



CERGY-PONTOISE

1

(1982)



L'affaire de Cergy Pontoise, si elle a fait couler beaucoup d'encre pour du vent, nous permet tout de même de nous rendre compte de beaucoup de choses dont certains d'entre nous n'avaient même pas conscience. Nous en tiendrons compte à l'avenir.

A mesure que nous investiguons, nous n'avons pu que constater avec quelle régularité tout s'écroulait comme un château de cartes. Il suffisait que nous tentions de vérifier une information précise, une affirmation, pour qu'aussitôt elle se réduise à une déformation volontaire de la vérité ou à un simple mensonge.

Lorsque nous avons reçu la note technique du GEPAN concernant cette affaire, il a bien fallu que nous nous rendions à l'évidence: De cette aventure, il ne reste rien dans l'ombre, où presque.

Nous avons recherché ce qui avait bien pu donner l'idée à Jean Pierre, Salomon ou Franck de monter cette "fumisterie". Dans ce but, il nous a fallu rechercher toute information concernant des publications, émissions T.V. ou manifestations diverses précédant de peu le fameux 26 novembre 1979. Comme les trois "témoins" affirmaient ne connaître le phénomène OVNI qu'à travers la Presse non spécialisée (comme monsieur tout le monde) et ne pas lire de livres traitant du sujet, on pouvait penser qu'ils n'avaient pas eu de documentation suffisante pour monter un tel "bateau". Nous allons voir que rien n'est moins sûr, car ce mois de novembre 1979 était assez chargé en informations concernant le phénomène OVNI et ceci par les voies accessibles à monsieur tout le monde. Jugez plutôt:

- Le 7/II/1979 (22h45): Dans une émission T.V., nous avions droit à une interview du maître du genre: Claude Vorilhon dit Raël, avec une relation de son aventure et une évocation de ce que cela lui a rapporté.

De quoi donner des idées sur la meilleure façon de refaire sa vie en comptant la crédulité excessive de certains.

- Le 12/II/1979: Dans les journaux, à la radio, à la T.V., il fut question de la caravelle espagnole poursuivie par des OVNI et contrainte à se poser.

Il ne faut pas oublier non plus, selon ce qui est écrit dans "Contact OVNI Cergy Pontoise" en page 84, que cette région du Val d'Oise fut "particulièrement survolée". En effet, dès le 22/6/1979 "L'Echo de Cergy" titrait: "Eragny, appel à témoins. Mystère: Des OVNI dans le ciel du Val d'Oise?"

Une journaliste, Iris Billon Duplan, voisine de Jean Pierre Prévost et de Salomon N'Diaye, relatait dans son article du 5/12/1979 (Gazette du Val d'Oise), une observation d'OVNI en août 1979. En réalité, elle y faisait brièvement allusion en trois lignes, mais selon les gendarmes de Cergy il y eut effectivement en Août 1979 une observation d'OVNI au sens le plus large. Ce qui ne veut pas dire une intervention d'extraterrestres.

Voulant vérifier certaines affirmations journalistiques, nous avons dû rendre visite à Philippe Prévost, le frère de Jean Pierre. Il est bien correspondant local pour l'APRO. Il s'intéresse depuis longtemps aux OVNI. Selon ses dires, il se documentait déjà à l'âge de 14 ans et à cette époque, bien entendu, il vivait chez ses parents en compagnie de Jean Pierre. De ce fait, et toujours selon lui, Jean Pierre n'était pas un ignare en ce qui concerne les OVNI et "l'ufologie" mais il se moquait de lui et de ses soucoupes. (Ce qu'on s'est bien gardé de révéler dans une enquête scientifique et avancée). Philippe affirme ne pas avoir documenté son frère sur le sujet et ne pas avoir cherché à savoir si ce dernier disait vrai. Tout de même, il nous a fait remarquer qu'il avait noté un changement dans le comportement de Jean Pierre quelques temps avant le 26/II/79: "...Il semblait préoccupé, pensif..."

Lors des nombreuses discussions que nous avons eu avec différentes personnes ayant de près ou de loin, quelque chose à voir avec cette affaire, on nous apprend que lors d'une conférence organisée par une association à caractère "ufologique" (Le 1/3/1980 à Villebon sur Yvette), il fut question de Cergy Pontoise. Monsieur Pierre Guérin, présent dans la salle, serait intervenu pour dénoncer le canular:

"...Un journaliste de T.V., monsieur Robert Roussel, a un ami qui a très bien connu Jean Pierre Prévost et ce dernier était surtout connu pour son goût du canular dès l'école primaire!..."

On nous dit aussi que monsieur Jacques Pradel (France Inter) était présent lui aussi dans la salle lors de cette conférence.

Nous essayons donc de joindre monsieur Pradel, mais nous n'avons pas de chance, il est rarement disponible. Nous essayons du côté de monsieur Guérin, mais une bonne âme nous

avait donné une fausse adresse et un n° de téléphone fantaisiste. Enfin, nous écrivons à monsieur Roussel (FR3 Aquitaine). Ce dernier nous répond par courrier et confirme l'existence de cet ami ayant connu J.P. Prévost mais ne nous donne aucun détail. Par la suite, nous avons échangé quelques lettres avec monsieur Roussel et il ne nous cacha pas qu'il ne croyait absolument pas à l'authenticité de l'affaire en question, seulement il ne voulait pas nous révéler certains faits qui devaient demeurer confidentiels. Nous avons fort bien compris et nous n'avons pas insisté. Nous devons tout de même faire remarquer que monsieur Roussel est une des rares personnes qui daignèrent répondre à notre courrier et proposèrent de nous aider dans la mesure du possible.

Lorsque nous sommes allés jusqu'à Chateauroux pour y rencontrer J.P. Prévost, nous lui avons demandé, entre autre, si vraiment il avait l'habitude de faire des farces. Il nous a répondu: "Bien sûr que je suis un farceur! J'ai toujours aimé faire des farces..."

De plus, dans la notice technique produite par le GEPAN (NT6), nous apprenons qu'effectivement, au lycée, Jean Pierre avait laissé le souvenir d'un individu ayant le goût du canular, tout comme à la maison des jeunes de Pontoise d'ailleurs.

Avec le recul du temps, nous avons pu constater qu'il a conservé ce goût pour les gags. On peut même dire que cela ne va pas en s'améliorant car il a le don de s'entourer de personnages à l'imagination aussi débordante que la sienne.

Nous apprenons aussi (NT6) que, contrairement à ce qui est écrit à la page 35 de "Contact OVNI Cergy Pontoise", Franck Fontaine avait vu le film "Rencontre du troisième type" avant les événements du 26/II/79. Il a avoué cela le 4/12/1979 aux enquêteurs du GEPAN, ainsi que son intérêt pour ce qui se rapporte au spiritisme.

En fouillant dans ce qui avait été publié avant le 26/II/1979, sans pour autant passer pour de la "documentation" et que pouvait avoir lu nos trois "témoins", nous avons découvert un programme T.V. assez intéressant: TELE POCHE. Dans ce programme T.V., accessible à monsieur tout le monde, figurait un roman-photo et pas n'importe quel roman:

"...Dès le 3/10/1979, commence dans TELE POCHE la parution d'un roman-photo où il est question d'OVNI, d'enlèvement, de personnes ayant un rôle bien défini (NDLR: Une programmation en quelque sorte!), d'une kidnappée qui retrouve la mémoire progressivement. Interrogée sous hypnose, la victime se souvient de l'enlèvement et de deux êtres, un homme et une femme.

Il est aussi question de lieux éblouissants qui obligent les témoins à stopper leur véhicule, de terrain tiède comme après le passage d'une source de chaleur, de gens qui "savent beaucoup de choses" mais qui gardent le silence de peur de ne pas être crus. Grâce à l'enquête et au témoignage d'un journaliste très connu (NDLR: Celui-ci joue d'ailleurs son propre rôle dans ce feuilleton.), la parole des témoins ne peut être mise en doute. Un grand spécialiste des OVNI (??) annonce au journaliste que c'est lui, le journaliste, et non-pas la victime de l'enlèvement, que les extra-terrestres veulent contacter.

A raison d'un par semaine, huit épisodes de ce roman viennent de paraître lorsque survient "l'enlèvement" de Franck Fontaine le 26/II/1979 à Cergy Pontoise.

Par la suite, dans ce même roman-photo, il sera question de visiteurs célestes ayant des intentions pacifiques, de l'enlèvement du journaliste lui-même (en l'occurrence Yves Mourousi, de TFI comme J.C. Bourret) par deux extraterrestres qui portent des médailles autour du cou et de grandes robes blanches. Dans la soucoupe, Yves Mourousi sombre dans une semi-torpeur: "On donne des ordres à son cerveau". Il se réveille, comme par enchantement, debout sur la terre ferme. Ensuite, il constate à sa montre qu'il s'est écoulé très peu de temps, trop peu! Il ne comprend pas.

(NDLR: D'autres, plus avancés et plus scientifiques, auraient très bien compris qu'il s'agit là de la fameuse contraction spatio-temporelle à vortex réversible et lavable comme tout ufologue débutant le sait pertinemment.)

Le journaliste prend conscience de sa mission (d'autres auraient parlé d'un pion de plus sur l'échiquier cosmique). Plus tard, il reçoit la visite de son extra-terrestre dans les studios de TFI. Ce dernier lui annonce que depuis très longtemps la terre est veillée, surveillée, protégée par des habitants de l'univers, plus ou moins discrètement. Il charge Yves Mourousi de transmettre un message à la T. V., ce qui est fait dans le dernier épisode :

"...C'est un message de paix et d'amitié. Il s'agit de notre civilisation. Des êtres étrangers à notre planète mais qui savent de quoi ils parlent, ne veulent pas la voir disparaître comme tant d'autres. Ils nous demandent de nous protéger nous-mêmes, de nous entendre entre nous, ne serait-ce que par pur esprit de conservation. Il faut les écouter. Après tout nous ne sommes qu'une seule et grande race: La race humaine..."

- Troublant comme coïncidence, ne trouvez-vous pas ? Ce roman a été publié du 3 octobre 1979 au 2 janvier 1980 dans les n° 712 à 725 de TELE POCHE. Notez que la parution de ce feuilleton recouvre largement la période des événements du 26/II/79 et du 3/12/1979.

Lorsque naïvement nous avons demandé à Franck Fontaine des éclaircissements au sujet de cette coïncidence, il nous a répondu simplement que ni lui, ni Jean Pierre ne lisaient ce programme T.V. Cependant, lorsque nous avons demandé à Joël et Hélène Mesnard, qui avaient passé quelques temps en compagnie de nos trois "témoins" en décembre 1979, s'ils n'avaient pas regardé la T.V. chez Jean Pierre Prévost et s'ils n'avaient pas, par hasard, consulté de programme T.V., Hélène nous a répondu affirmativement en précisant qu'il s'agissait de TELE POCHE.

Mais ceci ne constitue pas une preuve absolue, tout juste un élément qui nous a fait douter. Cependant, ceci permet de constater qu'il n'est pas besoin de se constituer une collection de revues ou de livres traitant du sujet pour monter un scénario, tout y était.

D'autres informations nous sont parvenues concernant des faits survenus avant le 26 novembre 1979. Par exemple, la rumeur selon laquelle Jean Pierre Prévost aurait été vu lors d'une conférence donnée par un hypnotiseur très connu, à Cergy Pontoise. Nous avons tenté de vérifier cette affirmation auprès d' "Ufologues" ayant enquêté sur cette affaire, mais ils ont refusé de nous donner des détails et surtout des preuves de leurs affirmations, soit en éludant les questions que nous posions ou bien simplement en faisant le mort. Des entrevues furent décidées, mais, pas de nouvelles. C'est ce que nous appelons "noyer le poisson". Nos investigations sur ce point nous amenèrent à rencontrer un ancien membre du personnel du Novotel de Cergy. Selon lui, quelques temps avant le 26/II/1979, il y eut bien une représentation "d'hypnose" dans une salle de ce Novotel mais il ne pu rien nous apprendre de plus qui puisse nous aider, le temps avait passé...

Le 25/II/1979, la veille de l'enlèvement de Franck Fontaine, de 18h30 à 19h45, PR3 diffusait une émission ayant pour sujet les OVNI: "LES MYSTERES DU CIEL". Participation: J.C. Bourret, Pierre Kholer, Paul Muhler et Jean Goupil.

Dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", l'auteur principal écrit que les "témoins" n'ont pas vu cette émission: "...Surtout pas Franck Fontaine qui aidait sa mère au marché."

Franck d'accord, mais les autres ? Rien ne prouve qu'ils n'ont pas vu cette émission. De toutes façons, nous avons vu qu'ils n'avaient pas besoin de celà, mais ceci permet de constater l'intérêt soudain que montraient les médias pour le phénomène OVNI en ce mois de décembre 1979 et de reconnaître, une fois de plus, que les constantes du phénomène, et nombre de descriptions, sont maintenant à la portée du "grand public" et des plaisantins. Ces derniers n'ont plus besoin de se procurer de la "documentation" pour monter les meilleurs "bateaux".

En ce qui concerne la veille des événements du 26/II/1979, nous avons appris que, contrairement à ce qui fut écrit par la suite aussi bien dans les livres, revues et journaux, nos mousquetaires n'étaient pas trois à passer la nuit dans l'appartement de J.P.Prévost, ni quatre comme il se doit, mais cinq !

Ce petit détail fut caché soigneusement au grand public mais pas aux gendarmes ni à certains enquêteurs. Nous avons d'ailleurs en notre possession un enregistrement très intéressant. Il en est question dans le bulletin du CSERU du 4^o trimestre 1980. (NDLR: Voir "La magouille" de Cergy Pontoise, texte rédigé par Inès Jader. P.S.: Pour identifier Inès Jader, il suffit de remettre les lettres dans l'ordre.)

Dans cet enregistrement, un enquêteur privé interroge Jean Pierre, Franck et Salomon. Nous ne citerons pas son nom puisque Mme Jader ne le citait pas. Nous l'avons rencontré chez lui, il existe bien et Jean Pierre, Franck et Salomon s'en souviennent encore. Lorsque nous ferons allusion à ce qui est contenu dans cette cassette, nous le signalerons comme suit: (Enr.JCS).

Donc, ce soir là, au lieu de trois ils sont cinq: J.P.Prévost, Corinne son amie, Franck Fontaine, Salomon N'Diaye et Fabrice Joly. Ce dernier, selon les gendarmes, était absolument étranger à l'affaire et devait simplement servir de chauffeur pour conduire le break Ford jusqu'au marché de Gisors. Fabrice était le seul à posséder un permis de conduire. Tout ceci est confirmé dans la notice rédigée par les enquêteurs du GEPAN: (NT6).

Dans la Presse de l'époque, on pouvait lire que les trois "témoins" n'avaient pas dormi. Pour se tenir éveillés, ils avaient fumé des cigares et bu du café. Ils ne voulaient pas aller se coucher pour être sûrs d'être prêts à 4h du matin pour aller vendre quelques jeans et blousons sur le marché de Gisors (L'AURORA du 27/II/1979). Ce comportement est déjà suspect pour des gens qui se préparent à une dure journée de travail. Ensuite, ils ont regardé le film du Ciné Club à la T.V. : "Wait till the sun shine, Nellie", un navet mémorable qui ne mérite pas que l'on veille aussi tard, loin de là.

Selon Jean Pierre Prévost, ce genre de réunion tardive n'a rien d'exceptionnel:

(Enr. JCS): "...C'est une habitude depuis des années, on se rencontre dans la journée, bon! Viens boire un café ce soir, on va discuter. Il y a un tas de choses à discuter, ça s'arrête là. Il se trouve que nous avons passé la soirée ensemble, mais ce n'était pas prévu une heure avant..."

Cependant, contrairement à ce que vient de dire Jean Pierre, il semblerait que cette réunion du 25/II/1979 au soir était bien prévue:

1) (Enr.JCS) J.P.Prévost: "...Il se trouve que Corinne savait déjà que le soir nous allions nous retrouver, parce que dans la journée je lui ai dit que si Franck, Salomon et tout ça, arrivent avant moi, tu leurs dis de m'attendre..."

Notez que Jean Pierre se contredit dans le même enregistrement.

2) (NT6): Jean Pierre Prévost rencontrant Fabrice Joly le samedi 24/II au soir lui demande de prendre le volant de la Ford le lundi pour aller au marché de Gisors. Jean Pierre avait aussi demandé à Franck et à Fabrice de dormir chez lui cette nuit là.

3) (Contact OVNI Cergy Pontoise): Franck Fontaine ne devait probablement pas rentrer chez lui, devant le lendemain à l'aube, partir avec ses amis "faire" le marché de Gisors.

Dans le même enregistrement (Enr.JCS), Jean Pierre Prévost affirme que le fait de vendre sur les marchés ne constitue pour lui qu'une "couverture" à d'autres activités plus ou moins légales: "Des magouilles". Les gendarmes de Cergy n'ont pas considéré ces affirmations comme sérieuses. Ils pensent que se sont des inventions pures et simples destinées à embrouiller un peu plus cette affaire. Il se peut qu'ils aient entièrement raison. Nous pensons que la seule "magouille" dont il était question au soir du 25/II/1979 était en réalité l'affaire qui nous intéresse. Ceci nous est confirmé par le fait que Jean Pierre n'a pas cessé d'embrouiller les enquêteurs avec des affirmations mensongères. Par exemple: 13 mois qu'il aurait passé en forteresse lors de son service militaire pour activités politiques. Il s'agissait en fait de 30 jours d'arrêt pour avoir distribué des prospectus antimilitaristes (NT6).

Mais Salomon ne resta pas à l'écart pour embrouiller les enquêteurs comme nous le

verrons plus loin.

Dans cette affaire, rien n'est clair. Que nous n'arrivions pas à savoir ce qui se passait exactement la veille du 26/II, dans l'appartement de Jean Pierre Prévost, c'est normal. Ce qui est révélateur c'est que nos témoins semblent ne pas le savoir non plus: (Enr.JCS)

- 1) Jean Pierre prétend que le 25/II il est arrivé chez lui après Franck et Fabrice. Selon lui, Corinne était déjà couchée. Il dit aussi avoir regardé entièrement le film de TFI chez des amis (NDLR: Film qui finissait vers 22h30).
- 2) Franck prétend que le 25/II il est arrivé chez Jean Pierre avant la fin du film de TFI. En rentrant, il n'a vu que Salomon et Fabrice. Il ne se souvient pas de l'heure, ensuite Jean Pierre est arrivé.
- 3) Salomon dit être arrivé le dernier.

Dans le dialogue (Enr.JCS), il semble que l'enquêteur ne soit pas tout à fait d'accord, parce que selon lui, Corinne n'aurait pas vu Franck et Fabrice ce soir là. Elle a pourtant regardé le film de TFI jusqu'à la fin (22h30) et ensuite est allée se coucher. Selon elle, à ce moment là, seul Jean Pierre et une autre personne étaient présents.

Ceci ne correspond nullement aux déclarations de Jean Pierre selon lesquelles il aurait regardé ce même film chez des amis. Ceci ne correspond pas non plus aux déclarations de Franck selon lesquelles il serait arrivé chez Jean Pierre avant la fin du même film.

Lorsque nous avons demandé à Franck quelques éclaircissements au sujet de son arrivée chez Jean Pierre, il s'est bien gardé d'entrer dans les détails, il nous a simplement répondu qu'il n'avait pas vu Corinne ce soir là. Lorsque nous lui avons fait remarquer qu'en arrivant avant la fin du film, il aurait dû obligatoirement voir Corinne, il n'a rien répondu.

- 4) NT6: Le 26/II/1979, lors de son audition à la gendarmerie de Cergy, Jean Pierre déclara qu'il regardait la T.V. en compagnie de Corinne et de Salomon lorsque sont arrivés Fabrice puis Franck.
- 5) NT6: Corinne déclara effectivement s'être couchée après la fin du film sans voir Franck et seul Jean Pierre et une autre personne étaient présents à ce moment.
- 6) NT6: Fabrice déclara être arrivé à 21h30 (soit une heure avant la fin du film).
- 7) NT6: Franck déclara être arrivé à 21h30 lui aussi.

Il ressort de tout cela que non seulement les témoignages recueillis par les gendarmes d'une part et l'enquêteur d'autre part, ne correspondent pas entre eux, mais il existe aussi de nombreuses contradictions dans les témoignages eux-mêmes.

(Enr.JCS) Jean Pierre Prévost: "...Personnellement, quand tu m'a parlé de ça l'autre jour, on a rediscuté une fois de plus pour être clair et...Ce n'est pas clair, effectivement, ce n'est pas clair..."

De notre côté, il y a bien longtemps que nous avons renoncé à débrouiller ce sac de noeuds pour chercher à comprendre. Le plus probable est qu'il se passait tout autre chose que ce qui fut dit ou écrit en ce qui concerne cette veillée du 25/II. Par exemple, la répétition du texte à jouer le lendemain lorsque Franck aurait mystérieusement disparu de la circulation.

Mais passons. Cinq personnes se retrouvent donc chez Jean Pierre Prévost et passent la soirée à parler et à regarder la T.V. Le lendemain, Jean Pierre, Salomon et...Franck (?) se lèvent de bonne heure, boivent un café et descendent sur le parking pour charger la Ford. Selon eux, il est 4h du matin. Ils poussent la voiture qui n'a plus de démarreur, Franck est au volant. Ensuite, ils chargent la voiture pendant que Franck garde le pied sur l'accélérateur (il n'y a pas non plus de ralenti). De 4h à 4h15 ils chargent les vêtements.

Les policiers, comme les gendarmes, ont remarqué la grande quantité de vêtements qui encombrait le coffre et la banquette arrière de la Ford et il paraissait impossible que Jean Pierre et Salomon aient chargé tout cela en seulement 1/4 d'heure, en un ou deux voyages, comme ils l'avaient prétendu.

A ce sujet, comme pour tout ce qui concerne cette affaire, rien n'est clair:

- 1) (NT6): Salomon a déclaré que la Ford avait été chargée avant d'être mise en route, puis garée devant la porte de l'immeuble.
- 2) (NT6): Jean Pierre puis Franck à son retour, prétendront au contraire que la voiture a d'abord été démarrée puis chargée.
- 3) (NT6): Jean Pierre résoudra plus tard la contradiction en déclarant à un enquêteur privé que la voiture avait été préchargée de la veille. Ce qui paraît peu probable en raison des nombreux vols sur les parking la nuit.

Nous avons pu constater qu'il vaut mieux ne rien laisser trainer la nuit du côté de la Justice Mauve, même pas un chouxi!

C'est Franck qui attire l'attention de ses deux camarades, il vient de voir passer un "faisceau lumineux" dans le ciel, de droite à gauche. Suivant les sources, les descriptions du phénomène varient. C'est surtout la Presse qui nous offre le plus de choix:

- 1) ...Un éclair lumineux...
- 2) ...Un faisceau lumineux qui se dirigeait à vitesse rapide vers le sol...
- 3) ...L'engin volait au ralenti avec une lumière éclatante...
- 4) ...Au dessus de la centrale descendait une énorme boule de feu...
- 5) ...Une lueur qui avait une longueur de 3 à 4 m et un diamètre de 50cm...
- 6) ...Un objet lumineux qui passait au dessus des immeubles...
- 7) ...Un faisceau lumineux et blanc, très proche, vient de disparaître en diagonale derrière leur immeuble...
- 8) ...Une traînée lumineuse, oblique, qui chute assez lentement vers le sol, sans bruit...

Dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", l'enquête scientifiquement et mondialement avancée qui tendait à authentifier cette affaire, la description est beaucoup plus détaillée. C'est logique, il s'agit de faire un livre et non pas un article. Ceci peut paraître étrange, l'auteur principal a recueilli les témoignages bien plus tard que la Presse (le 4/12/1979), après le retour de Franck. Ce dernier évite toujours de s'étendre sur la description du phénomène alors que Jean Pierre, qui selon ses propres aveux ne lui a pas prêté trop attention, donne toujours le maximum de détails:

- 9) "...Un objet lumineux bizarre...//...Il pouvait être comparé à un cylindre à l'avant arrondi, blanc opaque tel un faisceau lumineux et à l'extrémité caudale d'un blanc allant en dégradé flou. Diamètre apparent bien supérieur à celui de la pleine lune. Longueur estimée à 2 ou 3m minimum. Altitude évaluée à 5 ou 600m à son point d'apparition. Selon Jean Pierre: "Pareil à un épais brouillard auréolant une rampe de néon blanc opaque. L'objet descendait lentement en direction des champs, sur la gauche, au delà de l'immeuble qui le cacha au regards des témoins. Il n'éclairait pas le paysage, ne laissait aucun sillage. Sauf la partie arrière: Contours nets, distincts, sans dégradé. Au jugé, l'observation dura peut-être une ou deux minutes..."

EO) Franck Fontaine (Sur Europe I le 4/12/1979): "...Il y a eu une traînée, enfin tout le truc, quoi..."

II) Franck Fontaine (A nous-même le 4/5/1980): "...Il y a eu une traînée, c'est tout"

Dans l'hypothèse que nous avons retenue, où Franck Fontaine n'était pas présent sur le parking de la Justice Mauve à ce moment là, il est tout à fait normal qu'il ait quelques difficultés à décrire un phénomène qui, comme nous le verrons plus loin, a très bien pu n'exister que dans l'esprit de Jean Pierre Prévost.

Les témoins se contredisent aussi en ce qui concerne la direction et la vitesse du phénomène:

Jean Pierre Prévost (A nous même le 1/12/1979): "...Il s'agissait d'un objet allongé, d'un blanc légèrement lumineux. Il semblait descendre, il venait du nord dans notre direction, à très basse vitesse..."

Jean Pierre Prévost (à nous-mêmes le 4/5/1980): "...On a vu un faisceau lumineux qui ressemblait à un gros cigare, une fusée de 14 juillet. Disons qu'à priori c'est assez flou. C'est un immense faisceau lumineux et au bout de quelques secondes on l'a perdu de vue à cause du bâtiment..."

Dans un premier temps, nous ne comprenons pas pourquoi ni comment Jean Pierre a-t-il pu décrire ce phénomène avec autant de précision dans le livre (Contact OVNI Cergy Pontoise). Ensuite, nous ne comprenons pas pourquoi il nous dit qu'il venait du nord et vers eux alors que sur ce même livre le phénomène est représenté passant de droite à gauche, soit d'Est en Ouest.

(NT6) Salomon: Cette lueur est arrivée au dessus du boulevard de l'Oise, dans l'axe de celui-ci.

(NT6) Jean Pierre: La lueur se dirigeait vers les champs.

(NT6) Franck: Franck attire l'attention de ses deux amis sur un faisceau lumineux qui passé au dessus du parking, vers les champs et la station EDF, et qui descend lentement.

Vu la disposition des lieux et la position des témoins le 26/II/1979 à 4h15 au moment du passage du soit-disant phénomène et leurs déclarations à ce sujet, nous constatons une fois de plus que non seulement leurs témoignages respectifs ne concordent pas, mais qu'ils varient aussi selon les sources d'information. Chacun a dû bénéficier d'une version des faits différente selon l'humeur des témoins, mais aussi selon qu'ils arrivaient ou non à rester au plus près de leur scénario. Même en laissant de côté les coupures de Presse, il semble que nos "témoins" ne savaient pas exactement d'où venait et où allait ce fameux faisceau lumineux:

1) Si l'on en croit l'enquête scientifique et avancée publiée sous forme de livre, dans laquelle (p 127) un dessin reconstitue la scène du passage du faisceau, ce dernier se dirigeait de la droite vers la gauche des témoins. Dans ce cas, sa trajectoire était Est-Ouest.

2) Si, comme nous l'a déclaré Jean Pierre le 1/12/1979, le phénomène venait du nord en se dirigeant vers lui et ses amis, sa trajectoire à ce moment était Nord-Sud.

(Dans ce cas, nous ne comprenons pas comment ce phénomène a-t-il pu se diriger vers les champs et la centrale EDF. Il devait obligatoirement virer à gauche par rapport aux "témoins", ensuite disparaître derrière l'immeuble de la Justice Mauve, sinon il devait obligatoirement passer au dessus de la tête des témoins en conservant sa trajectoire initiale Nord-Sud. Aucune évolution de ce genre n'a jamais été décrite.)

3) Si, comme Salomon l'a déclaré aux gendarmes (NT6), le phénomène est passé au dessus du boulevard de l'Oise, dans l'axe de celui-ci, sa trajectoire était Est-Ouest.

4) Si, Franck a attiré l'attention de ses deux amis sur un faisceaux lumineux qui passait au dessus du parking, vers les champs et la station EDF (NT6), sa trajectoire était alors Sud-Est - Nord-Ouest.

Quand à la vitesse du phénomène, nous avons déjà vu que Jean Pierre ne savait pas s'il était passé en une ou deux minutes ou en quelques secondes. Nous avons choisi deux sources qui montrent bien à quel point il est

difficile de croire à la réalité des faits rapportés:

- 1) Les témoins déclarèrent à Iris Billon Duplan (de leurs amies pourtant et journaliste de la "Gazette du Val d'Oise") que le phénomène disparut à grande vitesse derrière le bâtiment.
- 2) A la journaliste de Paris Match, que le phénomène tombait assez lentement

Mais reprenons la fil de cette histoire. Donc, à 4h15 du matin selon les "témoins", après avoir observé cet étrange et indescriptible phénomène lumineux à l'aspect flou et aux évolutions variables selon les sources, Franck décide d'aller voir ce qu'il en est avec la voiture pendant que Jean Pierre et Salomon remontent à l'appartement pour y chercher le reste du matériel. Salomon pense à prendre son appareil photo, malheureusement, il n'a pas de pellicule.

De chez lui, Jean Pierre regarde par la fenêtre qui donne sur la centrale EDF (A l'opposé du parking) et il aperçoit le break, calé sur le côté gauche de la route (soit, le côté gauche de la voie de droite du boulevard de l'Oise qui est séparé en deux voies par un terre-plein central) et le phénomène n'est plus visible.

C'est à ce moment que tout s'embrouille une fois de plus. Dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", l'auteur écrit que Jean Pierre redescend le premier et que Salomon le rejoint en bas après avoir vu par la fenêtre la voiture emprisonnée par "une boule de brume". Ce qui est assez étrange c'est que les fenêtres de Salomon ne s'ouvrent que sur le côté parking et de ce fait il ne pouvait pas voir la voiture sur le boulevard.

Jean Pierre éliminera cette contradiction en expliquant plus tard (Enr JCS) que Salomon, avant de le rejoindre, avait vu cette scène depuis la fenêtre de son propre appartement.

Selon les sources: C'est Salomon qui courut chercher Jean Pierre et tous deux se précipitèrent vers le véhicule. (AURIAU n°1).

Ils se retrouvèrent dans la cage d'escalier et tous les deux redescendirent ensemble. ("Gazette du Val d'Oise")

Gendarmerie de Cergy: Ils descendirent ensembles.

A nous-mêmes le 1/12/79: Ils descendirent ensembles.

Lors de leurs dépositions à la gendarmerie (NT6), le 26/II/1979, Jean Pierre et Salomon se contredirent:

- 1) Jean Pierre dit ne pas être surpris par ce qu'il découvre sur le boulevard de l'Oise (la Ford entourée de brouillard) parce que Salomon vient de le mettre au courant.
- 2) Salomon déclare n'avoir constaté ce fait qu'au moment où il est redescendu.

Bref...Après être redescendus, ensembles ou pas, ils escaladent le talus pour se retrouver au bord du boulevard de l'Oise. Ils observent alors un autre étrange phénomène, lumineux lui aussi. La Ford est entourée par une masse brumeuse autour de laquelle évoluent des petites sphères (les descriptions varient aussi selon les sources.). La voiture, à ce moment là, n'est plus sur le côté gauche mais sur le côté droit de la voie, l'avant tourné vers le trottoir, feux allumés, contact mis. Ceci cadrera parfaitement avec les déclarations de Franck à son retour: Ce dernier aurait senti la voiture se déplacer seule au moment même où il commençait à s'endormir.

NT6: Le 26/II/1979, Salomon a déclaré aux policiers arrivés sur place que la voiture était à droite lorsqu'il a constaté l'apparition du brouillard lumineux et Jean Pierre aussi. Mais dès le 27/II, Jean Pierre avoua aux gendarmes qu'en fait, depuis son appartement, il avait bien vu la voiture à gauche mais qu'il avait menti aux policiers en entendant Salomon déclarer qu'elle était à droite. Ceci pour la

simple raison qu'il avait peur de ne pas être cru.

Quoi qu'il en soit, nos deux témoins pétrifiés regardent le phénomène se résorber dans un cylindre qui se forme à partir de la masse de brume elle-même et, en quelques secondes, le phénomène disparut dans le ciel "comme un ballon que vous auriez crevé avec une aiguille" (Jean Pierre sur Europe n°1 le 27/II/1979). A ce moment là, ils se sont rapprochés du break, il ne restait plus rien du phénomène et les portières étaient ouvertes.

1) Dans l'ineffable enquête scientifiquement et mondialement avancée, c'est Salomon qui arrive le premier et ouvre la portière. Il fut rejoint par Jean Pierre et ils recherchèrent Franck dans le champs de choux bordant le boulevard de l'Oise.

2) (ENR JCS) Salomon: "...Je suis arrivé sur les lieux et j'ai constaté que la portière n'était pas fermée..."

Il est logique que, Salomon arrivant le premier sur les lieux et constatant que la portière n'est pas fermée, Jean Pierre la Trouve ouverte en arrivant à son tour. Seulement voilà, la suite est beaucoup moins logique et la contradiction montre le bout de son nez:

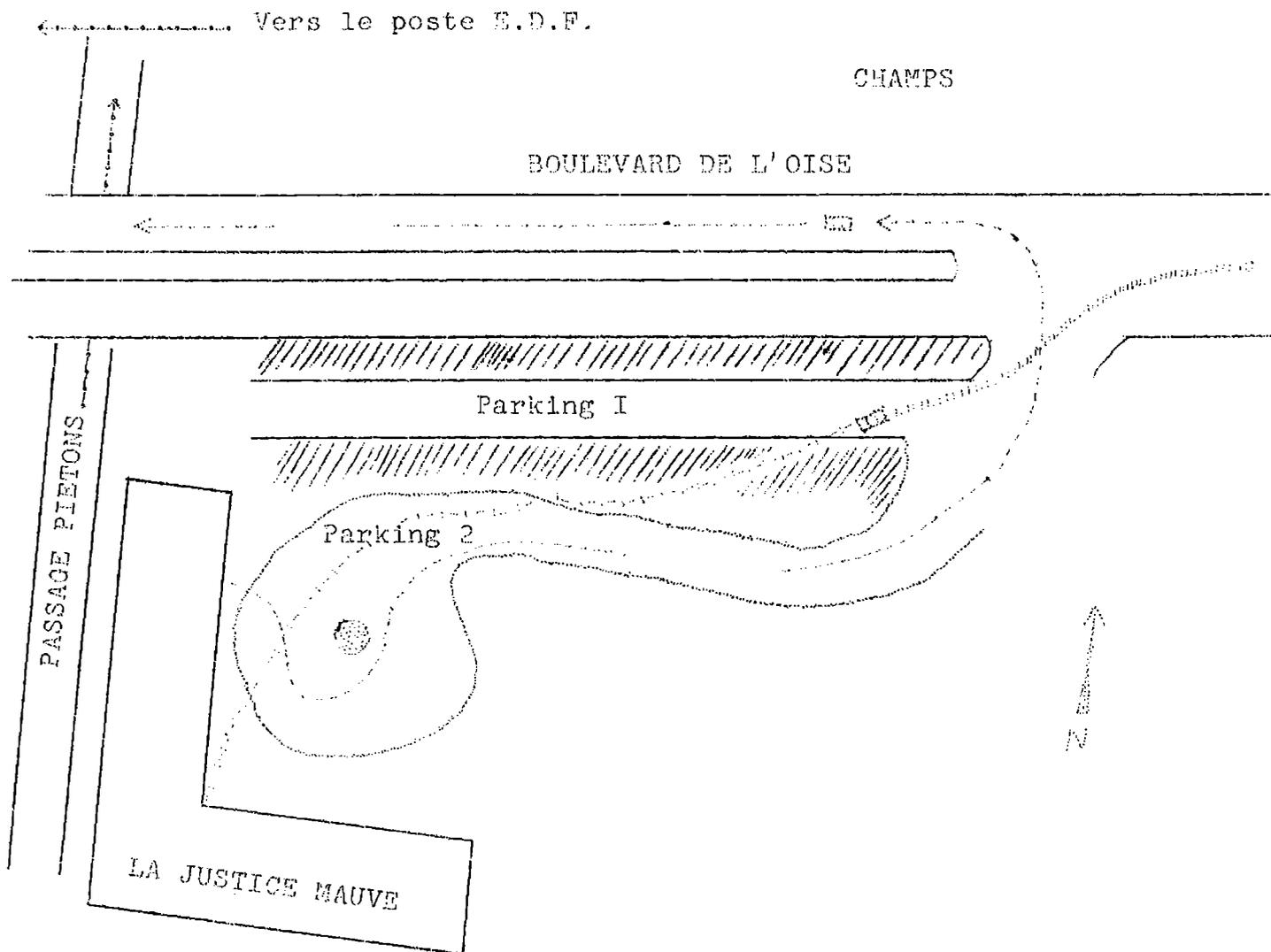
3) (NT6) Jean Pierre a déclaré aux gendarmes, le 27/II/1979, que non seulement les portières n'étaient pas ouvertes quand il est arrivé près de la voiture mais que c'est lui qui a ouvert pour voir si Franck était encore là. Ceci en parfaite contradiction avec sa déposition de la veille.

4) (Enr JCS) Après son retour, Franck affirme qu'il s'est endormi après avoir vainement essayé d'ouvrir les portières de la voiture pour s'enfuir. Salomon, lui, dit qu'il a trouvé les portières ouvertes, Jean Pierre persiste, il est affirmatif, il a ouvert cette portière et n'en démord pas. Il veut bien admettre la contradiction sur le fait d'être arrivé après Salomon et d'avoir ouvert la portière mais il ne veut en aucune façon revenir sur ses déclarations (NDLR: C'est bien la première fois). C'est Salomon qui va tout remettre dans l'ordre, si l'on peut dire, en expliquant laborieusement qu'il lui a semblé voir la portière s'ouvrir et se refermer toute seule! Il lui semble aussi qu'il l'a fait remarquer aux gendarmes lors de sa déposition.

Cette dernière invention de Salomon nous permet de nous rendre compte à quel point les "témoins" ont du mal à se tenir au plus près de leur scénario. En effet, en page 43 de "Contact OVNI Cergy Pontoise", il est écrit que c'est Jean Pierre et non pas Salomon qui avait remarqué cette manifestation parapsycho-extraterrestre pendant que Salomon s'en était allé téléphoner à la police. C'était une petite boule lumineuse de la grosseur d'une balle de tennis qui, avant de disparaître, aurait refermé la portière restée ouverte, ensuite, cette dernière se serait rouverte d'elle même pendant que le démarreur de la voiture (alors qu'il était grillé) aurait essayé de relancer le moteur de lui-même.

De même, dans l'article d'Iris Billon Duplan (Gazette du Val D'Oise du 5/12/1979) il est aussi question de cette balle de tennis qui jouait le portier de service et de ce moteur qui "tousse" sans démarreur. Il est bien précisé que Jean Pierre fut témoin de cela hors de la présence de Salomon, qu'il n'en a parlé qu'à deux "ufologues" et qu'il le dira peut-être aux gendarmes. Notez que Jean Pierre n'a pas protesté lorsque Salomon a repris ce témoignage à son propre compte (Enr JCS), ce qui prouve bien que nos témoins, et Jean Pierre en particulier, ne semblent pas se souvenir de ce qui a été dit ou écrit à ce sujet sur leurs indications. Ils mélangent tout et en arrivent à échanger leurs rôles.

Si l'on prend en considération ce qui est écrit en page 70 de "Contact OVNI Cergy Pontoise", c'est aux alentours de 4h25 que Jean Pierre et Salomon se retrouvent "médusés" sur le bord du boulevard de l'Oise à observer le curieux phénomène entourant la Ford. Seulement voilà, il est question d'un autre témoin (NT6 p.23), Monsieur Rémi (pseudonyme). Ce monsieur, le 26/II/79



Trajet suivi par la voiture de Mr Rémi.

Trajet suivi par Mr Rémi à pied.

Trajet suivi par Franck avec la Ford.

est arrivé aux alentours de 4h25 à la Justice Mauve (reste une incertitude de 10 mn). Ce témoin est formel, en arrivant sur le boulevard de l'Oise (sens Est-Ouest), il n'a absolument rien vu d'autre que l'éclairage public, aucun phénomène particulier. Théoriquement, si nos témoins avaient dit vrai, il aurait dû voir devant lui, à quelques centaines de mètres, la Ford entourée par la masse de brume lumineuse, tous les feux allumés. Un spectacle surprenant qui n'aurait pas manqué d'attirer l'attention de n'importe qui.

Reste une incertitude de 10mn, faisaient remarquer les enquêteurs du GEPAN. Admettons que ce monsieur Rémi soit arrivé à 4h15, il aurait dû remarquer le phénomène lumineux passant dans le ciel et les trois témoins au pied de l'immeuble avec la Ford. A la limite, il aurait dû voir Franck passer seul au volant de la Ford et se dirigeant vers le poste EDF.

En arrivant à 4h35, il aurait dû remarquer la Ford sur le boulevard de l'Oise, tout feux allumés, en travers. D'après ses déclarations, il faut croire qu'il n'a rien vu de tout cela :

Après avoir rangé sa voiture sur le premier parking de la Justice Mauve, juste à l'entrée, il aperçoit plus bas, devant l'immeuble où il se rend (le même que celui de Jean Pierre), une voiture dont il ne se rappelle ni la couleur ni la marque. Cependant, il affirme avoir vu deux personnes monter à bord aux places avant. Il continue sa route à pieds et la voiture passe à ce moment sur le second parking qui est en contrebas. Il s'agissait d'une grosse voiture, un break!

Si ce break n'était pas celui de nos "témoins", il faut croire qu'à cette heure matinale il y avait beaucoup de monde sur les parkings de la Justice Mauve. Pourtant, nos trois "témoins" n'ont jamais parlé de cela. Il n'est pas étonnant qu'ils n'aient pas vu la voiture de monsieur Rémi, la disposition des parkings est telle que l'on peut très bien se garer sur le premier et ne pas être vu depuis le second, d'ailleurs le bruit du véhicule de monsieur Rémi aurait été largement couvert par celui de la Ford.

Quoi qu'il en soit, Franck s'est évaporé. Jean Pierre et Salomon selon leurs dires, ne peuvent que constater qu'il n'est plus dans la voiture. Salomon s'en va prévenir la police pendant que Jean Pierre reste sur place. Après le coup de téléphone passé au commissariat de Pontoise, les deux témoins patientent un quart d'heure, las d'attendre, Jean Pierre téléphone à la gendarmerie de Cergy. Les gendarmes répondent que ce n'est pas leur secteur et le renvoient au commissariat. Vers 5h enfin la police arrive (Contact OVNI Cergy Pontoise).

En réalité, le commissariat de Pontoise a reçu un coup de téléphone à 5h du matin, émanant d'un certain Salomon N'Diaye qui dit: "Mon copain a été enlevé par un OVNI!". Le commissariat lance alors un appel radio à la RI2 de patrouille qui se trouve en intervention non loin de là.

La gendarmerie de Cergy reçoit un appel téléphonique à 5h10 lui signalant la disparition de Franck. A 5h12 la gendarmerie prévient le commissariat qui expédie sur place une 4L avec trois policiers à bord. Ils arrivent à 5h20. A 5h25 la RI2 arrive à son tour avec à bord 4 policiers (NT6).

Si l'on tient compte des horaires donnés par les "témoins", après avoir démarré la voiture vers 4h, ils observent le passage du faisceau lumineux vers 4h15, Jean Pierre et Salomon constatent la "disparition" de Franck vers 4h25-4h30. Jean Pierre remonte chez lui pour y chercher le n° de téléphone de la gendarmerie, il en profite pour réveiller Fabrice Joly (notez qu'il n'a jamais été question de cela dans ce qui fut écrit à la suite de cette affaire). Un quart d'heure après la disparition de Franck, soit vers 4h40, Salomon appelle le commissariat, un quart d'heure après, soit vers 4h55, Jean Pierre appelle la gendarmerie.

Ceci ne correspond pas tout à fait avec ce qui a été noté par les policiers et les gendarmes (NT6). Si l'on admet que les "témoins", vu les événements décrits, n'ont pas pris garde à de futiles questions d'horaires, on est tout de même obligé de constater que le témoignage de monsieur Rémi (même en tenant compte des 10 mn d'incertitude) remet tout en question.

Au sujet des coups de téléphone, il est intéressant de noter que Salomon dit aux policiers que son copain vient d'être enlevé par un OVNI (NT6) alors que par la suite les "témoins" soutiendront ne pas savoir ce qui se passait et ne pas croire aux OVNI. Salomon lui-même prétendra qu'il ne savait même pas que l'on disait OVNI (Enr.JCS).

Mais, le plus intéressant c'est le coup de téléphone passé par Jean Pierre à la gendarmerie:

Dans l'article d'Iris Billon Duplan du 5/12/1979 (Gazette du Val d'Oise) qui, rappelons-le, fut rédigé en commun par cette dernière et Jean Pierre Prévost durant la nuit même de la "réapparition" de Franck Fontaine, il est écrit:

"...La police, après son passage, demanda à Jean Pierre et Salomon de téléphoner plutôt à la gendarmerie. Ce qu'ils firent en parlant d'un accident et non pas d'un enlèvement. La gendarmerie les renverra à la police. Ils n'ont plus qu'à rentrer chez eux et ce n'est que plusieurs heures plus tard que la police mettra les gendarmes au courant..."

Tout ceci est rigoureusement impossible puisque la gendarmerie était au courant dès 5h10 sur un coup de téléphone de Jean Pierre, donc bien avant l'arrivée des policiers.

Si Jean Pierre a effectivement parlé d'accident, lorsqu'il a téléphoné aux gendarmes, il est tout à fait normal que ces derniers l'aient renvoyé au commissariat. Dans la région parisienne c'est la police qui s'occupe des accidents, c'est seulement lorsque les gendarmes prendront connaissance du contenu des témoignages qu'ils prendront l'affaire en main: Les OVNI c'est leur problème et c'est à 6h, soit 40 mn après l'arrivée des premiers policiers sur les lieux, que les gendarmes seront avertis par le commissariat. Les témoins seront convoqués pour 7h à la brigade.

Jean Pierre nie absolument avoir parlé d'un accident au téléphone (Enr. JCS):

"...Lorsque j'ai eu le Planton en face de moi, celui qui était de permanence ce jour là, il m'a dit: "Vous m'avez dit que vous veniez d'avoir un accident de voiture et qu'il fallait se dépêcher!" Je réponds: "Je ne vous ai jamais dit ça!" Il me dit: "Si si, je vous assure, vous aviez l'air affolé, vous étiez paniqué, et je vous ai même dit que pour une histoire d'accident il faut prévenir le commissariat". C'est vrai qu'il m'a dit ça, mais je n'ai jamais parlé d'accident de voiture!"

Si effectivement Jean Pierre n'a jamais parlé d'accident lorsqu'il a téléphoné aux gendarmes, nous ne comprenons pas pourquoi il a fait écrire le contraire à Iris Billon Duplan qui ne l'a certainement pas inventé. Si, comme le fait remarquer Iris dans ce même article, l'enquête a été retardée, ce n'est pas la faute des policiers ni celle des gendarmes, mais bien celle des "témoins" qui ne se sont pas précipités. S'ils s'étaient rendus à la gendarmerie comme on leur avait demandé, à 7h précise, l'enquête aurait commencé dès 7h15. Seulement c'est à 7h45 qu'ils se sont présentés et ce n'est qu'à 8h que commençait la reconstitution sur les lieux.

D'ailleurs, Iris ne fut pas la seule à bénéficier, si l'on peut dire, d'une version revue et corrigée des faits: Dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", l'enquête publiée sous forme de livre, on retrouve ce genre de témoignage "caméléon" tout au long de l'ouvrage. Par exemple, il y est écrit qu'à 6h50 les policiers reçoivent un appel radio du commissariat les désaisissant de l'affaire au profit de la gendarmerie.../...L'un des policiers conseille aux jeunes garçons de se dépêcher car les gendarmes les attendent à 7h. Ils obtempèrent aussitôt.

Notez que ceci ne correspond déjà plus à ce qu'écrivait Iris. Ensuite, cela ne correspond pas non plus à ce qui a été noté par la police et les gendarmes.

Nous nous posons la question de savoir ce qu'entendent certains par "obtempérer immédiatement". Pourtant, pour aller de la Justice Mauve jusqu'à la gendarmerie, il suffit de suivre le boulevard de l'Oise jusqu'à la Palette Mauvé et quelques minutes suffisent, même avec un véhicule en mauvais état.

(NT6): Dès 8h, les gendarmes procèdent à une reconstitution sur les lieux. Jean Pierre et Salomon indiquent l'endroit où se trouvait la voiture lors de la disparition de Franck, sur le boulevard de l'Oise, sur le côté droit, à proximité d'un arbuste cassé. Les policiers qui avaient aussi observé la voiture dans son état initial, indiquent un emplacement situé à 30 m plus à l'Ouest. Lors de la reconstitution réalisée pour une journaliste, les "témoins" repositionneront la voiture à 50m plus à l'Est cette fois.

Lors de cette reconstitution, les gendarmes ne trouvèrent aucune trace de radio-activité ni de rémanence magnétique sur la voiture. Aucune trace au sol. Le test du chien ne donna rien non plus. Ceci nous fut dit par le commandant de gendarmerie et nous fut confirmé par la suite par l'adjudant:

"...J'étais présent à ce moment là et je puis vous assurer que le chien n'a présenté aucune réaction inhabituelle."

D'ailleurs, dans son article du 5/12/1979, écrit en collaboration avec Jean Pierre, Iris Sillon Duplan précisait: "... Un compteur Geiger qui n'enregistre rien et un chien qui ne montera même pas dans la voiture..."

Ce que nous ne comprenons pas c'est que dans Approche n° 22, les auteurs d'une "enquête" (qui sont maintenant de bons amis de Jean Pierre) écrivaient ensuite:

"... Le chien monta bien dans le véhicule, mais ne voulut guère en descendre, tournant sur lui-même en reniflant l'endroit où aurait dû se trouver Franck après le départ du phénomène..."

Nous devons préciser que Iris Sillon Duplan ainsi que messieurs Patrice Seray, Sauveur Fancellu et Max Michel (les auteurs de l'enquête d'Approche) furent informés par les "témoins" eux-mêmes. Chacun d'entre eux entretenaient de bonnes relations avec Jean Pierre au moment où ils rédigèrent leurs textes respectifs. Ce qui est étrange c'est qu'ils ont été, chacun leur tour, abreuvés d'informations aussi contradictoires les unes que les autres. Ils ne furent pas les seuls, et si l'on veut rester objectif, il faut signaler que d'autres rédacteurs en rajoutèrent plus que de raison, comme nous aurons l'occasion de le voir plus loin, parfois même sans demander l'avis des "témoins".

Revenons au matin du 26/II, lorsque les premiers policiers arrivèrent sur place. Ils notèrent que la Ford était pleine de vêtements. La banquette arrière était repliée et il ne restait que les deux places avant pour y loger Franck, Jean Pierre, Salomon et n'oublions pas le chauffeur: Fabrice Joly. Ce dernier, qui a été soigneusement oublié dans les écrits et "enquêtes" qui tendaient à authentifier cette affaire, devait, comme on s'en souvient, servir de chauffeur pour aller au marché de Gisors. En effet, s'il a été oublié, ce n'est certainement pas par hasard, il suffit de se souvenir que Jean Pierre a toujours mis en avant qu'il n'avait pas intérêt à attirer l'attention du fait qu'il conduisait sans permis. Le jour du 26/II/1979, alors qu'il attirait l'attention de la France entière, il avait un chauffeur muni de son permis de conduire: Fabrice Joly.

Reste aussi le fait qu'ils ne pouvaient pas monter à quatre aux places avant. Jean Pierre expliquera plus tard (Enr JCS) que cela ne posait aucun problème de monter à trois devant. Salomon; lui, prétendra qu'habituellement il se couche sur les ballots de vêtements. Jean Pierre affirme même que dans de telles conditions de chargement, il est arrivé que cinq personnes prennent place dans le break .

L'enquêteur qui a réalisé l'enregistrement que nous citons (Enr.JCS) nous a signalé que le marché dont il était question ne commençait qu'à 8h-8h30 du matin. Il est effectivement étonnant que nos "témoins" partent de si bon matin pour Gisors alors que cette ville n'est distante de Cergy que de 50 Kms au grand maximum et que les premiers cafés n'ouvrent qu'à 7h.

Enfia...

Ce matin du 26 novembre, jour de la "disparition" de Franck Fontaine, les gendarmes entendent les "témoins" jusqu'à 12h, ensuite ils peuvent rentrer chez eux mais doivent revenir vers 14h.

Les gendarmes se sont posé la question de savoir qui avait bien pu alerter la Presse dès ce jour. Maintenant ils doivent le savoir et certainement le savent-ils depuis bien longtemps. Les enquêteurs du CEPAN expliquent (NT6) comment ils ont découvert que c'est Jean Pierre Prévost qui avait téléphoné à RTL (Radio Télé Luxembourg) vers 14h, juste avant de retourner à la gendarmerie. Cette révélation n'a pas dû faire plaisir à ceux qui nous ont souvent parlé de la volonté des témoins de rester à l'écart de toute publicité journalistique. On nous les présentait comme des victimes assallies par les journalistes, souillées, traînées dans la boue, etc... Ce qui ne les a pas guéri de la Presse, loin de là, nous le verrons plus loin. A l'époque, les hypothèses allaient bon train et certains "Ufologues" allèrent même jusqu'à insinuer que les gendarmes eux-mêmes avaient prévenu les journalistes...

Europe N°1 (Enr.), Journal du 27/II/1979:

Jean Pierre Prévost: "...Je ne crois pas spécialement aux OVNI et aux extraterrestres et autres, donc sur ce phénomène là je suis prêt à croire n'importe quoi. Ce que je voudrais qu'on m'explique c'est la disparition elle-même, puisqu'il n'y avait absolument aucun autre mobile pour qu'il disparaisse. Il n'avait aucun autre mobile, aucun problème financier ni moral et autre pour faire, ou une blague, ou une disparition de son invention..."

"Le Parisien" du 27/II/1979:

Jean Pierre Prévost: "... Il n'y avait nullement de brouillard cette nuit là et ce que nous avons vu était vraiment un phénomène anormal, personnellement, je ne croyais pas aux OVNI, maintenant c'est différent..."

(Cette dernière déclaration peut paraître pour le moins étrange, surtout lorsqu'on lit ce que Jean Pierre Prévost écrit dans son livre "Le Grand Contact": Il fait remonter son premier "contact" avec les extraterrestres à 1975. L'extraterrestre Haurrio y est décrit avec de long cheveux blonds, alors qu'on nous le représente chauve dans l'affaire de Cergy, et la soucoupe représentée en page 25 de cette même oeuvre a un petit air de famille avec celle d'Adamsky. Notez que l'éditeur de ce livre est le même qui édite le livre "Adamsky, à l'intérieur des vaisseaux de l'espace": Michel Moutet)

Selon la gendarmerie, les radars des alentours (Tavernay, Roissy, Corneil et Toussus) n'ont constaté aucune anomalie dans la nuit du 25 au 26/II et aucune trace n'a été trouvée à proximité de l'endroit de l'enlèvement.

Cependant, si l'on en croit ce qui est écrit en page 227 de "Contact OVNI Cergy Pontoise" (en annexe I), il semble que le G.T.R.E (Détectufo-Eure), groupement indépendant, composé en grande partie de techniciens en physique, électronique et chimie, se soit rendu sur les lieux de l'enlèvement de Franck quelques heures après. Monsieur Randal a effectué différentes mesures sur le terrain. Il ressort de celà que la radio-activité est normale sur le terrain, qu'aucune trace de radio-activité ne fut constatée sur la voiture, aucune rémanence magnétique, mais, sur l'endroit exact de l'enlèvement, monsieur Randal aurait trouvé une résistivité de 900 Kilo-ohms, alors que sur trois endroits différents du site exact de l'enlèvement, la résistivité électrique du sol est de 480 Kilo-ohms.

Et ceci permet de conclure dans "Contact OVNI Cergy Pontoise" que la résistivité du sol à l'endroit exact où Franck Fontaine a été enlevé est doublée par rapport à celle du reste du champ "Un échauffement par induction semble plausible".

Passablement étonnés par ce que nous venions de lire, nous prenons contact par courrier avec le G.T.R.E. En effet, l'endroit exact de la disparition de Franck n'était-il pas l'intérieur de la Ford ? Pourquoi avait-on planté des électrodes dans le champ de choux qui borde le boulevard de l'Oise ?

C'est monsieur Guy Josse qui nous répond par courrier du 9/4/1980 et qui nous précise qu'il explique cette double résistivité par une teneur en eau plus faible ou un gisement local ferreux plus important justement à cet endroit :

"...Dans le premier cas, nous ne pouvons vérifier, dans le second, en effectuant une deuxième mesure au bout de plusieurs mois et à la même période de l'année, nous pourrions confirmer ou infirmer cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, les mesures ont été faites sérieusement, avec une personne compétente, monsieur Randal, et en toute honnêteté, les résultats ont été enregistrés et inscrits. Si Cergy est une affaire montée de toutes pièces, la coïncidence est incroyable. C'est la première fois que ces mesures sont faites sur un site d'atterrissage et monsieur Randal en a eu l'idée le jour même où il s'est rendu sur place..."

Lorsque nous redemandons par téléphone quelques précisions à monsieur Josse concernant le site d'atterrissage, il nous répond que c'est Jean Pierre Prévost qui montra l'endroit exact de la disparition de Franck à monsieur Randal. A ce moment (31/12/1980) monsieur Josse n'est plus du tout convaincu de l'authenticité de cette affaire.

De tout cela, il ressort que l'on a utilisé dans une enquête scientifiquement avancée des mesures effectuées sur un site d'atterrissage, alors qu'aucun atterrissage n'a été décrit par les "témoins". L'endroit exact du soit-disant atterrissage est montré par Jean Pierre Prévost et désigné comme étant l'endroit exact de l'enlèvement de Franck, alors qu'il a toujours été dit et écrit que Franck avait disparu à l'intérieur de la Ford et que, comme nous l'avons déjà vu, Jean Pierre avait été incapable de repositionner cette voiture correctement deux fois de suite. Ensuite, il ressort qu'aucune vérification n'a été faite pour rechercher une explication rationnelle à ces mesures qui étaient faites pour la première fois sur des lieux où l'on prétend avoir vu un OVNI.

Par la suite, lors des nombreuses conversations que nous avons eu avec différentes personnes concernées par cette affaire, on nous apprend qu'en réalité monsieur Josse et monsieur Randal ne sont qu'une seule et même personne.

Enfin... Mais le G.T.R.E ne fut pas le seul groupement à planter ses électrodes sur le site, par la suite, une semaine après le retour de Franck Fontaine, "Frontière de la science" s'en va planter les siennes à l'endroit exact de la disparition de Franck. Les mesures obtenues sont assez différentes, le terrain est mouillé: 130 Kilo-ohms pour l'endroit exact et seulement 13 pour le reste du terrain. Soit, dix fois plus. Il est précisé que ces mesures ont été effectuées avec un PDM 35 de Sinclair Semiconductor. N'étant pas des spécialistes de ce genre de mesures, nous préférons nous reporter à la notice technique du CEPAN (NT6) pour savoir ce que pensent les spécialistes de toutes ces histoires de résistivité:

(P.29)... Ces mesures furent abondamment présentées comme la preuve d'un événement anormal. Cette interprétation est tout à fait fallacieuse et ne montre que l'amateurisme de ses auteurs, en raison d'une part de l'incertitude sur la position de la voiture et d'autre part, de la très grande sensibilité de la résistance électrique des sols à des facteurs multiples (taux d'humidité, présence éventuelle d'une pierre, changement de matériaux sable, argile, etc...). De telles mesures ne pouvaient avoir de sens que si elles étaient accompagnées de multiples analyses du sol en surface et en profondeur qui bien sûr ne furent pas faites..."

Enfin...

Mardi 27, mercredi 28, Jeudi 29/II/1979, les auditions continuent à la gendarmerie.

Lorsque Jean Pierre affirmait que Franck n'avait aucune raison de disparaître volontairement, il laissait de côté les insinuations de certains journaux qui n'hésitaient pas à avancer l'hypothèse que Franck avait disparu en maquillant cela en enlèvement par extraterrestres, uniquement dans le but d'éviter le Service National.

Ceci amena certains "Ufologues" à protester vigoureusement en écrivant que Franck devait obligatoirement bénéficier du statut de soutien de famille: "Sa mère vivant seule avec de très jeunes enfants et Franck père d'un enfant de quelques mois."

Nous ne voulons pas ici rentrer dans le détail qui ne concerne que Franck, nous dirons simplement que ceci n'est pas suffisant pour bénéficier du statut de soutien de famille et ainsi être exempté du Service National. Certains d'entre nous sont bien placés pour savoir qu'il faut en outre apporter à son dossier d'autres éléments que ceux déjà cités. En bref, Franck devait bien aller à l'Armée.

Il nous le dit lui-même d'ailleurs, en précisant que toute cette histoire ne lui avait rien rapporté sauf d'avoir été exempté, il nous a répété cela deux fois en ajoutant:

"...Lorsque le psychologue m'a demandé ce que je pensais de l'Armée, j'ai simplement répondu que je voulais y aller parce que de cette façon je rencontrerai beaucoup de monde et que je pourrai mieux divulguer le message des extraterrestres. Le résultat ne s'est pas fait attendre, j'ai été réformé P4, motif: A rencontré les extraterrestres...(Trois témoins)

Bien entendu, nous n'avons pas pu vérifier cette affirmation auprès des services concernés, seul un organisme officiel aurait pu.

Enfin...

Dans "l'Echo de Cergy" du 30/II/1979, il est écrit qu'un certain Rolland Varin, mécanicien, demeurant à Menucourt non loin de Cergy, aurait entendu dans la nuit du 25 au 26/II/1979, vers 4h du matin, un bruit bizarre qui n'avait rien à voir avec celui que font les avions habituellement. Ce bruit semblait provenir de la RN 14 vers Cergy et dura environ 10mn pour s'estomper ensuite. Il s'agissait d'une sorte de résonance de réacteur ou de bruit étouffé. Le lundi matin 26/II, en arrivant à son travail il raconta cela à ses collègues et ce n'est qu'en début d'après-midi qu'il entendit parler à la radio de la disparition de Franck.

Le témoignage de monsieur Varin est repris dans "Contact OVNI Cergy Pontoise" à la page 88 avec une belle coquille dans la date. En effet, dans le livre on situe ce bruit bizarre à la date du 3/12/1979 et l'on essaye d'authentifier l'histoire du 26/II à partir de cela (l'erreur est humaine, donc mondiale). Pourtant, jamais Jean Pierre, Franck ou Salomon n'ont parlé d'un "bruit" quel qu'il soit, au contraire, ils ont toujours dit que le phénomène était parfaitement silencieux. De plus, ils étaient beaucoup plus près de la source (Cergy) que monsieur Varin (Menucourt).

Par curiosité, nous sommes allés voir ce monsieur en juillet 1980. Il nous a raconté la même chose qu'aux journalistes et aux gendarmes, mais il fut très surpris de retrouver son témoignage et son nom dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", d'autant plus qu'il n'avait jamais reçu d'autre visite que la nôtre, aucun membre de l'I.M.S.A. (photos en main). Il nous a précisé qu'au sujet du bruit, il avait tout de même pensé à un avion en difficulté à la suite de la grève des aiguilleurs du ciel.

A la suite de cela, nous nous sommes rendus à l'évidence: L'enquête "scientifique" publiée sous forme de livre comporte des témoignages repris dans les coupures de Presse. Nous avons vu quelle est la valeur de ces sources d'information.

Reste à savoir si ce bruit s'est réellement fait entendre et dans l'affirmative, reste à savoir pourquoi les "témoins" n'en ont-ils jamais parlé ? Peut-être n'étaient-ils pas présents sur le parking de la Justice Mauve à l'heure dite ? Nous avons vu auparavant, avec le témoignage de monsieur Rémi, que celà pouvait très bien être le cas.

En ce qui concerne la semaine durant laquelle Franck restait introuvable, plusieurs personnes nous apportèrent leur témoignage sans se faire connaître des autorités. Nous n'avons pu rencontrer ces personnes qu'en juillet 1980, mais les témoignages concernent le mercredi et le jeudi suivant la disparition de Franck. Si celà était venu aux oreilles des gendarmes à ce moment là, l'affaire aurait certainement pris une autre tournure, jugez plutôt :

- Le 20/7/1980, nous rencontrons chez elle, à proximité de la Justice Mauve, Mlle Hélène Farges, journaliste à la "Gazette du Val d'Oise", une collègue d'Iris Billon Duplan. Nous étions à la recherche d'Iris. Mlle Farges nous dit qu'elle ne sait pas où la joindre, qu'elle ne travaille plus à la "Gazette" et qu'elle ne rentre plus chez elle (ses parents nous ont refusé toute information à ce sujet). Mlle Farges nous apprend tout de même qu'Iris devait écrire un livre avec Jean Pierre Prévost et que celà ne s'était pas fait, pourtant, elle entretenait de bonnes relations avec ce dernier, d'ailleurs elle habite dans le même immeuble que Jean Pierre et Salomon. Mlle Farges nous dit aussi qu'Iris lui a laissé entendre que toute cette affaire n'était qu'un canular et qu'elle s'en serait rendu compte en apprenant de Jean Pierre que les photos du "Parisien" (Voir plus loin) n'étaient que des trucages. Mais ce que nous apprend Mlle Farges concernant les jours suivant la disparition de Franck est beaucoup plus intéressant :

- Mlle Hélène Farges et monsieur Bertin, instituteur, organisaient dans l'école de Cergy, une sorte d'initiation au journalisme pour les élèves. Il s'agissait d'enquêtes sur la ville et les élèves choisissaient eux-mêmes leur sujet. Ceci, justement durant la semaine où Franck restait introuvable. Tout naturellement, certains élèves choisirent d'enquêter sur l'affaire Fontaine et de ce fait interrogeaient les gens au hasard. Mais le hasard fait parfois bien les choses et les amena, en présence de monsieur Bertin, à interroger à ce sujet une femme de service de leur école: Mme Massine. Or cette madame Massine se révéla être une tante de Franck Fontaine...

Une première fois, elle déclara, visiblement inquiète, qu'elle se faisait beaucoup de souci pour Franck. Le lendemain, visiblement en colère, elle déclara qu'elle savait très bien maintenant où se trouvait Franck, qu'il se cachait chez un ami à ... (Mlle Farges ne se souvenait plus du nom de la ville).

- Le jour même, nous nous sommes rendus chez monsieur Bertin qui nous reçut de façon fort sympathique. Il nous confirma point par point les déclarations de Mlle Farges, malheureusement, lui non plus ne se souvenait pas du nom de la ville; " Une ville comme Bordeaux", nous dit-il sans être formel.

Mais celà pouvait tout aussi bien être Beaumont ou Beauvais.

Le lendemain nous nous sommes rendus chez Mme Massine, malheureusement, elle n'était pas chez elle. Son mari ne nous apprend rien mais laisse entendre que sa femme en sait beaucoup plus que lui, il ne veut rien dire. Il précise aussi que ce n'est pas la peine que nous espérons en apprendre plus, sa femme ne nous dira rien et très certainement ne nous recevra même pas.

Nous avons pensé qu'il valait mieux téléphoner à cette dame pour prendre rendez-vous, ce qui fut fait et la réponse tomba, cinglante :

"...Je n'ai pas de temps à vous consacrer, ce n'est pas la peine d'insister, je n'ai rien à vous dire!"

Dans de telles conditions il est bien difficile d'insister. Alors, où était Franck? Nous lui avons posé la question à tout hasard et bien entendu il nous a répondu qu'il n'était pas à Bordeaux. Mais il nous a tout de même appris qu'il y avait vécu et qu'il lui reste des amis là-bas (et une tante, semble-t-il).

Mais revenons à la semaine en question: Franck reste introuvable...

A Cergy, le 1/12/1979, ce fut la ruée des groupements. Dans son appartement Jean Pierre Prévost répondait aux questions. Tout le monde écoutait la fantastique aventure et, comme venait de nous le dire le commandant de gendarmerie, les "témoins" en rajoutaient. Cependant, ils en oublièrent aussi. Ce matin là, c'était Jean Pierre qui parlait le plus comme à son habitude. Salomon restait silencieux. Une fois de plus ils racontèrent l'histoire sans s'étendre sur les détails. Ils ne parlèrent jamais de la présence de Fabrice Joly, ce qui permit à Jean Pierre de nous servir le couplet: "aucun de nous n'avait de permis de conduire, nous n'avions aucun intérêt à attirer l'attention des gendarmes."

Par la suite, Jean Pierre nous avoua que tout ce remue-ménage l'avait bien fait rire, surtout lorsqu'il reçut la visite d'un représentant du mouvement raëlien qui voulait faire croire que l'enlèvement de Franck avait été prévu et organisé par les mêmes héliotes dont il est question dans une autre affaire (aussi vaseuse que celle de Cergy).

Jean Pierre: "...Ne me parlez pas des groupements, ce qui les intéressait le plus c'était de savoir qui venait de quitter le fauteuil où ils prenaient place pour aussitôt lui "tirer dans les pattes"..."

En page 52 de "Contact OVNI Cergy Pontoise", il est écrit qu'au soir du 2/12, Salomon et Jean Pierre se sont réunis en compagnie d'Iris Billion Duplan pour que cette dernière puisse rédiger un article "étouffé" pour son journal. Il s'agit de l'article dont nous avons déjà cité quelques passages. Il n'avait rien d'étouffé, Jean Pierre ne s'était pas soucié de vérité et de précision. Accompagnant cet article figurait un portrait robot de la chose: La masse de brume entourant la Ford et les sphères lumineuses évoluant autour. A côté du dessin, Iris précise qu'il a été réalisé, sous les indications des "témoins", par un enquêteur ayant appartenu au GEPAN! Ceci est entièrement...(censuré)..., Jean Pierre savait très bien que Joël Mesnard n'avait jamais appartenu au GEPAN. Au GEPAN, oui. Ce n'est pas la première fois que l'on fait la confusion mais comme nous le verrons plus loin, si Joël avait effectivement appartenu au GEPAN, il n'aurait pas été reçu comme il l'a été durant huit jours chez Jean Pierre. Jusqu'au 9/12/1979 il fut investi de l'entière confiance des "témoins" et puis...Plus rien.

Théorème: Tout enquêteur non crédule, investigant sur une affaire vaseuse, reçoit de la part des "témoins", une poussée horizontale dirigée de l'intérieur vers l'extérieur, directement proportionnelle au volume d'objectivité, d'incrédulité et de capacité à flairer le coup fourré montré par l'enquêteur déjà cité; et inversement.

En fonction de ce théorème, nous comprenons mieux comment certaines personnes peuvent produire des "enquêtes" qui tendent à authentifier l'affaire qui nous intéresse.

Trêve de balivernes, donc, Iris, Jean Pierre et Salomon rédigent le fameux article étouffé. Vers 3h du matin, Salomon fatigué rentre se coucher chez lui pendant que Jean Pierre et Iris s'en vont chez cette dernière pour terminer l'interview. C'est cette nuit là, du 2 au 3/12 vers 4h30, que Franck va faire sa réapparition. Iris, témoin providentiel, assistera aux retrouvailles. Ce qu'elle raconte c'est ce qu'elle a vu et entendu à partir du moment où Salomon est venu chez elle pour y chercher Jean Pierre: Franck était de retour!

Le ton de son article montre clairement qu'elle y croyait dur comme fer. Elle ne cherche pas à vérifier la moindre affirmation des témoins et ne met pas en doute une seule fois leurs déclarations:

GAZETTE DU VAL D'OISE (5/12/1979)

"...Lundi matin à 4h20, une semaine minute pour minute après l'apparition de l'OVNI de Cergy Pontoise, Franck Fontaine se réveille, comme il devra l'expliquer, à l'endroit même où auraient été observés les inexplicables phénomènes liés à sa disparition. A 4h30, il frappe à la porte de Salomon N'Diaye, celui-ci prévient immédiatement son ami, Jean Pierre Prévost, lui aussi témoin de l'enlèvement sept jours plus tôt. Jean Pierre saute au cou de Franck en riant comme un hystérique: "C'est Franck, c'est Franck !" répète-t-il. Franck gêné, les yeux d'une bête traquée, se dégage: "Jean Pierre, c'est la tuile, on a plus de bagnole". Jean Pierre n'entend pas, le reprend dans ses bras. "Mais arrête", répète Franck, "je te dis que je me suis fait tirer la bagnole avec les jeans, tout". Jean Pierre sur le canapé, riant et pleurant à la fois, a une véritable crise nerveuse. Salomon, plus calme, essaye de faire comprendre à Franck que huit jours se sont écoulés depuis qu'ils se sont vus pour la dernière fois, que la voiture est sur le parking, qu'on l'a dit enlevé par les martiens, qu'on les a traités d'assassins. Mais il s'écoulera une bonne demi-heure avant que quelqu'un ait l'idée de lui mettre sous les yeux un article de Presse de la veille qui lui est consacré. On lui fait remarquer la date imprimée sur le journal. Franck le parcourt en tout sens, un rictus incrédule aux lèvres. Il répète: "je ne suis pas fou, j'ai pas dormi une semaine...Moi, je me suis réveillé tout à l'heure, dans le champ de choux, je suis venu et je ne comprenais pas pourquoi la porte de l'appartement était fermée et pourquoi Salomon était en pyjama. J'ai pas dormi pendant huit jours". "Mais si tu avais dormi dans le champ de choux, lui répète-t-on, on t'aurais vu, la France entière te recherche". Un calme relatif revient. "Il faut prévenir ta mère. Vous avez de la monnaie ? Il faut des pièces de 50ct, la cabine en bas, elle ne marche pas avec un franc". Tous trois fouillent dans leurs poches. "J'ai pas de monnaie", dit Franck, l'air navré en dépliant un billet de 100f tout froissé. On n'en croit pas ses yeux: lorsqu'il a disparu, il n'avait en poche qu'un billet de 100f... Il raconte bribe par bribe ce dont il se souvient: "J'ai pris la voiture pour aller voir ce truc, et j'ai rien vu, ça avait disparu, et puis j'ai vu cette boule blanche, à la limite de la route et du champ, qui oscillait. Elle a sauté sur le capot, la voiture a calé et j'ai trouvé les portières bloquées. J'ai senti un malaise et je me suis retrouvé debout dans le champ de choux. Je m'étais endormi, je ne sais plus. Mais je n'ai pas pu dormir pendant huit jours". "Et tu ne te souviens plus de rien ?" "Si, j'ai rêvé.../

Comme Franck est revenu, il n'est plus question de suicide ni de meurtre. Il ne se souvient pas où il était durant huit jours, pour lui, tout se résume à une demi-heure d'inconscience et il se retrouve huit jours plus tard, debout, dans le champ qui borde le boulevard de l'Oise.

Ce matin du 3/12/1979, la gendarmerie de Cergy reçoit un coup de téléphone provenant de la station de radio R.T.L. (NT6) vers 6h50. Un journaliste raconte qu'il vient de recevoir, un quart d'heure plus tôt, un appel téléphonique d'une personne qui aurait été témoin de la chose suivante: Vers 4h du matin, elle a vu dans le champ de choux qui borde le boulevard de l'Oise, où Franck Fontaine avait disparu, une boule lumineuse d'où est sortie une silhouette ressemblant à Franck. La boule s'est résorbée et a disparu tandis que la silhouette se dirigeait vers la chaussée à travers champ.

LE MATIN du 4/12/1979

"...En effet, ce n'est qu'à 7h que les gendarmes ont été prévenus de la réapparition de Franck Fontaine par un coup de téléphone de R.T.L. qui venait de recevoir l'appel d'un correspondant anonyme, soulignant qu'il avait vu apparaître Franck Fontaine dans un halo lumineux et que le jeune-homme se trouvait chez Jean Pierre Prévost.../

LE PARISIEN du 4/12/1979

"...Un coup de fil anonyme précisant: " J'en ai assez d'entendre sur votre antenne que Franck Fontaine n'est pas retrouvé, parce que moi, je viens de le voir. Je l'ai reconnu. Il était entouré d'un halo de lumière.../

APPROCHE n°22

"...Alors que l'on est toujours sans nouvelle de Franck, entre 4h et 4h30, monsieur X descend de son immeuble pour se rendre à son travail. Dehors, face à lui, le champ de choux...//...Là, donc apparaît un halo lumineux, puis à l'intérieur de ce halo, une silhouette se met en mouvement, pas très sûre d'elle au départ, et se dirige vers le duplex de Jean Pierre Prévost à la Justice Mauve. C'est Franck, il est de retour.../

(NDLR: Ma parole, messieurs Seray, Michel, et Fancellu étaient présents à ce moment là pour décrire avec tant de précisions! Ont-ils rencontré le fameux monsieur X ?)

Le mardi 4/12 au soir, chez Jean Pierre Prévost, alors que l'on évoquait ce fameux coup de téléphone à R.T.L., Salomon N'Diaye déclara spontanément aux enquêteurs du GEPAN (NT6): "C'est moi qui ai téléphoné. Je voulais toucher la prime d'Europe I mais je me suis trompé, j'ai appelé R.T.L.../

Le lendemain, le 5/12, lors d'une conférence de Presse, un reporter de R.T.L., justement, évoqua ce coup de téléphone anonyme (NT6). Salomon intervint là aussi pour dire que c'était lui l'auteur de cet appel. Il précise qu'il a téléphoné à R.T.L et ne parle plus d'Europe N°I, pour que la station appelle les gendarmes, ainsi la Presse et la gendarmerie au courant du retour de Franck, on ne pouvait plus penser à une collusion. Il affirme s'être nommé à la jeune femme à l'autre bout du fil et avoir dit: "Franck est revenu, il faut prévenir les gendarmes". Il dit avoir répété son nom, son prénom et son message à la rédaction de R.T.L.

Etonnement du reporter: Il existe une grande différence entre les déclarations de Salomon et message effectivement reçu.

A la suite de cette conférence de Presse, de nombreux journaux reprennent l'information:

VAL d'OISE MATIN du 6/12/1979

"...Quant au mystérieux coup de téléphone adressé à R.T.L., Salomon N'Diaye a avoué qu'il en était l'auteur, précisant toutefois qu'il avait donné son nom et son adresse à l'hotesse qui devait lui passer ensuite la rédaction.../

FRANCE SOIR du 6/12/1979:

"...Salomon N'Diaye a dû reconnaître que c'était lui qui lundi matin vers 5h30 avait, par téléphone, prévenu un poste périphérique du retour de Franck Fontaine, et, souligne-t-il, de son propre chef, sans en avoir averti ses deux camarades qui ont été très sincèrement surpris.

(NDLR: Alors qu'ils le savaient depuis la veille, comment ont-ils fait pour être sincèrement surpris ?)

C'est ainsi qu'à la page 56 de "Contact OVNI Bergy Pontoise", l'auteur principal écrit que les gendarmes arrivèrent chez Jean Pierre à la suite d'un coup de fil anonyme. Jean Pierre Prévost aurait entendu par la suite,

à la gendarmerie, la teneur du message anonyme: " Je suis un ouvrier et me lève tôt. Tout à l'heure, vers 4h20/ 4h30, regardant par la fenêtre de mon appartement qui donne sur le boulevard de l'Oise j'ai vu dans le champ de choux, une grosse boule lumineuse. Dans la lueur est apparue la silhouette d'un jeune homme qui s'est avancé et que j'ai vu entrer au II de la Justice Mauve. Je me suis dit: Ce doit être le type qui a disparu, voilà c'est tout."

(NDLR: Remarquez les différences entre les diverses sources d'information, ce message anonyme est étrangement malléable)

Il est aussi écrit que Jean Pierre en jouant les détectives, pense avoir identifié l'ouvrier en question et que ce dernier par peur de subir les tracasseries des jeunes gens, se garde bien de se faire connaître. En page 61, l'auteur principal dénonce les "insinuations calomnieuses" de certains journaux. Ces derniers auraient méchamment insinué que Salomon avait appelé R.T.L. par erreur en pensant appeler Europe I pour toucher la prime offerte à toute personne pouvant fournir des renseignements sur cette affaire.

Nous avons vu qu'il n'y avait pas de quoi s'indigner puisque c'est Salomon lui-même qui avait avoué cela en présence des enquêteurs du GEPAN. Quant au message entendu à la gendarmerie de Cergy par Jean Pierre et l'ouvrier soit disant identifié (Le monsieur X d'APPROCHE ?), nous allons voir ce qu'il faut en penser:

Si nous lisons ce qu'écrivait Gérard Bateau dans A.U.R.I.A.U n°1, il semble que l'on veuille nous faire croire qu'il y eut deux coups de fil passés à R.T.L. le 3/12:

"...A ce stade, je crois utile de rappeler la censure dont l'affaire fut l'objet. Par exemple, je trouve navrant qu'on ait pu lire dans les journaux du 5/12, que les gendarmes avaient fait avouer à Salomon N'Diaye qu'il était le mystérieux correspondant anonyme qui avait annoncé le retour de Franck. Car, si Salomon a bien appelé une radio périphérique pour faire part des événements, non seulement il s'est présenté comme étant un des amis de Franck, mais de plus, il n'a jamais parlé de brouillard lumineux.../

Il n'y avait vraiment pas de quoi se navrer. Les enquêteurs du GEPAN (NT6) sont allés vérifier auprès du personnel de R.T.L. et ils ont appris:

- 1) Jusqu'à 6h30, il n'y a personne au standard de R.T.L. et c'est le gardien qui répond. Salomon n'a pas pu avoir une standardiste avant 6h30.
- 2) A partir de 6h30 la standardiste n'a reçu qu'un seul appel, anonyme, conforme à la version donnée à la gendarmerie et présentée par les journalistes de R.T.L.
- 3) A la salle de rédaction, il n'y a personne avant 6h du matin et par la suite, un seul appel concernant Franck Fontaine a été reçu ce matin là, vers 6h40 et son auteur anonyme expliquait qu'il avait vu Franck arriver dans le champ de choux.
- 4) Par la même occasion, les enquêteurs du GEPAN apprirent qu'il y eut effectivement deux coups de téléphone concernant Franck, mais le premier remontait au 26/11/1979 vers 14h et avait pour auteur Jean Pierre Prévost.

Conclusion: Le monsieur X d'APPROCHE = L'ouvrier identifié mais prudent de Jean Pierre = Salomon N'Diaye.

En effet, Salomon a gaffé une première fois devant les enquêteurs du GEPAN et tous les mensonges successifs de Jean Pierre et Salomon n'avaient pour but que de recoller les pots cassés. Ils ont berné beaucoup de monde, y compris ceux qui se vantaient, lors

d'une conférence, d'avoir obtenu l'entière confiance des "témoins" en exclusivité. Ceux-là ne savaient pas dans leur infinie naïveté (mais peut-être était-elle simulée comme certaines "trances hypnotiques profonde"), que les "témoins" accordaient largement leur confiance à quiconque pouvait leur être utile de quelque façon que ce soit. Notre ami Joël s'en souvient encore.

Ainsi, des enquêteurs, des scientifiques avancés, écrivaient-ils dans leur enquête publiée sous forme de livre, que Salomon N'Diaye avait téléphoné avant 5h30 à R.T.L. Nous avons vu que ce n'était pas le cas. Il aurait déclaré à la standardiste: "...C'est Salomon N'Diaye qui vous parle, je suis l'un des témoins de l'affaire Franck Fontaine à Cergy. Faites votre possible pour contacter la gendarmerie, Franck est de retour mais il ne veut voir personne..."

Nous pensons que les "témoins" ont effectivement accordé leur entière confiance aux auteurs de cette enquête, mais simplement pour recopier fidèlement et sans chercher à savoir, tout ce qu'ils pouvaient pondre comme absurdités. En effet, comment un enquêteur sérieux aurait-il pu croire Salomon. Si Franck voulait être tranquille ce n'est certainement pas à des journalistes qu'il fallait téléphoner. Le plus simple n'était-il pas de téléphoner à la gendarmerie ? Par contre, s'il voulaient une fois de plus être sous les feux de l'actualité, Salomon avait misé juste comme Jean Pierre le 26 novembre.

Mais revenons à Franck et à la journée du 3/12. Lors de sa déposition à la gendarmerie, il a déclaré ne se souvenir de rien, d'un rêve, en ce qui concerne la semaine écoulée. Il pense avoir dormi une demi-heure ou trois quart d'heure. Il se souvient tout de même de "présences" et de "voix" mais ne se rappelle pas ce qu'elles disaient (NT6). En bref, ses souvenirs sont nébuleux. En ce qui concerne le phénomène responsable de sa disparition, Franck reste très imprécis:

EUROPE I , 4/12/79 (enregistré)

"...Franck Fontaine qui avait disparu lundi dernier en pleine nuit a fait sa réapparition également en pleine nuit, à la même heure, habillé de la même façon, avec la même somme d'argent en poche. Il déclare ne se souvenir de rien et avoir sombré dans un étrange sommeil...//.....

- Quand vous étiez dans la voiture vous avez vu une petite boule, c'est ça ?
- Ouai...
- Et qu'est-ce qui s'est passé à ce moment là ?
- Il y a eu du brouillard autour...
- Et qu'est-ce que vous avez fait ?
- J'ai essayé de sortir.
- Vous avez été paralysé en quelque sorte ?
- Non, je ne suis endormi après...
- Et ce matin quand vous êtes arrivé, vous vous sentiez comment ?
- Ben moi...Pour moi j'étais la semaine dernière.
- Et finalement qu'est-ce que vous pensez de cette histoire ?
- C'est un peu...C'est un peu délirant...
- Vous êtes persuadé que vous avez été enlevé par un OVNI, par quelque chose de mystérieux ?
- Oui ça, il y a eu quelque chose, on m'a embarqué.
- Vous êtes incapable de définir quoi ?

- Non, je ne sais pas...
- Vous trouvez normal, tout de même, qu'on mette en doute ce que vous dites ?
- Oui, c'est normal, vous savez, moi personnellement on me raconterai ça, je ne le croirai pas.

T.V. lundi 3/12/1979. (extrait d'enregistrement): CDT Courcoux, brigade de Cergy:

"...Il explique comme un phénomène OVNI, c'est à dire qu'il a disparu lors de l'apparition d'une boule lumineuse. Il a vu, sur le côté droit de sa voiture, une petite boule lumineuse de la grosseur d'une balle de tennis qui se posait sur son capot. A ce moment là, la voiture s'est retrouvée entièrement camouflée dans un nuage de brouillard, il s'est retrouvé paralysé et il ne sait plus du tout ce qui s'est passé à partir de ce moment là. Ce matin, à 4h30, exactement à la même heure et au même endroit, il s'est retrouvé là. Il nous dit: "...La mémoire m'est revenue d'un seul coup et je me suis dit, mais, je me suis fait voler la voiture!" Donc, il s'est précipité chez ses amis en disant: " On nous a volé la voiture!..."//...Nous n'arrivons pas à déceler un canular ni autre chose, ils n'ont pas tellement intérêt à nous raconter un canular, ça ne leur rapporte rien, ce sont des jeunes gens que nous ne connaissions pas avant, et cela ne leur rapportera absolument rien, sauf maintenant d'être sous les feux de l'actualité.../

Remarquez que Jean Pierre et Salomon avaient déjà fait ce qu'il fallait en ce qui concerne ce dernier point.

Le 3/12/1979, les gendarmes firent prélever, sur la personne de Franck Fontaine, un échantillon de sang pour analyses. Nous avons tenté plusieurs fois de savoir, en nous rendant à la gendarmerie de Cergy, ce qu'avaient donné ces analyses. Vers la fin du mois d'avril 1980, il nous fut répondu que ces analyses n'avaient rien révélé du tout. A ce jour, nous avons confirmation (NT6) que l'échantillon sanguin prélevé par les gendarmes n'avait rien révélé du tout. En effet, il n'avait pas pu être analysé par le laboratoire du fait de son état à l'arrivée (hémolysé). Nous n'avions pas connaissance de ce détail d'importance lorsque nous avons annoncé à Jean Pierre Prévost, en mai 1980, que la prise de sang effectuée sur Franck n'avait rien donné. Ceci n'était pas trop grave, nous avons tout de même soulevé un drôle de lièvre, car nous ne savions pas non plus qu'en fait, il y eut deux prises de sang (voir plus loin l'histoire du Cortisol).

Dans l'après-midi du 3/12, les "témoins" furent conduits au parquet de Pontoise devant le substitut du procureur. Ils furent entendus en présence de représentants du GEPAN qui notèrent un fait nouveau (NT6): Franck déclare à ce moment avoir parlé aux gendarmes de rêves et de souvenirs confus uniquement pour avoir la paix: "En fait, je me souviens parfaitement de ce qui s'est passé mais je ne veux plus parler de cette affaire, sauf ultérieurement, avec des gens capables de me comprendre".

Dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", page 59, il est écrit que Franck, au moment de son retour ne se souvenait que de quelques bribes de rêve., de rêve confu mais fantastique, si fantastique qu'il vaut mieux pour lui ne se souvenir de rien. Il a peur d'être enfermé dans un hopital psychiatrique.

Alors, pourquoi, dans ces conditions, a-t-il laissé entendre, lors de son audition au parquet de Pontoise, qu'il se souvenait très bien de ce qui s'était passé alors qu'il venait de déclarer le contraire aux gendarmes ? A notre avis, il n'y a pas que les souvenirs de Franck qui soient nébuleux....

Les enquêteurs du GEPAN se présentèrent aux témoins juste après l'entrevue avec le substitut. Ils avaient l'intention de faire procéder à quelques examens avec l'accord des trois jeunes gens. Ils proposèrent de les emmener à l'extérieur de Paris, dans un endroit très tranquille, dans une clinique. Il s'agissait de la clinique du prof. Faure à Bonneval, une clinique psychiatrique.

Par la suite, beaucoup de choses furent écrites à propos de cette clinique et certains allèrent même jusqu'à insinuer qu'on voulait y enfermer nos mousquetaires.

Nombre d'enquêteurs se rendirent jusqu'à Bonneval pour se rendre compte par eux-même que la clinique en question était bien un hôpital psychiatrique. Nous avons entendu un enregistrement (un de plus) réalisé par deux de ces "enquêteurs" pendant leurs investigations sur place. Une véritable tarte à la crème, c'était assez lamentable et cette bande son est digne de figurer au musée de la bêtise. De plus, cette cassette avait déjà été utilisée et mal effacée, ce qui nous permettait d'entendre par moment quelques morceaux de musique militaire (NDLR: En l'occurrence, celle de l'armée allemande.).

Lorsque nous avons tenté de rentrer en possession d'une copie de cette bande son, on nous a répondu que le propriétaire s'en était débarrassé à la suite d'une recrudescence de phénomènes "parapsychologiques" à son domicile (???)

Misère et décrépitude de l'ufologie, nous pensons très sincèrement que certains devraient faire un petit séjour à Bonneval, justement.

Pourquoi le GEPAN voulait-il faire venir les témoins à Bonneval ? certains d'entre nous avaient déjà une petite idée là-dessus, elle se vérifia par la suite:

- 1) Il suffisait de lire, dans le second livre écrit par un contacté célèbre, comment, face aux scientifiques, il pulvérisait les limites de l'entendement humain (C'était vrai, mais pas dans le sens où il l'entendait). A la page 36 de cet ouvrage remarquable, figure la reproduction d'une lettre adressée à l'auteur. Elle est datée du 1/4/77 et signée Pierre Guérin. C'est dans cette lettre que l'on peut lire que le Prof. Faure est neuro-psychiatre, qu'il pratique l'hypnose, qu'à l'époque il collaborait déjà avec Claude Poher et Pierre Guérin en interrogeant sous hypnose les témoins d'observation d'OVNI qui acceptaient de se prêter à l'expérience.
- 2) Dans la revue A.U.R.I.A.U. de décembre 1980, dans la rubrique "Ils ont dit" est publiée une conversation entre plusieurs personnes (Enr.) dont monsieur Pierre Guérin. Celui-ci s'élève contre les allégations de certains: " Il est certain qu'emmener les trois témoins à Bonneval, ce n'était pas pour les y retenir, pour les coincer dans cet hôpital comme vous le dites..."
- 3) Nous apprenons (NT6), que le prof. Faure a déjà participé aux recherches entreprises par le GEPAN. Ensuite, les enquêteurs du GEPAN font remarquer que si l'on avait eu l'intention d'interner les trois jeunes gens à Bonneval comme cela fut insinué par plusieurs personnes, la première précaution aurait été de ne pas mentionner le nom de cet hôpital.
- 4) Nous devons signaler que l'on ne fait pas disparaître aussi facilement des personnes ayant bénéficié d'une publicité journalistique aussi tapageuse. Si cela avait été le cas, quelle aubaine pour ceux qui brandissent habituellement l'étendard "Anti GEPAN", "Anti Black-out", "Anti-Conspiration-du-silence".

Mais revenons à la sortie du tribunal où nos témoins rencontrent les représentants du GEPAN. Ces derniers proposent donc à Franck, Jean Pierre et Salomon de les emmener à Bonneval pour y subir quelques examens :

Dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", il est écrit que les trois jeunes gens déclinerent l'invitation, ils étaient fatigués et voulaient rentrer chez eux, Franck ne refusait pas de se soumettre à des examens susceptibles d'aider la science, mais il proposa aux représentants du GEPAN de revenir le lendemain soir à la Justice Mauve pour aviser. "Passablement déçus", les hommes du GEPAN promirent de revenir comme convenu le lendemain 4/12.

Dans APPROCHE n°22, il est écrit que Franck voulut bien, en premier lieu, laisser s'exécuter sur lui "la" prise de sang à Bonneval. Les auteurs signalent au passage que la clinique du prof. Faure est un hôpital psychiatrique (NDLR: Histoire de faire frémir un peu le lecteur). Franck et ses amis venant de subir de longues heures d'interrogatoire, voulurent remettre ça au lendemain, chose qui fut décidée après "après discussions".

Nous avons déjà vu pourquoi les enquêteurs du GEPAN voulaient faire venir les "témoins" à Bonneval, mais aussi pour qu'ils puissent échapper à la Presse (NT6):

"...Le vedettariat n'a pas l'air d'effrayer les jeunes gens, ils font état de leur grande fatigue et après discussion, ils sont d'accord pour partir le lendemain. Rendez-vous est pris pour le lendemain 10h chez Jean Pierre Prévost. Tout le monde quitte le tribunal vers 18h.

Notez les différences entre les trois relations. Dans la première, le rendez-vous du lendemain est situé le soir alors que dans la troisième c'est le lendemain 10h du matin. Dans la première, il est question d'aviser seulement, dans la seconde et la troisième il est bien question d'aller à Bonneval. Il est vrai que les enquêteurs du GEPAN se rendirent chez Jean Pierre Prévost le soir du 4/12, mais c'est simplement, comme nous allons le voir, parce que nos témoins les avaient fait tourner en "bourriques" depuis 10h du matin. Ensuite, il est bon de noter que dans la troisième relation, il est écrit que tout le monde quitte le tribunal à 18h alors que dans "Contact OVNI Cergy Pontoise" on peut lire à la page 65:

"...A 20h, minés par la fatigue et la tension nerveuse on les réunis dans un bureau du palais de justice.../

Dans ces trois sources d'information différentes, il est écrit qu'ils font état d'une certaine fatigue, qu'ils sont minés par la tension nerveuse etc... Comment se fait-il que les membres du GEPAN apprirent (NT6) que ce soir là (3/12), ils sont restés dehors jusqu'à 1h du matin à prendre des photos dans le champ de choux, où ils sont vus par une patrouille de C.R.S qu'ils saluèrent à grand bruits ?

De quelle sorte de grande fatigue étaient-ils atteints ?

De quelles photos s'agissait-il? Des petites boules-réverbères dont nous reparlerons plus loin ?

Dans APPROCHE n° 22, il est écrit que le lendemain Franck posa une petite condition pour aller à Bonneval: Que son médecin de famille l'accompagne, c'est seulement à ce moment que les représentants du GEPAN décidèrent de faire la prise de sang sur une simple banquette.

Dans AURIAU n°2, il est écrit qu'à partir du moment où les trois jeunes gens ont proposé de venir avec le médecin, les membres du GEPAN n'ont plus jugé utile d'aller à Bonneval et se sont contentés d'une prise de sang et d'un prélèvement d'urine, sur la personne de Franck, dans l'appartement de Jean Pierre.

A lire celà, on pourrait penser que le GEPAN avait renoncé à Bonneval simplement parce que la présence du médecin de Franck n'était pas souhaitable pour d'obscures raisons inavouables. A lire la notice technique du GEPAN concernant cette affaire, il en va tout autrement:

Le 4/12, à 10h du matin, les membres du GEPAN se présentèrent chez Jean Pierre Prévost comme convenu la veille. Personne ne répond, chez Salomon non plus. Ils entreprennent alors des recherches pensant que les jeunes gens sont partis pour éviter la Presse. Ils téléphonent alors chez le grand-père et la mère de Franck qui ne savent rien. Fabrice Joly n'est pas chez ses parents, les parents de Manina ne sont pas chez eux. Vers 12h ils retournent à la Justice Mauve, aperçoivent les représentants de l'IMSA en train de parler à des journalistes. Chez Jean Pierre et Salomon c'est le silence complet. Les enquêteurs du GEPAN s'en vont et continuent de chercher auprès de la famille.

Peut-être n'étaient-ils pas là et avaient-ils oublié ce rendez-vous, ou simplement dormaient-ils profondément vu qu'ils étaient encore debout à 1h du matin.

En nous reportant aux pages 31 à 33 de "Contact OVNI Cergy Pontoise", non seulement nous pouvons constater qu'ils étaient bien là, qu'ils ne dormaient pas et que les membres du GEPAN avaient bien reconnu les membres de l'IMSA qui parlaient avec des journalistes, mais aussi que nos témoins avaient volontairement laissé porte close (en fonction du théorème déjà cité):

Il était bien 12h, c'est alors qu'après avoir éloigné la Presse en prétendant qu'ils n'étaient là que pour s'imprégner du "site où avait eu lieu la rencontre du troisième type", les scientifiques mondialement avancés se rendirent discrètement chez Jean Pierre (donc juste après le GEPAN), ce dernier leur ouvre la porte et leur fixe rendez-vous pour 13h30.

(NT6): Ce même jour vers 16h30, les représentants du GEPAN reviennent à la Justice Mauve et rencontrent Corinne revenant avec des provisions. Elle dit que tout le monde est bien chez Jean Pierre mais demande à ce qu'ils reviennent dans 1h. Vers 17h30, ils reviennent, sonnent, personne n'ouvre. Ils vont frapper une demi-heure avant qu'un enfant vienne leur ouvrir et qu'il appelle Corinne, puis un jeune homme vient (Jean Luc) et ils rappellent le rendez-vous fixé à 10h du matin. Jean Luc dit qu'une séance d'hypnose est en cours, il referme et dit qu'il va revenir. Un quart d'heure après les représentants du GEPAN sont obligés de frapper de plus en plus fort. Finalement c'est Jean Pierre qui vient ouvrir et la discussion s'engage. Ensuite Franck arrive sur le palier: Ils ne veulent pas être dérangés, ils sont fatigués. Franck reconnaît que le rendez-vous de 10h du matin n'a été donné que pour se débarrasser du GEPAN. Il dit qu'il n'ira à Bonneval que s'il est accompagné de son médecin dont il donne l'adresse et fixe un autre rendez-vous pour le soir même après le repas. Les membres du GEPAN n'ont plus qu'à se rendre chez le médecin de Franck pour lui demander s'il est prêt à l'accompagner à Bonneval. C'est ce qu'ils font et le médecin est d'accord.

C'est ce qu'on appelle faire tourner les gens en bourriques, ne trouvez-vous pas ? Et ce n'est pas fini...

Revenons aux membres de l'IMSA, à 13h30, ils reviennent chez Jean Pierre comme prévu. Sont présents: Jean Pierre, Franck, Salomon, Manina, Corinne et Jean Luc, on interroge et on enregistre. On plonge Jean Pierre sous hypnose car Franck refuse l'expérience. En pleine séance, on frappe à la porte, Franck et Jean Luc s'en vont ouvrir: C'est le GEPAN! Franck et Jean Luc reviennent et l'on interrompt la séance. Les gens du GEPAN ont l'intention d'emmener Franck et ses amis à Bonneval. Franck accepte le principe à condition que son médecin traitant l'accompagne.

Il existe une grande différence entre les deux relations. Dans le premier

cas (NT6), les enquêteurs du GEPAN frappent à la porte à 17h30 durant une demi-heure avant qu'un enfant vienne ouvrir, ensuite c'est Jean Luc qui arrive sur le palier et dit qu'il va revenir. Les gens du GEPAN attendent encore un quart d'heure et frappent à nouveau. C'est Jean Pierre qui vient sur le palier suivi de Franck.

Dans le second cas (Contact OVNI), Franck et Jean Luc vont ouvrir tout de suite et reviennent annoncer la visite du GEPAN. Jean Pierre ne bouge pas.

Ceci est assez important, car selon l'auteur principal du livre-enquête, Franck ne pouvait pas entendre certaines révélations de Jean Pierre plongé sous hypnose car à ce moment là il parlait avec les gens du GEPAN (voir p 71 de l'oeuvre). Si l'on en croit l'enquête du GEPAN, ce n'est pas possible puisque Jean Pierre était sur le palier avec Franck et qu'il y est arrivé avant lui.

Les gens du GEPAN reviennent donc vers 22h chez Jean Pierre comme convenu. Sont présents: Jean Pierre, Corinne, Salomon, Iris Billion Duplan, Jean François Cotarsky, (Pour ce dernier l'orthographe n'est pas garantie mais il est bon de noter que cette personne est membre de la secte du "contacté" Eugénio Soragusa dont la délégation en France se trouve à Allauch, à proximité de Marseille), un jeune homme et une jeune fille.

Jean Pierre et Jean François sont les plus bavards. Ce dernier parle beaucoup de sentiments et de ce qu'il sait sur les extraterrestres, il dit que Franck et les autres vont devenir plus intelligents, qu'il y aura d'autres "contacts". Il intervient souvent en coupant la parole aux autres. Jean Pierre parle de sa méfiance vis à vis de la police, du GEPAN, de son mépris pour les journalistes (NDLR: Comment ? Lui qui ne rate jamais l'occasion de leur téléphoner, c'est un comble!), pour les raëliens, etc... Vers 23h Franck arrive en compagnie de Manina et d'un autre jeune homme. La discussion se poursuit. Lorsque la question de Bonneval revient sur le tapis, Franck se montre réticent même en sachant que son médecin accepte de l'accompagner. Par contre, il est d'accord pour que son médecin l'examine le lendemain chez Jean Pierre. Rendez-vous est pris pour 11h30. Les membres du GEPAN vont rester jusqu'à 2h du matin pour écouter Franck parler de ses souvenirs qui lui reviennent progressivement durant son sommeil. Il dit qu'il se souvient de beaucoup de choses mais ne révélera pas tout. Il explique qu'il a été en contact avec des êtres sans corps qui parlaient français et la communication à sens unique, d'eux vers lui, n'était pas verbale.

Si on fait le compte, les représentants du GEPAN ont dû tourner en rond de 10h du matin jusqu'à ce qu'on les reçoivent effectivement à 22h. Ensuite, ils ont participé à la discussion jusqu'à 2h du matin le lendemain pour apprendre que Franck ne voulait pas aller à Bonneval même avec son médecin et que les examens se réduiraient à leur plus simple expression vers 11h30 chez Jean Pierre Prévost.

Nous imaginons très bien ce qu'ils ont pu ressentir en lisant ce qui va suivre:

VAL D'OISE MATIN du 6/12/1979:

"...Franck Fontaine explique: "Je ne révélerai tout que lorsque j'aurai la garantie de l'Etat de ne plus être trainé dans la boue. On ne me croit déjà pas lorsque je raconte ma disparition, alors imaginez un peu si je racontais tout le reste. Jean Pierre Prévost a accepté de dire sous hypnose ce qu'il a vu, mais moi je ne veux pas m'y soumettre car tout sera alors dévoilé et je ne veux pas être traité de cinglé..." En ce qui concerne les examens réalisés par les scientifiques du GEPAN, le disparu de Cergy Pontoise précise: "...Je les ai reçus et je leur ai proposé de parler mais au bout de deux heures, ils ont dit qu'ils étaient fatigués et ils sont partis. Je veux parler avec des gens sérieux en étant sûr qu'on ne me prendra pas pour un fou..."

FRANCE SOIR du 6/12/1979:

"...Au trio, il ne faut plus parler des trois envoyés spéciaux du GEPAN qui sont venus pour les interroger. Jean Pierre Prévost surtout est furieux: "...Ce sont des pseudo-scientifiques. Ils ont un peu parlé, mais quand nous avons voulu leur décrire le terrifiant phénomène lumineux, ils sont partis immédiatement sous prétexte qu'ils étaient fatigués.../

Il faut noter que nous avons remarqué nous-même: Lorsque les témoins avaient rendez-vous avec des gens dont ils se méfiaient (en vertu du théorème déjà cité), ils prenaient bien soin de s'entourer de beaucoup d'amis. Lorsqu'avec quatre ufologues nous avons voulu rencontrer Franck ce dernier est arrivé au rendez-vous avec une multitude d'amis à la grande frayeur d'un de ces ufologues. Il est heureux pour celui-ci qu'il n'ait pas fait partie de notre petit groupe car il aurait eu bien des occasions de s'effrayer.

Au sujet des examens pratiqués sur Franck le 5/12/1979, il est écrit à la page 105 de "Contact OVNI Cergy Pontoise" (prise de sang et prélèvement d'urines) que le GEPAN était revenu avec le médecin de Franck qui acceptait de le suivre jusqu'à Bonneval. Les gens du GEPAN "plutôt embarrassés" admirent que l'on pouvait très bien faire ces prélèvements sur place. Ce qui, pour les auteurs, tendait à démontrer que le GEPAN avait une idée derrière la tête et que la présence de ce médecin remettait tout en question. Donc, il valait mieux ne pas aller à Bonneval. Nous avons vu que c'est bien Franck lui-même qui avait refusé de s'y rendre et qu'il avait proposé lui-même de faire ces prélèvements chez Jean Pierre.

Ce qui fut donc fait par ce médecin en question en présence des représentants du GEPAN. Alors qu'ils avaient rendez-vous, ces derniers tombent sur une meute de journalistes, il est 11h30. Ceci confirme bien que lorsque nos "témoins" devaient rencontrer des gens capables de flairer le canular, ils prenaient bien soin de s'entourer. Une conférence de Presse avait été organisée par Jean Pierre, vous savez celui qui méprise les journalistes, les représentants du GEPAN attendent donc en compagnie du médecin que cette conférence se termine sans entrer. Ensuite, lorsque tous les journalistes sont partis, le médecin tente de procéder à une prise de sang sur Franck qui se rebelle, surtout lorsqu'il apprend que c'est uniquement pour le GEPAN. C'est un comportement plutôt étrange pour quelqu'un qui prétendra plus tard (Contact OVNI Cergy Pontoise):

"...Ne pas refuser de se soumettre à des examens susceptibles d'aider la science..."

Après s'être fait "charrier" par son médecin, Franck finit par se laisser faire. Le médecin procède ensuite à un examen dermatologique rapide qui ne montre rien de particulier. Un récipient est confié à Franck pour qu'il puisse y recueillir ses urines durant 24h et qu'il le porte au laboratoire de Pontoise. Le médecin lui demande aussi de venir le voir à son cabinet pour faire une radio des poumons et il confie les flacons de sang aux représentants du GEPAN.

Franck a gagné, il ne part pas pour Bonneval et évite ainsi toute une série d'examens plus approfondis, qui, n'en doutons pas un instant, auraient montré que Franck n'avait vécu aucun événement exceptionnel. Peut-être auraient-ils permis de prouver que Franck n'avait jamais été enlevé par des extraterrestres et s'était simplement caché chez un ami à ...Bordeaux? Bord de l'eau ? Bord de l'Oise ?

Le 1/3/1980, lors d'une conférence organisée par une association à caractère ufologique (dont nous avons déjà parlé), en présence de monsieur Pierre Guérin, monsieur Didier Sofranionek, ex-président du groupement "Frontière de la science", affirme avoir rencontré monsieur Alain Esterle fin Janvier 1980 au CNES, rue de l'Université à Paris. Monsieur Alain Esterle, directeur du GEPAN, lui aurait signalé que dans l'analyse de sang prélevé sur la personne de Franck Fontaine, on aurait trouvé un taux élevé de cortisol. Ceci serait la preuve que Franck aurait vécu des

moments exceptionnels l'ayant fortement perturbé .

Dans une lettre datée du 24/3/1980 et adressée à l'association AURIAU, monsieur Didier Sofranionek écrit qu'en effet le GEPAN lui a transmis les résultats de certaines analyses médicales faites sur Franck Fontaine: "...En analyse d'urine tout est normal sans plus, mais par contre l'analyse de sang montre une anomalie très nette. Le taux de cortisol est anormalement élevé, ce qui indique d'après les spécialistes du GEPAN que Franck Fontaine a vécu durant quelques jours des événements inhabituels ..." Et il conclut ce passage en écrivant: "...Voilà, cher monsieur, tout ce que le GEPAN a recueilli dans son enquête, ce qui, nous devons bien le dire, est faible..."

Nous en profitons pour signaler que planter des électrodes dans un champ de choux n'est pas forcément "très fort".

De notre côté, le 4/5/1980, nous annonçons à Jean Pierre Prévost que les analyses de sang avaient été négatives et n'avaient rien révélé d'anormal. Bien entendu, comme nous l'avons signalé, nous en étions encore à celles des gendarmes et nous ne savions pas encore pourquoi elles n'avaient rien donné et surtout pas qu'il y en avait eu d'autres. Jean Pierre nous affirme qu'il tient à notre disposition un document prouvant que la prise de sang pratiquée sur Franck avait révélé à l'analyse un taux triple de Cortisol.

Dans APPROCHE n°22, il est écrit: "...Monsieur Seray, monsieur Bateau et Mlle Lesot rencontrèrent un président de groupement parisien ayant en sa possession une lettre signée du GEPAN stipulant entre autre note, que le taux de cortisol dans le sang de Franck aurait tout simplement triplé. Cette lettre serait toujours entre les mains de ce président, ce dernier refusant de la remettre.../

Dans une lettre datée du 14/5/1980, Jean Pierre Prévost nous écrit:

"...Pour le document je ne pense pas qu'il y ait de problème, mais je te le remettrais.../

Dans une seconde lettre datée du 30/10/1980, Jean Pierre Prévost nous écrit:

"...Tu me parles des résultats de la prise de sang, sur ce point je connais un certain président de Frontière de la science qui possède tant de couleurs que l'on ne sait jamais à laquelle se fier! Et oui, il a exhibé son papier sur l'analyse de sang, le jour de la conférence de Villebon sur Yvette, devant 200 personnes dont monsieur Pierre Guérin. Des promesses mais pas de nouvelles. Aux dernières, il n'aurait plus le droit de le diffuser.../

Le vendredi 7/11/1980, nous rencontrons monsieur Sofranionek et la conversation est intégralement enregistrée:

Questionné sur le document qu'il aurait exhibé à la conférence de Villebon sur Yvette, il nie, il n'a aucun document en sa possession. Il signale que le président en question dans APPROCHE n° 22 c'est lui-même mais il répète que c'est un mensonge, qu'il n'a jamais eu de document. Il affirme que c'est monsieur Esterle qui lui a donné cette information verbalement: Le taux de cortisol aurait doublé, mais il n'a jamais eu aucun document écrit. Il dit aussi que durant cette fameuse conférence de Villebon sur Yvette il a entendu Jean Pierre Prévost affirmer qu'un ami à lui avait téléphoné au GEPAN pour obtenir les résultats de la prise de sang et qu'on lui aurait répondu que ceci ne pouvait être communiqué qu'après 7 ans.

Jean Pierre nous a répété, lors d'une entrevue, qu'il avait vu monsieur Sofranionek brandir un document lors de cette conférence et qu'effectivement un ami à lui avait téléphoné au GEPAN sans résultat.

Nous questionnons donc monsieur Alain Esterle par écrit et il nous répond de même:

"...Le taux de Cortisol de la prise de sang en question était à la limite supérieure du taux normal. Il n'avait ni doublé ni triplé comme certains se sont plus à le faire croire et je n'ai jamais rien dit de tel à monsieur Sofranionek.../

On trouve confirmation dans la notice (NT6) du GEPAN: Les analyses de sang et d'urines n'ont rien révélé du tout. On peut lire aussi dans cette même notice:

"...Dans une revue d'un de ces groupements on trouve une enquête dont les auteurs multiplient les erreurs monumentales. Ces enquêteurs racontent comment ils ont rencontré un président de groupement parisien ayant en sa possession une lettre signée du GEPAN et stipulant entre autres notes que le taux de cortisol dans le sang de Franck avait simplement triplé. Un tel document n'ayant jamais existé, doit-on en conclure que certains ufologues ne reculent pas devant la fabrication de faux...?

Ils n'en ont pas besoin. Ils se contentent de créer la rumeur qui sera rarement vérifiée et continuera de courrir jusqu'à devenir une preuve. Elle existera en dépit du fait que le document lui-même n'existe pas. Qui cherchera à se le procurer ? Personne voyons! Nos mythomanes sont bien tranquilles de ce côté là. Le seul inconvénient c'est que ceux qui utilisent ces rumeurs invérifiées, un jour, ne savent plus eux-mêmes où ils en sont et ce qu'il en est:

Dans LE GRAND CONTACT n°I, la revue produite par Jean Pierre Prévost, ce dernier lance un appel aux personnes présentes lors de la conférence de Villebon sur Yvette:

"...L'ex-président de Frontière de la Science a affirmé posséder les résultats d'analyses de sang de Franck Fontaine, affirmant également le tenir du GEPAN, où le taux de cortisol s'annonçait triplé, il serait bon que les personnes présentes se rappellent de ses propos. Si toutefois leurs mémoires avaient un trou, je dispose de l'enregistrement. La question que l'on se pose est de savoir où est passé ce document ? Peut-être n'existe-t-il plus..."

Sacré Jean Pierre! Il ose écrire celà alors qu'il sait très bien que ces résultats d'analyses ne montrent rien de particulier, et il le sait depuis longtemps lorsqu'il écrit cet appel déchirant. A la page 4I de la notice du GEPAN, il est écrit que les "témoins" n'ont jamais téléphoné pour obtenir ces fameux résultats. En page 34, il est écrit que quatre mois après (soit en mars 1980), Franck et Jean Pierre retournèrent voir le médecin de Franck. Ils apprirent de ce dernier que le sang prélevé le 5/12 était parfaitement normal et ils ne demandèrent pas à voir ni à conserver le document d'analyses fournit par le laboratoire.

Jean Pierre et Franck nous avaient affirmé que le GEPAN refusait de leur donner ces résultats avant 7 ans. Or, le GEPAN leur avait indiqué par courrier que ces résultats étaient disponibles chez le médecin en question.

Et voilà, tout ce fouilli simplement parce que nous avions dit à Jean Pierre que les analyses de sang n'avaient rien donné. Il le savait, à ce moment là, depuis plus d'un mois mais celà ne l'avait pas empêché de nous aiguiller sur cette piste de document fantôme. Finalement celà se retourne contre lui, nous permettant ainsi et bien malgré lui de soulever un "drôle de lièvre"...

Cet épisode de nos investigations illustre parfaitement cette affaire. Il montre bien quel genre de petit monde nous avons dû fréquenter. Il nous en reste un certain sentiment de malaise comme celui que l'on ressent lorsqu'on se retrouve face à un malade mental que l'on croyait saint

d'esprit. C'est une image, mais elle veut bien dire ce qu'elle veut dire. Nous savions bien, lorsque nous avons commencé à investiguer sur cette affaire que nous risquions d'être déçus, mais ce que nous ne savions pas c'est à quelle grande désillusion nous aurions à faire face:

Misère et décrépitude de l'ufologie...

Nous devons signaler, que nos témoins, loin de souffrir de cet état de choses agissaient en parfaite connaissance de cause, utilisant et tirant profit du petit monde dont il vient d'être question pour tenter de faire prendre à cette affaire une certaine tournure, plus crédible selon les critères ufologiques habituels.

Mais, reprenons le fil de cette histoire, le 8/12/1979, nous nous sommes rendus chez Jean Pierre pour lui poser quelques questions en toute tranquillité et par la même occasion rencontrer Franck pour lui demander quelques explications sur quelques points obscures de cette affaire. Tout d'abord, nous nous sommes rendus à la gendarmerie. Le Cdt Courcoux nous fit le récit rapide des révélations de Franck concernant sa disparition. Nous devons souligner que le Cdt ne croyait plus du tout à la manifestation d'un phénomène quelconque, pas plus le colonel de gendarmerie avec lequel nous avons parlé quelques instants. Dans la gendarmerie, nous avons noté la présence d'une vieille connaissance: Joël Mesnard, ex-enquêteur du GEPA, qui visiblement venait de s'entretenir avec les gendarmes. Ceci a une certaine importance comme nous le verrons plus loin.

Chez Jean Pierre, ce dernier nous ouvre en compagnie de Franck, ils étaient fatigués et nous font comprendre qu'ils veulent bien nous recevoir mais plus tard, d'ailleurs, ils avaient déjà reçu de la visite ce matin de bonne heure. Nous promettons de revenir plus tard.

Revenant chez Jean Pierre, surprise, c'est Hélène Mesnard, la femme de Joël qui nous ouvre, puis c'est Joël qui vient sur le palier discuter avec nous. Il s'est lié d'amitié avec les trois "témoins" et depuis huit jours il passe son temps à la Justice Mauve, il espère ainsi en apprendre le plus possible sur cette histoire. A ce moment, il croyait à son authenticité, il a beaucoup changé depuis. Il nous apprend que les "témoins" dorment et ne peuvent pas nous recevoir, imaginez notre déception (NDLR: Par la suite nous apprendrons qu'ils ne dormaient pas et n'avaient pas du tout l'intention de nous recevoir. Joël avait d'ailleurs pour "mission" de nous faire déguerpier comme il nous l'avouera.).

Questionné sur sa présence à la gendarmerie, Joël nous apprend que le matin même Jean Pierre lui avait téléphoné, affolé, en lui demandant de venir tout de suite. Sur le moment, nous n'avons pas compris ce qu'il voulait dire, nous n'avons appris que plus tard ce qu'il en était.

Pendant que nous étions en pleine conversation devant la porte de l'appartement, arrive un journaliste, l'air décidé, sac photo en avant. Il contourne notre petit groupe et sans s'inquiéter de notre présence frappe à la porte. Joël, "gorille de service" lui demande ce qu'il veut, il se présente: Jean Ker de PARIS MATCH. Il a l'intention d'obtenir une interview des trois jeunes gens ainsi que plusieurs clichés. Joël prévient amicalement Jean Ker de l'état d'esprit de Jean Pierre: "...Il a l'intention de casser la g... du premier journaliste qui lui tombera sous la main. Il n'a pas du tout apprécié la façon dont vos collègues ont présenté les choses dans leurs journaux respectifs..." (Cinéma de Jean Pierre, il recevra largement les journalistes par la suite.) Jean Ker insiste: "...Nous y croyons, nous, à leur histoire, nous voulons écrire la vérité! "...Je vais voir..." répond Joël. Il entre dans l'appartement quelques instants et revient avec cette réponse de Jean Pierre (donc qui ne dormait pas): "...D'accord pour l'interview, mais ils veulent écrire eux-mêmes l'article pour être sûrs de ce qui sera publié, de plus, ce ne sera pas gratuit et les bénéficiaires seront pour les enfants du tiers monde. De toutes façons; aujourd'hui ce ne sera pas possible, ils veulent dormir".

Nous avons vu passer Salomon deux fois en compagnie d'Hélène Mesnard qui tenait son porte-monnaie à la main et à leur retour, Salomon avait les bras chargés de ravitaillement. Nous sommes partis sur cet échec, nous promettant bien de revenir à la charge.

Nous reprenons contact avec Joël lors de la parution de l'article de MATCH, un vrai nectar!

En compagnie de Joël et Hélène, nous récapitulons les événements du 8/12/1979:

Nous faisons remarquer les déclarations faites au journaliste: Les bénéfiques pour les enfants du tiers-monde. Joël confirme, telles étaient bien les consignes de Jean Pierre. Par la suite, dans différents écrits et discours de Jean Pierre nous retrouverons le même genre de propos. Ensuite, Joël nous apprend que ce matin là vers 8h, Jean Pierre lui avait téléphoné pour lui raconter que trois individus venaient de le menacer en disant que si ils (eux trois) continuaient à raconter leurs histoires, ils allaient avoir des ennuis. A ce moment, Joël et sa femme sautant dans leur voiture accoururent aussitôt et c'est pour cette raison que nous avons rencontré Joël à la gendarmerie. (NDLR: Notez que dans "Contact OVNI Cergy Pontoise" il ne fut jamais question de Joël et de sa femme).

Sachant que Joël est particulièrement intéressé par tout ce qui concerne la légende des M.I.B, personnages mythiques et insaisissables (impottation U.S.), sachant aussi que Joël a très certainement mis en garde les trois amis contre l'intervention éventuelle de tels personnages, sachant de même qu'à la date de son coup de téléphone (8/12) Jean Pierre avait entendu bien d'autres Miberies et Blackouteries etc... Il était plus que probable que pour en rajouter il avait tout simplement continué à broder. Dans son esprit, il allait sans dire que s'il était menacé de la sorte c'est qu'il savait des choses que d'autres (les puissances du mal ?) savaient aussi mais qu'ils ne voulaient pas voir divulguer. Ceci nous est confirmé car, par la suite, cette histoire de MIB a pris une telle allure clownesque qu'il est bien difficile d'y croire:

- 1) Dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", ces personnages inquiétants sont décrits de façon délirante. Ils sont trois, deux sont "vides" et leurs yeux ne sont qu'une masse blanche "unie" "effrayante". "L'un d'entre eux est normal et barbu, il est bien concret". Sous hypnose, Jean Pierre parle d'Intraterrestres, de forces du mal venues du centre de la terre (NDLR: Tout y passe!).
- 2) Questionné par nous même à ce sujet, il nous affirme qu'il n'a jamais dit cela, que les trois individus étaient parfaitement normaux. La question que nous nous posons maintenant est de savoir pourquoi furent-ils décrits de telle façon dans une enquête scientifiquement avancée?
- 3) Suite aux écrits de "Contact OVNI Cergy Pontoise" selon lesquels ces fameux MIB auraient été vus à Marseille par Franck et Salomon en compagnie de Jean Pierre et qu'ils se seraient manifestés plusieurs fois, non sans avertir Jean Pierre qu'ils se manifesteraient partout, en citant les noms des villes où il se rendrait (faisant preuve ainsi d'un don de voyance, tout y passe vraiment), nous questionnons Franck à ce sujet:

Ce dernier nous affirme qu'il n'a jamais vu les personnages en question pas plus le 8/12 que par la suite. Lorsque nous lui faisons remarquer qu'en répondant ainsi il contredit Jean Pierre, il ajoute qu'il n'a pas à être affirmatif en ce qui concerne les déclarations de Jean Pierre (A ce moment là, ils étaient un peu fâchés).

4) Dans LE GRAND CONTACT n°1, revue publiée par Jean Pierre Prévost, il est écrit au sujet de ces fameux MIB:

"...Tout d'abord, en ce qui concerne la mise en évidence de leur intervention, dans le livre "Contact OVNI Cergy Pontoise", Jean Pierre Prévost explique chaque soir en conférence qu'il n'est absolument pas d'accord avec ce passage du livre.

1° Ces personnages n'étaient pas habillés en noir mais en vert.

2° La visite de ces personnages inquiétants qu'il a reçu à Cergy Pontoise n'a rien d'une visite sortie d'un rêve.

3° En ce qui concerne les révélations sous hypnose, Jean Pierre Prévost en a été le premier surpris. Maintenant vis à vis de ces expériences nous ne saurions mieux faire que de nous référer à la réponse de Jean Pierre Prévost à ce sujet: "...Ce que j'ai vécu, reste gravé et je n'ai nul besoin d'hypnose. Ces séances, je les ai acceptées, dans un premier temps pour faire plaisir à l'IMSA (du moins à son président qui me les réclamait régulièrement comme élément de preuve de notre bonne foi), dans un deuxième temps, pour contrôler si mon imagination n'en rajoutait point. Or, il se trouve que de ces séances d'hypnose, ressortent des évènements que je n'ai jamais vécu. Alors que penser ? Je laisse aux experts le soin de répondre. Ma compétence dans ce domaine ne me le permet pas! Pour répondre à la légende des hommes en noir, je ne saurais que trop conseiller aux écrivains et personnes en manque d'imagination, de laisser les légendes à la littérature et de ne pas vouloir coûte que coûte leur donner naissance. Les difficultés et les problèmes (ceux-ci bien terriens) sont suffisamment évidents. Il n'est pas besoin de s'en créer d'autres. Désolé, une fois de plus de me placer à l'encontre des mythes établis.

(NDLR: Il est quand même gonflé!)

Oui, il est quand même gonflé d'écrire cela l'ami Jean Pierre. Si effectivement il ressort des séances d'hypnose des évènements qu'il n'a pas vécu, que penser de "Contact OVNI Cergy Pontoise" où la seule science avancée est représentée par l'hypnose justement dont on se sert abondamment ??? Que penser aussi de son livre LE GRAND CONTACT où il réutilise ces mêmes révélations sous hypnose ???

Bref...Revenons à ce que nous disait Joël Mesnard, fin décembre 1980:

Il nous dit que le trio aurait en sa possession, à cette date (12/79), un rouleau de pellicule exposé le 26/II/1979 lors de la disparition de Franck, concernant le phénomène responsable de cette disparition. C'est Jean Pierre qui lui aurait avoué cela et lorsque Joël aurait demandé à voir ces clichés, Jean Pierre lui aurait répondu qu'ils étaient en cours de développement. Alors nous lui posons la question:

- "Salomon n'a-t-il pas prétendu que son appareil était vide ? Comment se fait-il qu'ils possèdent des clichés du phénomène ?

- "Jean Pierre m'a dit qu'ils en avaient un second qui était chargé.

Comment se fait-il qu'ils n'en aient jamais parlé? Mystère! En tous cas, nous avons questionné plusieurs fois Joël à ce sujet et il n'a jamais varié dans ses déclarations. Il est catégorique.

Mais, lorsque nous avons demandé à Jean Pierre et à Franck, ils ont nié farouchement avoir jamais prétendu cela.

Drôle d'affaire qui prenait une drôle de tournure.....

Joël affirme aussi qu'à cette date le trio le laisse sans nouvelle.

"Pourtant, nous dit-il, leur histoire m'a coûté pas mal d'argent, l'essence et le reste..." Le reportage de MATCH fut réalisé le 9/12/1979 chez Jean Pierre et Joël était présent. Il eut même quelques mots avec la journaliste. Selon lui, cette dernière aurait déclaré devant le trio que s'il s'était

lié d'amitié avec eux c'était uniquement pour obtenir l'exclusivité de leur histoire.

Lorsque nous avons lu LE PARISIEN du 4/1/1980, nous n'avons pu que constater que cette affaire prenait effectivement une tournure surprenante et que cela s'accroissait sensiblement. Lorsque nous avons appris de diverses sources que les témoins avaient tiré quelques bénéfices de l'article de MATCH et que le tiers-monde n'en verrait jamais la couleur, nos derniers doutes s'évanouirent: Joël avait été "utilisé" par le trio et on l'avait jeté comme on jette un mouchoir en papier. Joël jura mais un peu tard qu'on ne l'y reprendrait plus.

LE PARISIEN du 4/1/1980:

"...Dans le mythologique combat qui l'oppose aux éternels sceptiques, Franck Fontaine vient en effet de contre-attaquer sèchement. Il présente aujourd'hui une photo d'OVNI, prise à l'endroit même où il avait été enlevé le 26/11/1979, près d'un transformateur EDF. C'est l'un de ses deux fidèles amis, Jean Pierre Prévost, qui l'a prise avec un appareil polaroid. Elle représente une boule lumineuse au centre d'un anneau. "En fait, il y avait trois boules lumineuses, disent les intéressés. On ne sait pas pourquoi il n'y en a plus qu'une sur la photo." Mais par quels mystérieux pouvoirs Franck Fontaine se trouve-t-il en présence d'un OVNI ou d'extra-terrestres, les photographiant comme s'il s'agissait d'une simple fête de famille? "J'ai entendu des voix, explique-t-il, en pleine nuit, qui me commandaient de retourner dans le champ de choux, sur les lieux de mon enlèvement. J'ai réveillé mes deux amis, avec lesquels je vis maintenant et nous nous sommes mis en route. Vous pouvez voir comme moi le résultat sur cette photo.../"

Plus tard, nous retrouvons cette histoire de photo dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", dans l'encart, aux illustrations a, b, et c, seulement là on nous montre trois photos: La photo du PARISIEN inversée et deux clichés inédits. Pourtant, il est bien écrit en page 152 du même livre que ces clichés ont été réalisés le 23/12/1979 à l'aide d'un polaroid. Jean Pierre a pris huit photos dont seulement trois ont été impressionnées, la seconde, la cinquième et la huitième et par une seule boule lumineuse.

Un journaliste de FRANCE SOIR photographiera une de ces épreuves et publiera ce cliché (celui du PARISIEN). Les trois photos originales seront détruites, par la suite, par la mère de Franck qui prend peur. L'auteur du livre précise que c'est une chance que le journaliste de "FRANCE SOIR ait contretypé un des clichés sinon tout était perdu: Les polaroids ne donnent pas de négatif.

Nous prend-on pour des andouilles?? Comment est-il possible que dans ce même livre nous puissions compter trois photos différentes ?????

Dans APPROCHE n° 22, à la page 7, à l'appui des dires des témoins, les auteurs de "l'enquête" publient une quatrième photo qui ne ressemble en rien aux trois précédentes, représentant deux OVNI. La gaffe est grossière si l'on tient compte

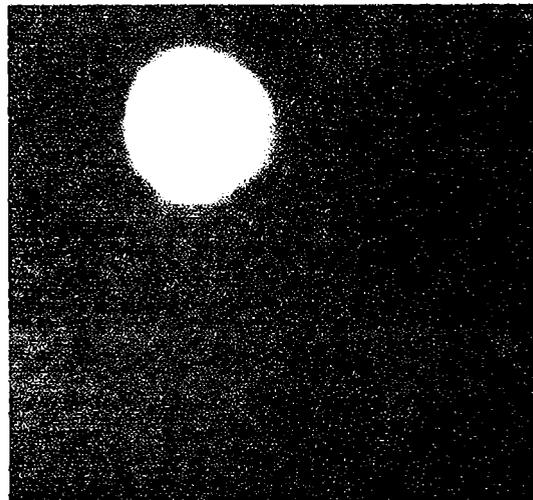
des déclarations de Jean Pierre selon lesquelles une seule boule lumineuse avait été photographiée.

Dans "Le Grand Contact" n°0, revue publiée par Jean Pierre Prévost, en page I2, sont reproduits deux autres clichés qui ne ressemblent pas non plus aux précédents:

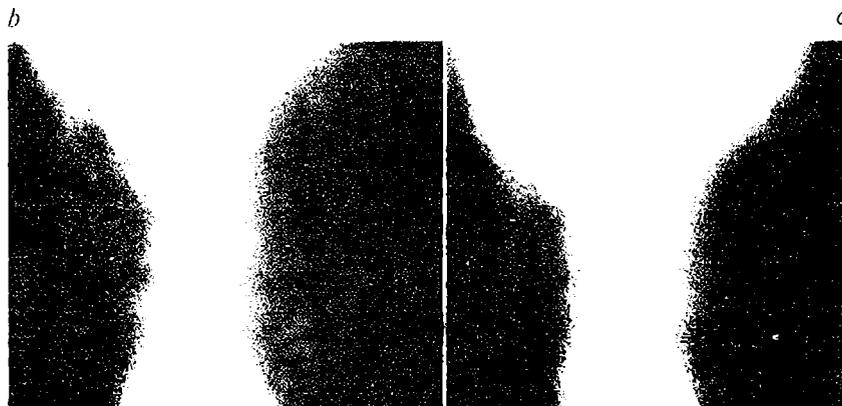
La photo du "PARISIEN" (4/I/1980)



Les trois photos de
"Contact OVNI Cergy Pontoise"

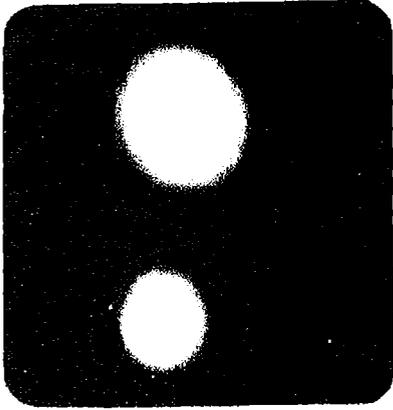


a



Peu après son « retour », Franck reçut une « impulsion » l'incitant à se rendre avec ses amis sur les lieux de son aventure. Des sphères lumineuses apparurent dans le ciel. J.-P. Prévost put en photographier une... *a*) qui peu après se rapprocha d'une seconde... *b*) et commença à se fondre en elle... *c*) avant de disparaître rapidement.

La photo d'APPROCHE n° 22



Cergy Pontoise le 23 décembre 1979

Photos présent par Jean-Pierre Prévost



Les photos du "GRAND CONTACT"

Comment se fait-il que nous puissions dénombrer 6 photos différentes alors que dans "Contact OVNI Cergy Pontoise" il est écrit que seul un cliché avait été contretypé et que les trois originaux avaient été détruits

Comment messieurs Seray, Fancellu et Michel ont-ils pu illustrer leur "enquête" dans APPROCHE n° 22 avec une photographie sensée représenter deux boules lumineuses, alors que dans le PARISIEN et dans "Contact OVNI Cergy Pontoise" il est écrit qu'une seule boule a pu être photographiée ???

Comment se fait-il que Joël Mesnard puisse nous parler de photos le 22/12 1979 alors qu'il n'en sera question dans la Presse que le 4/1/1980 et que Jean Pierre prétendra les avoir prises le 23/12 ???

Nous ne croyons pas à une telle coïncidence. Il est plus que probable que Jean Pierre a effectivement parlé de clichés à Joël, mais ce que nous n'arrivons pas à comprendre, c'est pourquoi il lui aurait parlé de pellicule en cours de développement alors qu'il est question de polaroids, et pourquoi aurait-il prétendu les avoir réalisés le 26/11 alors qu'ensuite il a affirmé les avoir réalisés le 23/12 ???

Le plus probable est que cette histoire de photographies est aussi "bidon" que celle des MIB (ou MIO s'ils étaient en vert) et qu'elle fut inventée après coup pour réhausser de degré de crédibilité d'une affaire vaseuse. Malheureusement, le résultat est inverse de celui escompté. Les gaffes succèdent aux gaffes, nos scénaristes auraient dû s'adjoindre une script-girl...

De plus, ces clichés ne représentent rien d'autre que des taches claires sur fond sombre comme on peut en obtenir avec une source lumineuse ordinaire telle que la lune, des réverbères ou autres éclairages. Il suffit de faire plusieurs essais, huit par exemple, en variant diaphragme et vitesse d'obturation et c'est bien le diable s'il ne se trouve pas là dedans quelque chose d'exploitable (au sens le plus strict). Dans le cas qui nous intéresse, les clichés obtenus restent dans la lignée des trucages classiques: Peu de détails, aucun second ou premier plan pour tenter une petite analyse, cadrage du style "tête coupée" pour éviter de prendre soit le fil de nylon dans certains cas ou le réverbère lui-même dans d'autres, négatifs inaccessibles pour une raison ou pour une autre, ici, il n'y en eut pas, c'est plus simple et les originaux furent détruits. N'oublions pas non plus, comme nous l'avons déjà signalé, qu'Iris Billon Duplan, journaliste et amie de Jean Pierre Prévost aurait déclaré à Hélène Farges, une de ses collègues, que l'affaire de Cergy Pontoise était un canular car Jean Pierre lui aurait avoué que la photo du PARISIEN n'était qu'un trucage...Enfin...

En mars 1980, nous parlions de l'affaire de Cergy en présence de plusieurs personnes dont monsieur Emile Bouchon (président fondateur de l'association AURIAU, créée avec Franck Fontaine, Jean Pierre et Philippe Prévost). Le moins que l'on puisse dire, c'est que monsieur Bouchon n'était pas tout à fait d'accord avec nous. Nous étions convaincus que cette affaire avait été montée de toutes pièces et que l'on ne tarderait pas à en tirer un livre. Cette dernière hypothèse ne reposait à l'époque que sur l'apparition de certains "invariants" retrouvés habituellement dans les cas douteux à grand spectacle. Dès Janvier 1980 nous avons entendu dire que Jean Pierre avait l'intention d'écrire un livre et ceci était en parfaite contradiction avec les précédentes déclarations du trio selon lesquelles: "Ils ne voulaient pas "faire de fric" avec leur aventure et que s'ils avaient le malheur d'écrire un livre, on crierait encore plus fort au canular". C'est alors que monsieur Bouchon affirme que nous sommes dans l'erreur en prétendant que cette affaire n'est qu'un canular, cependant il avoue que nous avons raison en ce qui concerne le livre; il en a vu le manuscrit.

Lorsque nous avons eu ce livre, qui était présenté comme étant une enquête scientifique, nous nous sommes rendus compte que certains avaient une mauvaise appréciation de la capacité qu'on les êtres humains à avaler les couleuvres. Dans cette enquête (?), nombre de points sont volontairement laissés dans l'ombre, il n'est même pas fait mention des résultats des examens médicaux pratiqués sur Franck. L'auteur principal, affirmait dans PARIS MATCH du 25/4/1980, que ce livre n'avait été écrit que pour rétablir la vérité: "Bon nombre d'erreurs et d'inexactitudes ont été écrites sur l'affaire de Cergy Pontoise". Au moins sur ce point nous sommes bien d'accord avec lui. Cependant, nous remarquons que le livre ne fait pas exception à la règle. Si, pour la Presse, on pouvait parler d'erreurs et d'inexactitudes, pour le livre...que dire... Ensuite, la faute à qui ? Nous avons vu que les "témoins" sont des spécialistes du témoignage "caméléon" qui varie suivant les sources. L'auteur principal du livre déclare qu'il croit à l'authenticité de cette affaire et qu'un film en sera tiré.

(Ce film ne se fit pas, heureusement. les bénéfiques auraient été pour les enfants du tiers monde, n'en doutez pas.)

Nous avons déjà écrit ce que nous pensions de cette "enquête scientifique" tout ce qu'on veut sauf de la science et plutôt un recueil de témoignages sujet à caution qu'une enquête.

Le 4/5/1980, nous rencontrons donc Franck et Jean Pierre. Comme toujours, Franck parle très peu et il nous faut lui poser beaucoup de questions auxquelles il répond toujours évasivement. Tout se passe comme s'il n'avait pas été présent le jour de sa propre disparition. Par contre, Jean Pierre est intarissable et précis, même lorsqu'il se contredit. Il reste affirmatif et essaie de convaincre bien qu'il s'en défende. Salomon n'était pas là ce jour là et par la suite, lorsque nous avons tenté de le rencontrer par l'intermédiaire d'un ami commun, il nous a fait savoir qu'il n'en était pas question. Avait-il peur de gaffer une fois de plus ?

Jean Pierre parla beaucoup de son ami Haurrio, son contact extraterrestre et du message qu'il lui faut transmettre aux pauvres terriens que nous sommes. C'est un message de paix et d'amour universel qui ne diffère pas beaucoup de tous les "messages" que nous avons reçu à ce jour par "contactés" interposés: Il s'agit de croire sans voir, de s'aimer les uns les autres, d'être purs et vrais. Il s'agit de puissances supérieures bienveillantes et parfois créatrices de notre humanité etc... Rien de nouveau sous le soleil. Même les scénaristes de romans-photos s'y laissent prendre: Dans TELE POCHE n° 725, dont nous avons déjà parlé, le message des extraterrestres d'Yves Mourousi est conforme au message type dont le premier modèle nous a été légué il y a bientôt 2000 ans. Mais maintenant, ce sont des extraterrestres qui viennent pour nous sauver, ils jugent et contactent certains élus, ambassadeurs et porteurs de lumière pour lancer des cris d'alarme: "Vous vous autodétruisez! vous détruisez votre environnement! Arrêtez! Suivez nos guides et nos bons conseils et vous serez sauvés (c'est à dire, soit reconstitués, soit on viendra vous chercher en soucoupe volante quand ça tournera mal sur terre. Tout dépend du mouvement dont on fait partie).

A notre humble avis, il n'est pas besoin d'être contacté par d'hypothétiques extraterrestres pour se rendre compte de ce qui ne va pas sur cette planète. D'autres, beaucoup plus crédibles, ont déjà lancé des cris d'alarme et ne revendiquent pas pour autant le statut de contacté. Bien sûr, ils ne bénéficient pas comme ces derniers d'une masse de pigeons qui les font vivre sans contrepartie, il leur faut travailler.

Début juillet 1980, l'un d'entre nous reçoit à son domicile un coup de téléphone pour le moins étrange :

Le correspondant se présente comme étant Jean Pierre Prévost mais ce n'était pas sa voix que nous connaissons bien et son accent était africain. Il menace : "...Arrêtez de vous occuper de Cergy Pontoise sinon, vous aurez des ennuis!"

Notre ami, qui n'est pas émotif, ne s'en laisse pas conter de semblables et le correspondant insiste : "...Laissez tomber cette affaire et venez à Cergy le 15 août, vous verrez..."

Le spécialiste du coup de téléphone "gaffeur" venait-il de frapper à nouveau ?

Toujours est-il que, nous aussi, nous savons "faire joujou" avec le téléphone (et les magnétophone) :

Le 26/7/1980, nous téléphonons à un ami (c'est ce qu'il prétend) de l'auteur principal de "Contact OVNI Cergy Pontoise". Affirmant ne rien savoir et ne nous intéresser que de loin à cette histoire, nous demandons à monsieur François C... ce qu'il en pense (Cette conversation intégralement enregistrée, s'est retrouvée, sous la forme d'une cassette entre les mains des gendarmes de Cergy. Comme ce n'est pas nous qui avons donné cette cassette aux gendarmes, ce ne peut être que ceux à qui nous en avons donné copie. Qu'ils soient ici remerciés pour leur discrétion et surtout d'avoir tenté de nous couper l'herbe sous les pieds) :

- "Je voulais simplement vous demander si vous avez suivi cette histoire de Cergy Pontoise de près ?

FC" Oui, bien sûr!

- " Qu'est-ce que vous en pensez ?

FC" Hélas! Hélas!...Mais enfin il ne faut pas casser la baraque, parce que Jimmy va faire un film.

- " Ah bon ?

FC" Et alors, donc il ne vaut mieux rien dire...

- " Moi, de toute façon, je ne m'occupe pas de ça, non, je vous demande ça à tout hasard, parce qu'on en parle dans les journaux.

FC" J'ai vu les gars récemment, oui...

- " Ah bon ?

FC" Il faut que...Il faut que Jimmy puisse faire son film.

- " D'accord, parce que celà ne tient pas debout ?

FC" Et non, pas du tout hélas!

- " Ce n'est pas vrai, comment se fait-il que Jimmy ne s'en soit pas rendu compte ?

FC" Je ne sais pas...Enfin toujours est-il que c'est très délicat comme affaire, puisque personne ne veut rien dire et c'est peut-être mieux ainsi...Mais d'un autre côté celà présente certains...(inconpréhensible) ...ce n'est pas compliqué mais c'est une chose qui a été classée...

- " Ah bon ?

FC" Oui oui, pour différentes raisons d'ailleurs très importantes.

- " Mais si je comprend bien, le 15/8, il ne se passera rien ?

FC" Je ne pense pas. Même si ce n'est pas vrai, ça n'a aucune espèce d'importance, c'est quand même très intéressant.

- " Donc, cette histoire là, ce n'est pas la peine de se pencher dessus ?

FC" Non, je connais le fin mot de l'histoire.

- " Vous avez de la chance vous!

FC" Mais enfin, ce n'est pas la peine de casser la baraque...

- " Non, si vous me dites que celà ne vaut pas le coup...

FC" Non ça, absolument pas, mais dans un autre sens c'est un cas très intéressant, pour la simple raison que ce qui intéresse y compris le GEPAN, c'est de voir les gens qui tournent autour, voilà. C'est quand même curieux, tout en étant vrai, à la fois c'est vrai et faux, mais comme celà s'est passé tout près de Paris, du point de vue psychologique c'est très intéressant et croyez moi, il y a de quoi écrire un livre.../

Renversant! Pour la fin de cette conversation, comprenez qui pourra. Nous avons essayé de nous faire expliquer par monsieur François C... comment il en arrivait à de telles conclusions, mais il a toujours trouvé une bonne raison pour ne pas nous parler. Nous avons longuement hésité avant de retranscrire cette conversation. En effet, nous ne pouvons pas apporter trop de crédit aux affirmations de monsieur François C... Il faut se souvenir que c'est lui qui, sur les ondes de FRANCE INTER, pendant l'été 1978, avait raconté une histoire aussi mémorable que ridicule, de soucoupe volante en panne remorquée par de serviables terriens qui poussèrent le sens de l'hospitalité jusqu'à cacher les pilotes de l'engin chez eux.

Enfin si on ne peut plus se fier à un "expert documentaliste" es-Ouranologie, à qui se fier?

Voyons un peu le fameux livre-enquête dont il est question depuis le début. Cette oeuvre, qui, soyons en certains, restera à jamais présente à l'esprit de tout ceux qui s'intéressent de près ou de loin à tout ce qui concerne les OVNI, est un parfait exemple d'enquête scientifique mondialement avancée menée rondement, c'est le moins que l'on puisse dire. En effet, l'enquête est datée du 17/2/1980, soit seulement trois mois après les événements du 26/11. Les annexes 1 et 2 sont datées du 1/3, quinze jours après. L'impression est datée du 9/4, environ un mois et demi plus tard. Pourquoi tant de hâte?

Nous avons notre petite idée là-dessus. Ce n'est qu'une hypothèse, mais il nous semble que ce petit délai est parfaitement adapté pour le cas où l'on voudrait profiter de la publicité (volumineuse et gratuite) offerte par la Presse en général.

Nous n'allons pas nous étendre sur le livre lui-même, mais voir un peu ce que nous y révélaient Franck, Jean Pierre et Salomon:

Page 130, Franck délivre son message provenant des Héroïm... Non, pardon c'est l'autre. Disons des extraterrestres. Ce message, comme nous l'avons déjà signalé, est à rapprocher de ceux déjà publiés. De là à dire qu'il s'en inspire, il n'y a qu'un pas que nous franchissons allègrement. On y retrouve tous les ingrédients, dans le désordre, qui furent déjà employés par d'autres dans certaines néo-bibles. C'est lassant. De plus, et au grand désespoir de l'auteur principal qui se débat comme il peut à grand renfort de renvois en bas de pages, il semble que ces extraterrestres ne soient pas tellement doués en astronomie, pour des gens qui voyagent entre les étoiles, c'est particulièrement gênant.

En bref, ce message, plein de clichés Ecolo-Politico-religieux-non-violents, n'apporte rien qui puisse permettre d'authentifier l'affaire en question. C'est un verbiage maladroit qui pourrait émaner de n'importe quel "mouvement", secte, néo-religion etc... sans pour autant avoir besoin d'un renfort extraterrestre.

Lorsque nous avons questionné Franck à ce sujet, à plusieurs reprises et devant témoins, en particulier au sujet du fameux "laboratoire" (voir page 128, dessin a) dans lequel il se serait retrouvé lors de sa disparition

il nous répondit qu'il n'avait jamais décrit les manettes, les cadrans et les boutons représentés sur ce dessin. Selon lui, il s'agirait de rajouts. Par contre, les signes représentés sont bien de lui. A ce sujet, voici les signes représentés dans "Contact OVNI Cergy Pontoise":

Nous les retrouvons sous cette forme dans le livre de Jean Pierre Prévost; LE GRAND CONTACT:

Là, il sont représentés à l'intérieur d'un OVNI, sur l'écran de contrôle (page 134)

Toujours dans LE GRAND CONTACT, à la page 133, Jean Pierre désignait par ce symbole:

La planète où il prétend que ses extraterrestres ont installé une base relai.

Or, ce symbole  correspond à  et à  soit: Jupiter. Tout dépend du manuel d'astronomie amateur que l'on consulte. Le jeu consiste à aligner tous ces signes et symboles les uns à côté des autres pour obtenir une variation pour un seul signe.

Il faut aussi souligner que le symbole  est utilisé pour désigner la planète Saturne. On le retrouve dans plusieurs ouvrages dont "Le cobaye des extraterrestres face aux scientifiques" (Collection "Connaissance de l'étrange" aux éditions Alain Lefevre), en pages 242 à 250, dont aussi "Les germes de la connaissance" de Roger Luc Mary, sur la couverture, imbriqué dans le graphisme. C'est un symbole très utilisé dans les thèmes astrologiques, il est très connu, ne ressurgit pas des temps les plus reculés où il était utilisé par des civilisations antédiluviennes. Sa représentation ne permet donc pas de penser, contrairement à ce que certains veulent faire croire, à une intervention d'extraterrestres ou de voyageurs du temps. Du moins ont-ils eu l'intelligence de ne pas représenter des symboles éveillant de mauvais souvenirs, comme certains autres s'y sont aventuré dans le passé (1974 pour être exact).

En ce qui concerne le laboratoire de Franck et la cabine de pilotage de l'OVNI de Jean Pierre, on peut constater des similitudes au niveau des cadrans, des manettes et des boutons. Lorsqu'on sait, comme nous l'avons déjà écrit, que Franck nie avoir jamais décrit ce genre de choses, on peut très bien admettre que Jean Pierre s'est inspiré du dessin de "Contact OVNI Cergy Pontoise" pour pondre le sien. D'ailleurs, ces deux dessins ont un petit air de famille avec celui que l'on trouve dans "Le livre qui dit la vérité" (Claude Vorilhon Raël 1^o Edition) à la page 27.

Enfin, tout cela n'apporte rien qui puisse faire penser qu'il existe quelque chose de vrai (dans le sens ordinaire) dans cette affaire.

D'autant plus que dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", page 133, il est écrit que les extraterrestres resteront uniquement en contact télépathique avec Franck, alors que par la suite c'est Jean Pierre qui bénéficiera de ce moyen de communication. Dans ses conférences, il parle même d'écriture "automatique" Il recueille ainsi des données "scientifiques" époustouflantes. (Il faut absolument lire son livre, LE GRAND CONTACT, où il explique comment fonctionnent les OVNI !).

Tout cela reste assez étrange, si l'on tient compte, comme l'a très justement fait remarquer Jean Bastide, que Jean Pierre en "sait" plus que Franck qui est pourtant le seul à avoir été "enlevé". Mais tout cela est parfaitement expliqué par l'auteur principal de Contact OVNI Cergy Pontoise: Jean Pierre est le contacté "agissant" et Franck ne fut qu'un simple prétexte pour contacter Jean Pierre.

Peut-être sommes nous un peu plus sceptiques que la moyenne, mais nous pensons que cette histoire de "Contacté agissant" tombe à pic lorsque le témoin principal ou le "kidnapé" ne tient pas son rôle comme il le faudrait. A ce sujet, pour confirmation, il vous suffit de lire en page 82 de Contact OVNI Cergy Pontoise, ce qui concerne le cas "Gamma Delta" et ce qui concerne la personne qui serait le "véritable contacté". Ensuite, il suffit de lire la notice technique n°7, produite par le GEPAN et consacrée au cas Gamma Delta. Cela vous donnera quelques idées sur l'affaire de Cergy Pontoise.

Il ne faut pas oublier non plus ce sacré Jean Pierre qui a su admirablement tirer les couvertures à lui, ce qui, entre nous, a occasionné quelques "remous" parmi nos Raëls en herbe. Dans le livre-enquête, il révèle toute une mythologie d'anges gardiens: Maurrio, Uriel, fait quelques prédictions à plus ou moins longue échéance et parle du fameux tunnel de Bourg de Sirod (Jura). En page 172, sous "hypnose", il se retrouve dans l'espace: "...C'est tout noir, avec des petits points noirs qui brillent autour de nous, on est dans le ciel.../"

Laissons aux astronomes le soin de nous expliquer ce que sont ces petits points tout noirs qui brillent dans l'espace.

Mais ce ne sera pas la seule révélation à caractère astronomique de Jean Pierre et ce ne sera pas la pire. Mais soyons indulgents, il faut tout de même signaler qu'il n'a pas bénéficié, comme d'autres, de l'aide (volontaire ou non) d'astronomes de métier. C'est bien pratique lorsqu'on veut en boucher un coin aux "éternels sceptiques", mais malgré cela, il arrive qu'ils ne soient pas dupes.

En page 175, Jean Pierre affirme que c'est depuis ce tunnel de Bourg de Sirod que partaient tous les engins des extraterrestres. C'était une information vérifiable, aussi valait-il mieux arranger le tunnel à la sauce transdimensionnelle et préciser que cette base était maintenant évacuée. Ce qui fut fait.

En ce qui concerne les séances d'hypnose, nous avons déjà émis quelques doutes quand à ce qui avait été recueilli par les membres de l'IMSA:

"...Contrairement à ce qui est dit à la page 7 de l'oeuvre en question, c'est un roman, la relation de faits romancés, mais en aucune façon nous n'avons eu l'impression de nous trouver face à une enquête. Nous n'avons pas non plus relevé de trace d'une "méthode" scientifique, pas plus que d'éléments pouvant faire penser à une investigation sérieuse. Peut-être est-ce là de la science avancée? D'ailleurs, peut-on parler de "science avancée"? A la rigueur de recherches, de techniques, mais certainement pas de science, surtout que la fameuse science se limite uniquement à l'hypnose, qui, contrairement à ce qu'on veut bien laisser croire ne présente pas toutes les garanties de succès. Il ne devrait pas être question d'authentifier tel ou tel cas sous prétexte que l'on a hypnotisé le témoin. Encore faudrait-il savoir dans quelles conditions, par qui, comment, combien de fois, combien de praticiens compétents ont-ils opéré, si l'on peut dire, sur le sujet?

Ont-ils échangé leurs impressions et confronté leurs résultats...?

Non messieurs! Si l'on en croit ce qui est écrit, une seule personne a employé cette méthode, sans aucune contre-expérience. Vous pouvez constater qu'en "science avancée" on ne s'encombre pas des méthodes de la science classique, ce qui nous permet de mieux cerner ce que l'on entend par "avancée".../"

Nous n'avons pas très bien compris pourquoi Jean Pierre en page 179, prétend que son contact extraterrestre, un certain Maurrio, lui aurait bien dit que seul Daniel Huguet (Dany Franck dans le monde du spectacle), l'hypnotiseur de l'IMSA était habilité à l'hypnotiser.

Pourquoi Jean Pierre déclare-t-il dans ses conférence qu'il est prêt à se laisser hypnotiser devant les caméras de T.V. à condition qu'un homme politique subisse le même traitement (condition difficile à respecter il ne risque pas qu'un homme politique se soumette à une telle farce).

Pourquoi devant témoins, dont monsieur Gérard Bateau, Franck nous a-t-il affirmé avoir été hypnotisé une fois par Daniel Huguet, après les événements ? Selon lui, il ressort de cette expérience qu'il a raconté exactement ce qu'il a voulu en restant conscient.

Les extraterrestres n'avaient-ils pas dit à ce dernier de ne pas se laisser hypnotiser ?

Enfin, nous allons laisser là ce livre en signalant qu'en page 193 et en quatrième de couverture il est bien question d'un contact avec les extraterrestres, le 15/8/1980, à Cergy Pontoise.

Quelque chose de vérifiable, enfin, nous n'avons pas manqué ce rendez-vous important, et nous avons préparé cela avec prévoyance en nous dispersant vers les points géographiques intéressants en ce qui concerne cette affaire, à savoir: Cergy, Bourg de Sirod, Manosque. En effet, fin mai 1980, nous avons assisté à une conférence donnée par l'auteur principal du livre enquête, et ce qu'il disait nous avait mis la page à l'oreille:

"...Les extraterrestres ne viendront pas si la police et l'Armée sont là. Par contre, un groupe de quelques milliers de personnes désirant fermement le contact, à quelques km de Cergy (?) favoriserait certainement ce contact. La force mentale ainsi dégagée les incitera à se poser, mais il ne faut pas perdre de vue qu'ils pourraient très bien se poser ailleurs (??): Il existe 6 ou 7 points favorables en France, mais on ne connaît pas actuellement l'endroit précis (???)..."

Pourquoi, dans de telles conditions, a-t-on fait un tel tapage autour d'un contact à Cergy ??? Nous étions en droit de nous poser quelques questions convenez-en. Ne venions nous pas d'assister à ce qu'on appelle un repli stratégique de la part de quelqu'un qui vient de se rendre compte jusqu'où il ne faut pas aller trop loin ?

1) Depuis Manosque, les nuits du 13 au 14 et du 14 au 15/8/1980, rien à signaler si ce n'est le lever de Vénus.

2) De Bourg de Sirod, et malgré ce qui fut écrit par la suite, pas le moindre extraterrestre, ni le moindre OVNI. Pourtant, ce n'était pas les observateurs qui manquaient: 2000 personnes paraît-il. Pourquoi tout ce monde à Bourg de Sirod? Alors que dans le livre il était question de Cergy. Simplement parce que dans la Presse et surtout à la radio, on avait annoncé dès le 14/8, que Franck Fontaine venait de déclarer que les extraterrestres allaient s'y poser. Par la suite, nous apprendront par Franck Lui-même qu'il n'avait jamais rien déclaré de tel, et par Jean-Pierre, que c'était lui l'auteur de cette annonce:

"...Je ne voulais pas être considéré comme responsable de la déception des gens qui iraient à Cergy en espérant y voir des extraterrestres. Il n'était absolument pas question d'un contact à Cergy Pontoise, mais d'un contact possible au niveau mondial..."

Donc, Jean Pierre s'est effectivement fait passer pour Franck, lequel n'était pas au courant. Franck affirme lui aussi qu'il n'était pas question d'un contact à Cergy Pontoise.

Nous remarquons simplement que le fait d'annoncer un contact possible au niveau mondial aurait été beaucoup plus prudent parce qu'invérifiable. Ensuite, il est étonnant que Jean Pierre n'ait pas tenu compte du fait que maintenant il est responsable de la déconvenue de ceux qui se rendaient à Sirod pour rien.

De notre côté, nous y avons quand même appris que le tunnel dont il est question dans les livres (Contact OVNI Cergy Pontoise, LE GRAND CONTACT),

servait de passage au "tortillard" électrique exploité de 1928 à 1951 par les chemins de fer vicinaux du Jura, ceci en une demi-heure de discussion avec monsieur Gérard Humberst, propriétaire du café hôtel des pêcheurs, à Sirod. Dans le livre enquête, les enquêteurs scientifiquement avancés faisaient simplement remarquer que ce tunnel n'appartenait ni à la SNCF ni aux PLM. Ce qui était assez léger pour se permettre d'authentifier les affirmations de Jean Pierre concernant ce tunnel.

En ce qui concerne le wagon visité par Jean Pierre lors de sa jeunesse, dans ce même tunnel, avec une croix gammée et plein de photos et de documents, il va sans dire que cela nous paraît relever exclusivement de l'imagination de Jean Pierre.

Pendant l'occupation, la résistance (dans laquelle se trouvait le frère de monsieur Humberst) intercepta un train de ravitaillement allemand précisément dans ce tunnel. "...C'était des fromages...!" précisa le sympathique tenancier en riant. Les jurassiens ne plaisantaient pas avec leur Comté!

Jean Pierre Prévost a-t-il entendu ce récit quand il vint à la colonie de vacances de St Ouen l'Aumone, enfant puis adolescent ? C'est bien possible, monsieur Humberst se souvient très bien de lui. La légende du wagon SS serait-elle née de cette anecdote ? En tous cas Jean Pierre aurait dû éviter de décrire les lettres "QUA.GEN" qu'il aurait lues sur ce fameux wagon, probablement voulait-il faire croire à un quartier général quelconque. "QUA.GEN" et la svastika ne vont pas tellement bien ensemble, à la limite, s'il voulait parler d'un wagon SS, il aurait dû écrire Haup. pour Hauptquartier.

(NDLR: Mais peut-être s'agissait-il du quartier général de nazis français, inventeurs de la V7 discoïdale propulsée à la crédulité renforcée, gardiens de la base extraterrestre et chargés de l'entretien des charnières sur lesquelles pivotent les différents plans-dimensions à géométrie variable servant à rendre invisible cette même base, sauf!...Aux pratiquants de la "transe hypnotique-clairvoyante et baladeuse à pendule rétrograde", laquelle, rappelons-le, se joue de tous les obstacles et rend l'incroyable crédible aux crédules.)

De plus, si l'on tient compte du fait que ce tunnel fut utilisé jusqu'en 1951, on se demande ce que pouvait bien y faire un wagon SS (Donc datant de la dernière guerre 1939-45) avec une croix gammée et plein de documents en 1976 et 1977. Un wagon scellé (page 108) de la Wehrmacht, en pleine nature, accessible à n'importe qui ? Gageons que si réellement un tel wagon plein de documents avait existé, il ne serait pas resté dans ce tunnel simplement et naïvement protégé par de fragiles scellées.

De plus, nous avons reçu du groupe ORION, par l'intermédiaire de monsieur André Mortes, un document signé et tamponné de la mairie de Sirod. Dans ce document, en date du 12/9/1980, monsieur le maire de cette commune confirme qu'il n'y a jamais eu de wagon allemand dans ce tunnel.

Comme on dit à Dijon: La moutarde nous monte au nez!

Aller, trêve de Sirod et du bourg, nous n'y avons rien vu, aveugles que nous sommes, pas plus le 15/8/1980 que plus tard...

3) Depuis Cergy Pontoise, il en va tout autrement s'il faut en croire certaines déclarations. Avant d'en parler, nous tenons à signaler que nous n'y avons rien vu excepté le lever de Vénus et la foule.

Certains d'entre nous qui participèrent aux "rondes" qui furent fixées par les photographes de Presse, sentirent monter en eux le même sentiment de malaise dont il fut question auparavant. Surtout lorsque certains trouvèrent bon de faire des signaux avec des torches électriques lorsque passaient les avions (NDLR: A Bonneval vous dis-je!) et qu'un silence religieux s'installait. "Les voilà!" criait-on et aussitôt tous les yeux se fixaient sur un point lumineux passant dans le ciel, l'espoir était

grand et le silence profond, si profond que l'on pouvait entendre ronronner l'avion. Il existe un trafic aérien important au dessus de Cergy.

La force mentale dégagée était à couper au couteau, il y avait de quoi attirer toutes les intelligences du dehors de la galaxie. Certains d'entre nous qui avaient beaucoup de mal à conserver leur sérieux se virent reprocher de perturber les communications télépathiques en émettant des ondes négatives. Il faut leur pardonner, la prochaine fois nous distribuerons des "cages de faraday" et il n'y aura pas de problème. Il était bien difficile de garder son sérieux lorsque vous veniez d'entendre le commandant de 666° escadre débarqué à l'improviste sans son escadre extraterrestre bien sûr et en civil. Ou encore lorsque vous veniez d'entendre certaines conversations hautement philosophiques entre membres de différentes sectes et mouvements.

Car ce fut celà le 15/8/1980 à Cergy: Une grande foire!

Alors quid des extraterrestres ?

Jean Pierre Petit faisait remarquer (article publié dans "Hypothèse extraterrestre" n°19) que le soir même de ce 15/8, l'auteur principal de "Contact OVNI Cergy Pontoise" téléphonait aux frères Bogdanoff (Temps X, TFI) et confiait: "...Je crois que je me suis mis dans une sale affaire..."

Imaginez notre surprise lorsque nous avons lu dans la Presse que les OVNI étaient bien venus au rendez-vous de Cergy Pontoise. Par la suite, nous avons lu entre autre (notamment dans "Nostra" 447 du 30/10 au 5/11/1980) qu'une certaine Murielle Lefèbvre, en compagnie de plusieurs personnes dont messieurs Régis Legay, Jean Marc Duluc, Jean Pierre Terrier et sa femme, aurait observé un OVNI au-dessus de Cergy le matin du 16/8/1980.

Nous avons donc rencontré Murielle Lefèbvre et nous avons reconstitué son observation, de nuit, à Cergy, éphémérides, boussole et carte Sirius en main. Il ne fait aucun doute, bien qu'elle ne soit pas d'accord avec nous, qu'il s'agissait de la planète Vénus. Le 16/8, vers 4h du matin, Vénus devait se trouver là où nous indiquait Murielle en parlant d'OVNI. A la question posée: "...Où se trouvait Vénus par rapport à l'OVNI ?..." Elle répondit simplement qu'elle n'avait pas vu Vénus.

Si Vénus avait fait relâche ce jour là, celà se saurait tout de même, non?

Comment se fait-il qu'une enquêtrice d'un groupement ufologique aussi sérieux et réputé que "Lumière dans la nuit" (C'est écrit dans NOSTRA et Murielle nous a fait voir sa carte) puisse faire une telle confusion ?

Comment expliquer les évolutions de l'OVNI-Vénus décrit par Murielle ?

A savoir: Une sphère blanche aux contours flou (vu aux jumelles), orange vif au sommet, avec à l'intérieur et à droite, au niveau de l'équateur, une boule plus petite aux contours très marqués, d'un blanc beaucoup plus vif, dont la consistance rappelle celle du métal (???), en bas à gauche de la grande sphère, reliée à elle par ce que nous appellerons un câble très fin, une toute petite boule du même blanc opaque que la plus grande; le tout entouré d'un halo bleu de forme ellipsoïdale.../

Il aurait été très intéressant de jeter un petit coup d'oeil à travers les jumelles utilisées par Murielle, malheureusement, elle ne se souvenait pas à qui elles appartenaient. Nous soupçonnons fortement la mauvaise qualité optique du matériel utilisé, ainsi que la faible altitude angulaire par rapport à l'horizon, de Vénus au moment de l'observation, d'être responsables de ces "visions".

L'observation, selon Murielle, dura plusieurs heures. Une telle durée aurait dû mettre la puce à l'oreille d'ufologues ayant plus de trente années d'expérience, mais celà ne les a pas empêché de tenter de faire publier les déclarations de Murielle dans la Presse non spécialisée.

La suite de son témoignage est plutôt étrange :

"...A un certain moment, je me fige sur place et attire l'attention des autres: La boule moyenne à l'intérieur de la grande sphère, bouge lentement vers la droite, dépassant le halo bleu pour se placer un peu plus loin s'immobilise une seconde et revient sagement à sa place. Le phénomène se voit même à l'oeil nu: J'entends quelqu'un parler d'un point qui s'éloigne de l'étoile avant d'y retourner. Tout le monde, jumelles ou pas, acquiesce. A partir de ce moment, l'ordre chronologique des choses est flou dans mon esprit. Trois fois encore en cette fin de nuit, la boule moyenne s'éloignera de la grande sphère, la première fois à gauche, la seconde à droite, et la dernière enfin à gauche.../

(NDLR: tout ceci fut extrait du rapport rédigé par Murielle et intégralement publié dans la revue de Jean Pierre Prévost: LE GRAND CONTACT n°0)

/...Par deux fois "l'étoile" vue à l'oeil nu perdra petit à petit de son ampleur et de son éclat pour ne plus devenir qu'un point lumineux à peine visible. Cris de déception: "...Zut, ils s'en vont.../

Et voici comment on interprète le passage d'un voile nuageux devant la planète Vénus. En ce qui concerne les histoires de boules qui s'en détachent, nous nous posons toujours des questions, surtout après avoir entendu d'autres personnes présentes ce jour là, comme nous le verrons plus loin.

/...Puis, trépignements de joie lorsque le point se rallume comme une étincelle et grossit lentement jusqu'à reprendre l'apparence d'étoile que nous lui connaissons. Quelqu'un accuse les nuages qui pourraient boucher la visibilité: Mais il n'y a pas de nuage dans cette partie du ciel. Nous décidons de nous concentrer tous pour essayer de les appeler. J'ai entendu parler d'Haurrio, le bel extraterrestre rencontré par Jean Pierre Prévost et je me surprends à lui parler intérieurement, alors qu'il n'y a pas 24h j'aurais trouvé un pareil comportement ridicule: "...Haurrio, si c'est bien ton vaisseau que nous voyons dans le ciel ou celui de quelqu'un envoyé par toi, soit sympa avec nous qui t'espérons tant, et même si tu ne descends pas cette nuit vers nous, donne nous un signe.../

Vous pouvez constater que l'on repousse toute tentative d'explication, un voile nuageux n'est pas forcément visible avant le lever du soleil. On constate sa présence lorsqu'il occulte les étoiles et les planètes. Rien n'y fait et Vénus restera dans l'esprit de ces gens un "vaisseau extraterrestre" et ils prient St Haurrio de se manifester comme on prie St Antoine de Padoue. La suite n'est pas moins déconcertante:

/...C'est alors que brusquement apparaît sous l'objet, comme par enchantement, une grande trainée blanche oblique, un peu comme celles que laissent les avions, puis une seconde parallèle à la première et plus basse qu'elle. Mais nous ne percevons aucun bruit d'avion, n'observons pas le moindre feu de position d'un tel bolide dans les parages. Et puis une trainée d'avion n'apparaît pas brutalement mais progressivement.../

Essayez donc de percevoir le bruit d'un avion volant assez haut pour laisser une trainée de condensation! Allez, comme nous l'avons fait, à Cergy Pontoise pour y compter le nombre de trainées laissées dans le ciel. Même en ne comptant que les avions qui passent à l'Est, le nombre est important, et nous avons eu beau tendre l'oreille nous ne les avons pas entendus.

Ensuite, au sujet des trainées qui apparaissent "brusquement", il nous faudra redemander à Murielle ce qu'elle entend par brusquement. Peut-être n'a-t-elle pas tenu compte du fait que les trainées de condensation subsistent assez longtemps après le passage des avions qui les laissent. Ensuite, elles s'en vont, poussées par le vent qui règne à cette altitude (et pas forcément dans la même direction que celui qui règne à la hauteur

des arbres!) et se diluent progressivement dans l'air:

/...Martine et moi, remarquons que ces trainées semblent reliées entre elles par une espèce de nuage lenticulaire (???), ce qui dessine dans le ciel un immense "H" majuscule. "H" comme Haurrio dira Martine...//... Pendant 25mn, ces trainées seront visibles dans le ciel, se déplaçant lentement vers la gauche (NDLR: Donc vers le nord.); puis elles s'enfleront légèrement avant de disparaître aussi brusquement qu'elles étaient venues. Entre temps, le vent s'est levé et a chassé tous les nuages vers la droite (NDLR: Le sud): Les trainées vont donc en sens inverse.../

Murielle n'a pas tenu compte du fait que tout dépend de l'altitude respective des nuages et des trainées ainsi que de l'orientation des vents à ces différentes altitudes. Ce n'est pas parce que les nuages s'en vont à droite et les trainées à gauche qu'il faut voir là une manifestation des "intelligences du dehors". N'importe qui a pu observer des couches nuageuses "étagées" voyager dans différentes directions ou à des vitesses variables, suivant l'altitude, sans pour autant se mettre à genoux et implorer saint Haurrio ou Saint Héloïm etc....

Selon Murielle, le phénomène disparaît vers 6h45 en diminuant d'intensité lumineuse. Nous lui avons fait remarquer que tout ce qu'elle venait de nous dire s'expliquait très bien sans aucune intervention extraterrestre si ce n'est Vénus. Peine perdue, elle a vu un OVNI, un point c'est tout!

Grace à l'amabilité d'un de nos informateur de Pontoise, nous avons pu nous procurer une copie du témoignage écrit d'une autre personne présente avec Murielle en ce mémorable 16/8/1980. Il s'agit du témoignage de monsieur Régis Leguay, dont Murielle nous avait donné l'adresse mais qui n'avait pas daigné répondre à notre courrier:

"...Rien jusqu'à 4h50 du matin le 16/8. Apparition d'un point lumineux à l'Est, plus important qu'une étoile. Dans les jumelles, perception d'un point orange sur la base gauche. Nuages, éclipse du phénomène par moment vers 5h. Toujours observé aux jumelles, impression que quelques particules s'en détachent, parfois cela rappelle un peu une fleur qui s'ouvre. Forme changeante, un point comme le chas d'une aiguille ou comme un ballon de rugby (NDLR: Rappelons la faible "altitude angulaire" de Vénus à ce moment et l'action de l'atmosphère terrestre sur la lumière qui la traverse, ce que tout astronome amateur sait pertinemment...), mais avec un renflement. Le renflement se séparant de l'ensemble, du côté gauche, puis le réintégrant. Intensité diminuant par moment: Sans doute dû aux nuages. Eclipse totale à 5h23, aucun bruit, ciel nuageux. Couleur très métallique vers 5h40 (NDLR: Gageons qu'avec la rotation terrestre cette apparence métallique n'a fait que s'accentuer et que la couleur orange a disparu). Trainées blanches, genre nuage lenticulaire (???) très long, comme après le passage d'un avion, se déplaçant à contre-sens du vent. A partir de 5h55, les autres étoile échappent à notre vision les unes après les autres, pourtant le point persiste toujours, fixe, depuis un certain temps. Le jour est là, le soleil monte dans le ciel, mais malheureusement le brouillard aussi...Les curieux partent les uns après les autres...//...Jusqu'à 7h30, c'est à dire aussi longtemps que le brouillard me le permet, je reçois toujours cette image de point lumineux toujours immobile...//...Une question se pose: Une étoile peut-elle être visible le jour? Pour ma part, c'est la première fois que je vois une étoile en plein jour.../

De ce témoignage, il ressort que Régis Legay n'a pas vu de "H" pour Haurrio, qu'il se préoccupe d'OVNI et ne doit pas souvent passer des nuits dehors pour s'intéresser à l'univers qui nous entoure si l'on en juge par sa dernière question.

Nous sommes allés jusqu'à Reims pour y rencontrer Jean Pierre et Martine Terrier, autres personnes présentes sur place à ce moment là. Ils ont été formels: Ils n'ont jamais vu les petites boules baladeuses à l'oeil nu et parlent de traînées d'avion ordinaires. Pour eux, "on" en a beaucoup rajouté au sujet de ce point lumineux (Trois témoins).

Nous avons pris contact avec les membres du groupe 52-55 de Chaumont qui étaient présents, eux aussi, à Cergy durant les nuits du 13 au 14, du 14 au 15 et du 15 au 16/8/80. Nous nous sommes rencontrés à Chaumont en mai 1981 et nous avons parlé longuement de l'affaire de Cergy, surtout du 15/8/80. De leur témoignage il ressort qu'ils n'ont rien vu qui puisse faire penser à une manifestation d'un phénomène OVNI:

"...Nous, soussignés: Lionel Danizel, Jean Luc Thiébaud et Roger Thomé, membres enquêteurs du groupe 52-55 (Délégation régionale du groupement "Lumière dans la nuit" pour la Haute Marne et la Meuse), présents constamment à Cergy Pontoise du 13/8/80 au soir jusqu'au 16/8/80 au matin, sur les lieux du "contact" prédit par les "témoins" de l'affaire, affirmons n'avoir jamais aperçu aucun objet ou phénomène pouvant être assimilé à un phénomène OVNI. Par contre, nous certifions avoir nettement observé depuis les lieux et en direction de l'Est, en particulier dans la nuit du 15 au 16/8, la planète Vénus apparaissant et disparaissant régulièrement dans la brume locale et les nuages, ainsi que le passage de nombreux avions de lignes..."

Quand on pense à ce qui a été tiré du témoignage de Murielle Levêvre par les scientifiques avancés d'une part (NOSTRA n° 447) et par Jean Pierre Prévost d'autre part (Le Grand Contact n° 0) on peut supposer que si ce jour là un vol de canards sauvages était passé au-dessus de Cergy, il aurait été étiqueté sans problème: "Escadre d'intervention extraterrestre". En bref, personne n'est revenu aveugle de Cergy ou de Sirod, la grande démonstration visuelle est reportée au bon vouloir des "intelligences du dehors", elle n'a pas eu lieu. Jean Pierre Prévost et les scientifiques avancés ont bien tenté de faire croire le contraire dans leurs publications respectives en accusant, ceux qui osaient prétendre que Vénus à elle seule avait abusé tout ce monde, de n'être que des "savantasses".

Nous avons répondu quand il le fallait, et puis maintenant cela n'a pas grande importance, l'indice de crédibilité de certains contactés et de certains enquêteurs est tombé plus bas que le zéro absolu.

Le 7 septembre 1980, nous avons rencontré Franck à St Ouen l'Aumône, en compagnie de plusieurs personnes. Pendant l'après-midi, tout en discutant de tout et de rien, nous nous sommes rendus compte que ce qui inquiétait le plus Franck c'était de savoir à combien le livre-enquête avait été tiré et vendu. On lui avait annoncé 25000 mais il semblait ne pas être d'accord avec ce chiffre. Nous apprenons aussi que:

- Certains enquêteurs scientifiques et avancés n'ont rien trouvé de mieux que de mentionner son adresse dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", qui est aussi l'adresse de sa mère et qui n'a rien à voir avec le II de la Justice Mauve. Ce qui lui valut d'être agressé par téléphone et de recevoir de nombreuses visites de journalistes, de gogos et de curieux.

Lui et Jean Pierre se sont séparés sur une dispute. Ils sont définitivement fâchés à la suite d'un article publié dans un journal. Jean Pierre aurait touché de l'argent et Franck lui reproche de ne pas avoir partagé avec ses petits camarades, d'où, une entrevue assez houleuse entre Franck et Jean Pierre avant que ce dernier ne parte pour habiter Toulon (NDLR: Nul n'est prophète en son pays).

Jean Pierre a confirmé tout cela mais nie avoir touché de l'argent.

Certains articles paraissent avec la signature de Franck Fontaine, alors que lui-même n'est pas au courant. Selon lui, c'est Jean Pierre qui signe pour lui.

- Franck déclare qu'effectivement "Paris Match" leur a offert le permis de conduire en contrepartie de l'article déjà mentionné (interview du 9/12/1979). C'est un point que nous n'avons pas vérifié, mais si Franck le dit...

-Le 11/9/1980, lors d'une petite réunion chez Corinne, un ami de Franck dit à deux d'entre nous: "...ça oui, ils l'ont bien monté leur coup!" en parlant de l'affaire de Cergy. Ce dernier prétendit venir de Bordeaux (encore!), un certain Jasio (?).

C'est à ce moment que nous avons pensé que peut-être on nous aiguillait sur une fausse voie avec Bordeaux. Nous avons vu auparavant que monsieur Bertin n'était pas affirmatif au sujet du nom de la ville donné par Mme Massine peu après la disparition de Franck. Ce pouvait tout aussi bien être Beaumont ou Beauvais ou encore bord de l'eau ou bord de l'Oise etc... Franck, au courant de notre soupçon (ce fut une erreur), n'essayait-il pas de nous laisser aller, par petites touches successives, vers Bordeaux alors qu'il n'y était pas?

Peut-être, peut-être pas, toujours est-il que nous passions la nuit du 12 au 13/9 en sa compagnie et celle de ses amis (dont le Jasio en question). Nous n'avons rien appris de plus que la veille, l'affaire fut à peine évoquée et pas dans le sens où nous le souhaitions.

Nous avons rencontré Franck le 13, le 19 et le 20/9/80. A cette dernière date, nous nous sommes rendus à Cergy en compagnie de Mr et Mme Troadec, Messieurs Pinvidic et Rivéra. Malheureusement, cette dernière entrevue tourna en "eau de boudin" car Franck s'était entouré d'une "multitude d'amis".

C'est le 28/9/1980 que nous retrouvons Franck (nous étions cinq), une fois de plus nous n'avons pas caché que nous ne pensions vraiment pas que son affaire était authentique, notre conviction profonde était que cette histoire avait été montée de toutes pièces par lui-même et ses amis. Cependant, la discussion resta amicale jusqu'au moment où Franck "s'accrocha" avec une des personnes présentes (nous n'étions pas seuls) et décida d'aller chercher des cigarettes avec l'un d'entre nous. Après cette entrevue avec le témoin principal, il ressort:

- La compagne de Franck (Manina) est originaire de Bordeaux (encore!).
- Franck se dégage totalement des affirmations de Jean Pierre et de Salomon desquels il veut se désolidariser.

- Celui d'entre nous qui avait accompagné Franck chercher des cigarettes nous raconte: "... Franck m'a dit que si l'autre (celui avec lequel il s'était accroché) n'avait pas été là, tout se serait bien passé et il nous aurait dit la vérité..."

La vérité??? N'était-elle donc pas écrite dans "Contact OVNI Cergy Pontoise" ???

Le 8/11/1980, nous retrouvons Franck chez lui en compagnie de sa mère. Tout en buvant l'apéritif, nous évoquons la tournée de conférence qu'il vient de faire en compagnie des scientifiques avancés. Nous lui faisons remarquer que celà va exactement à l'encontre de ce qu'il nous avait laisser entendre auparavant. Il répond qu'il ne voulait pas faire ces conférences mais son besoin d'argent pressant l'y avait obligé. De plus, selon ses affirmations, il aurait saboté l'une d'entre elles en s'abstenant d'y participer alors que son nom était à l'affiche. Nous lui avons fait remarquer qu'en pratiquant de la sorte il risquait des ennuis. A celà, il répondit que dans ce cas il parlerait de certaines "TELEPORTATIONS BIDONS" dont il fut question dans le passé. Il n'a pas voulu préciser. Il fut question de bien d'autres choses que nous passons sous silence car elles ne concernent pas l'affaire, uniquement une certaine "Ufologie", elles sont "intéressantes" et vérifiables.

Le 22/II/1980, nous rencontrons Jean Pierre Prévost après avoir assisté à l'une de ses conférences. Il va sans dire que durant cette conférence nous avons eu droit à ce qui se fait de mieux dans le genre (enregistré), ensuite nous avons passé la nuit entière (4h du matin) en compagnie de Jean Pierre, Max Michel et Fancellu Sauveur.

C'est à la suite de cette entrevue que nous avons appris:

-que la "téléportation" dont il fut question dans "Contact OVNI Cergy Pontoise" était en fait une téléportation Marseille- Marseille au lieu de Manosque- Marseille. Simplement, l'auteur principal n'avait pas été informé de ce "petit" détail.

En réalité, comme nous l'a confirmé Franck, c'est à Allauch, dans la région de Marseille que se rendirent les trois "témoins", pour y rencontrer la personne qui avait diffusé en France le livre du "contacté" sicilien Eugénio Siragusa. En effet, selon Jean Pierre, las de supporter des gens qui parlaient sans arrêt d'OVNI et de soucoupes volantes, nos "témoins" se rendirent à Allauch en prétextant une visite à rendre à un ami à Manosque. Ensuite, s'étant perdus en retournant vers Aix-en-Provence, ils se sont offert une petite "bordée" à Marseille et y ont passé la nuit. (Confirmé par Franck et par J.P.Prévost. Voir le GRAND CONTACT) .

Quand à la "Téléportation" elle-même, Jean Pierre n'en a pas parlé.

Pour conclure définitivement sur ce point précis de l'affaire, il nous aurait fallu retrouver le fameux chauffeur de taxi qui aurait véhiculé Jean Pierre entre N.D de la Garde et son hôtel; Ce que nous n'avons pas fait, car nous avions la certitude que ce serait en pure perte de toutes façons.

Il est une fois de plus question de ce "contacté" sicilien, Eugénio Siragusa. Il en fut question dès le 4/12/1979, lorsque Jean Pierre, Franck et Salomon reçurent la visite de Jean François Cotarsky (Orthographe non garantie). Il en fut question aussi (Enr. JCS) lorsque Jean Pierre prétendit avoir reçu de ce contacté une somme d'argent suffisante pour que le trio puisse lui rendre une petite visite en sicile. Ce voyage ne se fit pas pour la simple raison qu'Eugénio Siragusa purgeait une peine de prison (Voir à ce sujet NT6 annexe 3), cette fameuse somme d'argent (entre 5000 et 7000FF selon les sources), toujours selon Jean-Pierre, aurait disparu à la suite d'un cambriolage...

(Vérifié auprès du C.U.N, Edouardo Russo confirme le fait qu'Eugénio Siragusa attendait le trio et qu'il avait avancé l'argent. Il est sorti de prison depuis et se pose des questions).

Il convient tout de même de signaler qu'Eugénio Siragusa est responsable de la mort de plusieurs personnes, auteur de viols et d'escroqueries au nom des extraterrestres (NT6), ce que Jean Pierre n'ignorait certainement pas (c'est même certain: Enr. JCS), cela ne l'a pas empêché de publier par la suite, dans sa revue (Le Grand Contact n°1) des "messages" du "ciel à la terre" par les extraterrestres à l'intention d'Eugénio Siragusa et signés par Adoniésis (même genre de personnage qu'Haurrio ou autres Héloïm de pacotille). Ces messages lui sont aimablement transmis par COSMICIA B.P.31 ALLAUCH.

Sans compter la publicité faite pour le livre d'Eugénio Siragusa: "Siragusa messenger des extraterrestres".

Donc, nous pouvons considérer qu'il n'y eut pas de téléportation Marseille Marseille, pas plus que Manosque-Marseille, car ce genre de prodige est tout à fait connu maintenant, il n'est que de se rappeler la fameuse téléportation contée par un autre contacté du même genre dans son premier ouvrage et d'une autre téléportation tout aussi fameuse qui fut relatée par un spécialiste du bourrage de crânes. La première à partir d'une autoroute qui n'existait pas, la seconde jusque dans une centrale nucléaire. De toute ces histoires de téléportation, nous avons extrait une "constante" Elles "ne mangent pas de pain" car elles sont invérifiables et nous savons bien à quoi nous en tenir.

Selon Jean Pierre, lorsque l'auteur Principal de "Contact OVNI Cergy Pontoise" fut mis au courant des "petits détails" concernant la téléportation Marseille- Marseille, il recommanda vivement le silence. Réaction plutôt étrange de la part de quelqu'un qui prétend lutter contre les conspirations du silence. C'est alors que nous est revenu une des déclarations de Franck: "...Si on me fait des ennuis, je parlerai de certaines téléportations bidons..."

Ensuite, Jean Pierre nous a affirmé, devant témoins (dont nous-mêmes: 4 personnes.) qu'il allait publier un livre en décembre 1980 (LE GRAND CONTACT) et qu'il avait l'intention d'y reproduire le portrait d'Haurrio réalisé par les scientifiques avancés sous ses indications. Ces derniers lui répondirent que ce portrait était protégé par des droits et qu'il n'était pas question qu'il l'utilise. Jean Pierre avait insisté par lettre recommandée, par courrier on lui avait répondu qu'il pouvait simplement obtenir satisfaction en confiant le manuscrit de son livre à qui de droit et en évitant dans ce même livre de révéler la vérité sur certains points.

Jean Pierre nous dit alors: "...S'ils ne me donnent pas ce portrait, je publierai cette lettre à la place prévue dans le livre..."

Ce qu'il ne fit pas, il tourna simplement la difficulté en faisant réaliser une copie d'après auteur, signée Roger Luc Mary.

Ensuite, et toujours devant témoins (sinon nous n'en parlerions même pas), Jean Pierre nous dit qu'il avait rédigé à la main, d'une écriture assez grosse, environs 400 pages relatant les événements de Cergy. Après lecture de ce manuscrit, celui qui devait par la suite devenir l'auteur principal du livre, déclare que cela ne va pas, que ce n'est pas comme cela que l'on écrit un livre. Jean Pierre demande alors à cette personne de se charger du rewriting, ce qu'elle refuse dans un premier temps en prétextant un travail en cours et demande aux jeunes gens de trouver quelqu'un dans leur entourage. Finalement, cette personne se ravise et se charge du rewriting. Jean Pierre affirme qu'il a retrouvé dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", ses propres textes pratiquement inchangés mis à part les rajouts le remplissage, et la publicité tapageuse pour les oeuvres de l'auteur principal (NDLR: Sans parler du travail des autres qui se voient ainsi associés involontairement et sans en avoir été avisés au préalable, à la rédaction de cette enquête scientifiquement et mondialement avancée."

Jean Pierre affirme aussi que l'IMSA n'a fait aucune enquête digne de ce nom, selon lui, la seule chose qui fut sérieuse ce sont les contrats d'exploitation commerciale de l'aventure qu'il signa "sur le gaz". Ils concernaient non seulement les droits du livre, mais aussi tous les autres droits qui pourraient résulter du tournage d'un film, par exemple.

Jean Pierre dit aussi que son livre à lui, LE GRAND CONTACT, sortira en décembre 1980 et précise: "...Avec un éditeur qui me laissera une marge bénéficiaire plus importante que certains requins..."

Jean Pierre nous parla aussi d'une certaine nuit des "contactés", organisée le II/I/1980 dont il est question en bas de page 185 de "Contact OVNI Cergy Pontoise" et se laisse aller à quelques "révélations" sur les contactés de France et de Navarre:

- L'un d'entre eux, voyant l'argent rentrer à la suite d'un premier livre, mais pas autant qu'il l'espérait, aurait écrit un second livre de sa propre initiative, sans consulter les gens qui l'avaient soutenu, laissant ceux-ci dans la plus vive consternation et surtout dans l'inquiétude de voir certaines de leurs affirmations et certains de leurs témoignages malencontreusement réduits à leur juste valeur.

-Un autre d'entre eux, déjà considéré par Franck comme un "fachiste", serait, lui aussi, fabriqué de toutes pièces, aussi "bidon" que les autres

et Jean Pierre aurait refusé de faire une conférence avec lui à cause de son côté "Guerre des étoiles".

- Gamma Delta, dont il est question dans "Contact OVNI Cergy Pontoise", serait lui aussi, fabriqué, mais ce dernier aurait refusé de faire ce qu'on lui demandait: Marcher dans une combine "à la sauce extraterrestre". (confirmé par le GEPAN, voir la notice n°7, enquête GEPAN 79/05)

-Jean Claude Pantel, dont il est question aussi dans le livre-enquête, selon Jean Pierre: "...Qui matérialise subitement des pierres qu'il trimbale dans ses poches depuis des heures."

La dernière et la meilleure: Jean Pierre: "...Tous des contactés "Bidons" qui ne sont pas plus contactés que moi..."

Celà, devant nous et ses amis qui en restèrent comme deux ronds de flanc, et l'on entendit, durant quelques secondes, les mouche~~x~~ voler...

C'était à son tour de gaffer et ce n'était pas tombé dans les oreilles de sourds.

Un peu plus tard dans la nuit, devant un café, il nous parla aussi de matérialisation de billes d'acier dont il est question à la page 131 de "Contact OVNI Cergy Pontoise": "...J'étais là, et la pauvre fille n'y a vu que du feu quand il a balancé la bille derrière le radiateur, matérialisation "bidon", comme le reste..."

L'un d'entre nous lui tint à peu près ce langage: "...Finalement, Jean Pierre, pour toi, l'affaire de Cergy ce n'est pas tellement important. Ce qui est important, c'est que tu puisse, par le biais des conférences et de tes écrits, divulguer tes idées sur le monde en général...Non?..."

Et maître Jean Pierre sur son piedestal artificiellement hissé, répondit en ces termes: "...Oui...Si on veut, c'est ça..."

Plus tard, il nous affirma que le champ de choux où avait disparu et réapparu Franck avait été mystérieusement rasé et les choux~~x~~ contaminés. Cette information que nous avons déjà relevée dans APPROCHE n°22 demandait à être vérifiée:

APPROCHE n° 22: "...Choux qui seront, par la suite, comme déshydratés et mystérieusement rasés peu après..."

Les auteurs de "l'enquête", pour appuyer leurs dires, produisait aussi une photo du "chou atteint après l'observation".

L'Adjudant Mandiela, à qui nous montrons cette photo en lui demandant quelques éclaircissements (gendarmerie de Cergy le lundi 29/12/1980) au sujet de ces choux contaminés et mystérieusement rasés, déclare:

"...Je connais le propriétaire du champ et je puis vous assurer que ses choux n'ont pas été contaminés par quoi que ce soit, simplement, il y avait deux races de choux différentes, c'est tout. Personne n'a demandé au propriétaire de raser son champ, vous n'avez qu'à aller le voir, il vous expliquera cela très bien, il ne fait pas de mystère..."

Le 17/1/1981, nous nous sommes rendus à Cergy pour y rencontrer monsieur E...G..., propriétaire du champ en question. Malheureusement, il était absent, cependant, nous avons rencontré le propriétaire du champ voisin qui le connaît:

- "Vous a-t-il dit que ses choux avaient été détruits ou contaminés ?"

- "Non pas du tout, il les a récoltés et portés au marché, comme moi..."

- "Il les a emmenés au marché ? Pourtant certains ont raconté que les choux avaient été détruits, le champ rasé etc..."

- " Nous mêmes nous n'avons jamais rien compris à cette histoire, si ces choux avaient été détruits, on l'aurait vu..."

Enfin, dans la notice technique n°6 du GEPAN, à la page 29, il est écrit:

"...Plusieurs personnes ont noté dans le champ proche du boulevard de l'Oise, le pourrissement des premières rangées de choux alors que les rangées les plus éloignées de la route restaient magnifique. Là encore, l'émotion fut vive et l'argument utilisé (par Jean Pierre Prévost en particulier, lors d'une conférence publique le 1/3/1980 à Villebon sur Yvette) comme la preuve d'un évènement extraordinaire et établissant la véracité des récits des témoins. Une petite enquête auprès du propriétaire du champ nous appris que les choux avaient été plantés en juillet 1979. Les 14 premières rangées furent plantés de "choux frisés pointus" et les 17 autres de "choux plats de Pontoise". Les premiers arrivent plus vite à maturité (6mois) que les seconds; mais le propriétaire les a volontairement laissés pourrir sur place pour labourer le champ avec les choux pourris pour enrichir le sol. D'ailleurs, un plan de choux pourris fut porté pour analyse à l'Institut National de la Recherche Agronomique (N.D.L.R.: INRA, à ne pas confondre avec IMSA!) et aucun élément pathogène ne fut décelé..."/

Enfin...

VAR MATIN du 15/8/1980:

Journaliste: "Mais pourquoi vous avoir choisi, vous ?"

Jean Pierre: "...C'est difficile à répondre. Les extraterrestres estimaient que j'étais prêt à recevoir leurs informations..."

journaliste: "Alors, pourquoi avoir enlevé Franck Fontaine et pas vous ?"

Jean Pierre: "...Tout le monde connaissait mes idées politiques et mes ennuis avec les autorités. Si j'avais disparu, tout le monde aurait cru au canular. Or, Franck était un gars "peinard" sur lequel il n'y avait rien à dire. En fait, les extraterrestres voulaient déclencher un déclic en cette nuit du 26/II/1979 pour attirer l'attention du monde. Ce qui s'est d'ailleurs produit puisque, de l'URSS aux USA, la nouvelle est passée en déclenchant un intérêt fabuleux.

Oui, maintenant les choses sont plus claires, ne trouvez vous pas? Et il va sans dire que toute traduction de "Contact OVNI Cergy Pontoise" bénéficiera de ce fait de la même publicité tapageuse et gratuite qu'en France.

Dans ce même article:

Jean Pierre: "...Tout ce qu'il m'a dit au cours d'un contact (Haurrio), c'est qu'il venait d'une planète distante de 153 milliards de Km et qu'il mettait 7h pour parvenir sur notre terre. Je sais, et je connais la réaction des gens, ils vont me traiter de cinglé..."

(En résumé: Je sais que ce que je dis est complètement idiot, mais je le dis quand-même. N'est-ce pas une preuve d'authenticité?)

Le dénommé Raël n'avait pas osé aller jusque là en situant la planète de ses Héloïm à 1 A.L. de nous, alors que l'on sait très bien qu'il n'y a aucun système ni aucune étoile dans un rayon sphérique inférieur à 4,2 A.L. Toutes ses explications sur la propriété de la lumière émise par le soleil de ses Héloïm (lumière "lente" qui ne nous serait pas encore parvenue, sic) n'étaient pas convaincantes, loin de là.

Mais Jean Pierre y allait un peu fort en situant la planète d'Haurrio et son soleil par la même occasion, à si courte distance astronomiquement parlant. 153 milliards de km ne font que 5,9 jours de lumière à peu de choses près. Ses extraterrestres couvrent la distance en 7h, soit à une vitesse supérieure à celle de la lumière un peu plus de 20 fois!

Lorsqu'à Chateauroux, le 22/II/1980, nous avions fait remarquer à Jean Pierre Prévost que tout ceci nous semblait pour le moins exagéré (cette planète se trouvant à 153 milliards de km, au delà de l'orbite de Pluton qui orbite à 5,9 milliards de km de notre soleil, était-elle une planète errante ? sans soleil ?), il se défend en prétendant que ses propos ont été déformés par la Presse: "...En réalité, il s'agit d'une base extra-terrestre située à cette distance..."

Or, dans son livre, LE GRAND CONTACT, un mois plus tard, nous pouvions lire ceci:

Haurrio: "...Par contre, je tiens à te signaler que tu as commis une erreur en communiquant à tes frères que notre base-relais se situait à 153 milliards de km de la terre. C'est notre planète qui se trouve à cette distance de la tienne. Notre base est bien plus proche. Nous l'avons installée sur une planète de votre système solaire et un signe la désigne (Jupiter).../

Et là, il ne peut plus accuser la Presse de déformer ses dires, à moins qu'il n'accuse son éditeur ou l'imprimeur. De plus, peu après la parution de son livre, des gens lui écrivent pour lui faire remarquer ce que nous venons de dire au sujet d'une planète se trouvant à 153 milliards de km de la terre et comme à nous, il répond:

"...Ce n'est pas la planète d'Haurrio qui se trouve à 153 milliards de km de la terre, mais une base-relais..." (revue "Le Grand Contact" n° 1 page 27).

Ceci prouve bien à quel point il se moque du monde. Ensuite ceci vous permet de comprendre ce que nous voulons dire en parlant de témoignages "caméléons".

Laissons donc Jean Pierre, c'est en décembre 1980 que nous retrouvons Franck Fontaine. Avec lui, et en compagnie de plusieurs autres personnes, nous allons déjeuner dans un restaurant. Après avoir parlé longuement de l'affaire qui nous intéresse et surtout des problèmes de Franck, après que nous ayons dit et redit ce que nous pensions, il éprouve le besoin subit d'aller chercher des cigarettes avec l'un d'entre nous (attention, ça, il nous l'a déjà fait!). Ce dernier se munit alors discrètement de son mini-magnétophone (si pratique!). Ils s'en vont donc chercher des cigarettes dans un tabac voisin. Franck décide d'y boire un verre et avant d'engager la conversation, demande à notre ami de laisser son sac (et le magnétophone qui était dedans!) dans la voiture. Attablé devant son verre, Franck déclare les larmes aux yeux:

- "...J'en ai assez de toute cette histoire, elle me gêne la vie...Comment avoir la paix ?"
- "...Simplement en révélant toute la vérité et ensuite tu sera libéré de tout ça, tu peux en être certain..."
- "...Ce n'est pas aussi simple, il faudrait d'abord savoir ce que je risque en révélant la vérité, si après ça j'irais ou non à l'Armée..."

Durant la soirée qui suivit, au domicile de l'un d'entre nous, la conversation continua sur le même sujet et Franck nous fit comprendre (nous étions cinq) que s'il voulait bien tout dévoiler (sans préciser) il faudrait d'abord le rassurer sur les risques. A nous de nous débrouiller.

Nous avons donc pris contact avec un avocat de notre connaissance, lequel nous éclate de rire au nez en apprenant notre affaire. Il nous assure qu'il ne faut rien changer, c'est une bonne farce, un beau canular, un point c'est tout.

Pas du tout d'accord avec lui, nous retournons voir les gendarmes de Cergy,

qui eux, ne rient pas du tout. Nous apprenons que si réellement Franck a été réformé, il l'est définitivement et des aveux n'y changeront rien. Par contre, en ce qui concerne l'outrage à magistrat, il en va différemment; cependant, s'il avouait toute la vérité, il serait possible que la peine soit très minime.

Le 29/12/1980, nous rencontrons Franck pour lui annoncer tout cela. Il nous confirme qu'il souhaite ne plus entendre parler de cette affaire. Nous lui expliquons que la seule brique qui soutienne encore l'édifice c'est sa disparition, tout le reste n'est que du vent, il suffit qu'il dise où il était durant huit jours. Il acquiesce, réfléchit, hésite, puis finalement affirme ne se souvenir de rien:

"...En réalité, je ne sais pas où j'étais durant huit jours, je ne me souviens absolument de rien..."

(NDLR: Alors? quid des extraterrestres, du laboratoire, des voix et tuti quanti ???)

Nous lui faisons remarquer que seul Jean Pierre a tiré son épingle du jeu en changeant de vie et en partant habiter Toulon. A cela il répond:

"...Jean Pierre est un s... et si je parle..."

"...Vas-y, parles, que se passe-t-il si tu parles ?

"...Je ne peux pas ! "

"...C'est la loi du silence alors ?"

"...C'est ça, si tu veux...C'est la loi du silence..."

Finalement, il se ravise et déclare: "...Attendez deux semaines et puis on verra..." Il réfléchit encore, hésite, et laisse tomber: "...Il me faut deux mois pour régler quelques affaires et puis je me débarrasserais de toute cette histoire..."

Malheureusement, vous vous doutez bien que depuis, il est revenu sur sa décision et s'il ne conteste pas devant nous que cette affaire était bien une fumisterie, il ne laisse rien échapper en ce qui concerne l'endroit, (chez qui ?) où il se cachait entre le 25/II/1979 et le 3/12/1979, car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Le 10/I/1981, au II de la Justice Mauve, nous avons rencontré un ami de Franck et de Jean Pierre: Gilles... Il nous surprend lorsqu'il prétend très bien connaître Iris Billon Duplan. Il nous prévient que ce n'est pas la peine d'essayer de la rencontrer: "...Elle ne veut plus entendre parler de tout ça, cela ne lui a apporté que des ennuis et des déceptions. Si vous lui demandez des renseignements, elle va vous envoyer promener, comme moi. De toutes façons, moi je connais bien Franck et Jean Pierre, cette histoire ne peut être qu'un "bateau" de plus."

Merci pour le renseignement "petit" gilles.

Le 17/I/1981, nous reprenons contact avec Franck pour lui annoncer la sortie du livre de Jean Pierre Prévost: LE GRAND CONTACT. Il n'a pas l'air très content et dit que si Jean Pierre accuse les autres, il va avoir des ennuis: "Je me souviens très bien de tout ce qu'il a dit et s'il parle de certaines choses, il va bien voir..."

Le 17/4/1981 nous nous sommes rendus chez un de nos informateur de Pontoise qui devait nous obtenir un rendez-vous avec Salomon N'Diaye. Ce dernier refuse absolument toute entrevue. L'un d'entre nous ayant pris l'écouteur pendant que notre ami téléphonait à Salomon, nous avons appris tout de même que Salomon va "faire un livre": "...J'ai fini le manuscrit, mais je dois attendre le feu vert..."

Ce même jour, nous apprenons que Jean Pierre Prévost est maintenant associé avec un imprimeur. Il est d'ailleurs possible, comme nous l'avons

fait, de joindre Jean Pierre au téléphone chez ce même imprimeur, quand il n'est pas là, c'est "Fan Fan" (Fancellu Sauveur) qui répond pour lui (The trust!).

En mai 1981, participant au CNEGU de Chaumont, nous apprenons de monsieur Faudrin (CVLIDLN) que Jean Pierre Prévost donnait une conférence à Saint-Etienne au moment où s'y tenait une réunion du CECRU. Certains membres tentèrent de rencontrer Jean Pierre pour parler avec lui de cette affaire de Cergy. Ce dernier refusa de venir et répondit: "...De toutes façons, Cergy Pontoise c'est un canular et je vais arrêter les conférences pour m'occuper" des ufologues..." (Quand il veut, où il veut!)

Ci-joint, copie du texte distribué par le CEMOCPI au CECRU de Dijon (les 10 et 11/10/1981):

"...Etait-ce un hasard ? Mais le soir même de la première journée du CECRU (9/5/81) Jean Pierre Prévost et Roger Luc Mary donnaient une conférence à Saint-Etienne!

Contacté 3 jours auparavant à Chambéry par Maurice DETRE (CSERU), Jean Pierre Prévost avait, en principe, accepté de venir à la Barollière après sa conférence, pour répondre aux questions des ufologues du CECRU...

Le soir du 9 mai donc, un "commando" composé de membres du CSERU et du CEMOCPI partit à Saint-Etienne pour tenter de le ramener.

Au cours de la conférence, à laquelle assistaient 35 personnes seulement (dans une salle qui peut en contenir 800!), Jean Pierre Prévost ne se gêna guère pour trainer dans la boue les ufologues, et les traiter de charlatans, le groupe le plus visé étant le CSERU...

La conférence se termina par une vente de livres, puis les conférenciers s'éclipserent pour ne pas payer la salle!

Notre "commando" réussit tout de même à avoir une conversation avec Jean Pierre Prévost dans le restaurant "Mac Donald" de Saint Etienne.

Le "contacté" déclara en substance que toute l'affaire de Cergy était une "vaste blague" et qu'ils avaient eu suffisamment de mal à la monter.

Jean Pierre Prévost nous avoua aussi que, travaillant dans la journée, le soir, "il prenait son pied à raconter des conneries aux gens" (sic!)

Bref, nous avons eu un nouvel exemple de la vulgarité de ce prétendu "contacté", et tout porte à croire que le cas de Cergy Pontoise est un canular.

Nous reproduisons ici l'article très virulent, qui parut le lundi 11 mai dans le quotidien "Loire Matin"...../

signé : LE CEMOCPI

LOIRE MATIN du 11/5/1981:

"...LES OVNI NE PAYENT DECIDEMMENT PLUS. Toujours les mêmes discours contradictoires au service d'un mercantilisme voyant...

"...Il faut bien se rendre à l'évidence: Les OVNI ne déplacent plus les foules. Il faudra trouver autre chose pour faire vivre certains éditeurs...

Ce samedi soir, à la Bourse du travail, c'est un public très clairsemé qui était venu écouter Jean Pierre Prévost et Roger Luc Mary exposer leurs "thèses". Conférence est sans doute un bien grand mot pour ce flot de paroles souvent contradictoires, jamais étayées solidement et qui se terminent par une vente de livres.

Jean Pierre Prévost a été lié de très près à ce qu'on appelle " l'affaire de Cergy Pontoise". Vous vous souvenez sans doute de ces trois jeunes

gens qui, le 26/II/1979, à 4h du matin, s'étaient trouvés dans une boule de feu. L'un d'entre eux, Franck Fontaine, devait d'ailleurs disparaître pour reparaitre quelques jours plus tard. Tout cela avait fait grand bruit dans la Presse de l'époque. Prévost était justement le troisième larron.

Après avoir brièvement rapporté le phénomène et signalé que son ami Fontaine avait été soumis à un examen de sang, Prévost affirma que le terrain lui-même avait été l'objet d'expériences: Sur le terrain, comme dans le sang, des modifications avaient été remarquées par les scientifiques.

C'est ici qu'il faut, d'entrée de jeu, mettre en garde le lecteur: Jamais, à aucun moment du raisonnement, aucune preuve matérielle n'est donnée, que ce soit sous forme de photos, de diapositive ou de document. Le discours doit être reçu uniquement sur la bonne foi de ceux qui parlent. Un peu gênant lorsqu'on prétend traiter d'un sujet "scientifique". D'autant plus que Prévost se livre à une critique en règle des ufologues qu'il traite volontier de charlatans.

DES CONTACTS PHYSIQUES

Continuant le récit de son expérience, le jeune homme nuance l'hypnose qu'on lui a fait subir et désavoue son propre témoignage par une explication très alambiquée. Le fameux contact raté du 15/8/1980 à Cergy Pontoise est mis sur le compte de ladite hypnose où il aurait été conditionné par ceux qui se livraient sur lui à la séance de vérification...Plusieurs fois par la suite, Prévost affirma avoir un contact "physique" avec un extraterrestre de type humanoïde (il aurait seulement un grand front et serait fort sympathique). L'extraterrestre en question aurait un message: "apporter le moyen de changer de situation". Nous n'en saurons pas plus car Prévost ne reviendra pas sur le sujet.

La grande question que tout le monde a sur les lèvres va venir par la suite: pourquoi Franck et Salomon (les deux autres "Témoins" du contact de Cergy) font-ils leurs tournées de conférences à part? Prévost évoque des dissensions d'ordre financier. Vous avez dit bizarre?

S'ensuit une série d'informations vagues sur la manière de reconnaître ceux qui ont vraiment des contacts et ceux qui n'en ont pas. Nous entendons parler de rencontres avec des extraterrestres le 14/12/1979 et le 19 avril 1980. Une de ces créatures de rêve vivrait dans un tunnel près d'une ferme où les paysans auraient vu 108 boules énormes et la famille en question serait au courant d'un tas de choses, comme les gens du pays d'ailleurs...

La conclusion? Prévost aurait écrit selon un procédé d'écriture automatique un manuscrit de 250 pages (en vente à la sortie!), qui correspond parfaitement à un texte écrit comme par hasard par Roger-Luc Mary. Changement de conférencier.

LE RETOUR A LA GNOSE

Roger-Luc Mary qui, soit dit entre parenthèse, a autant de bagout que son collègue (ils nous ont littéralement saoulés de paroles) se présente comme un chercheur ayant travaillé à l'Institut Mondial des Sciences Avancées (IMSA). Il parle d'un scientifique (on ne saura pas son nom) qui aurait collaboré avec lui pour des études sur la structure moléculaire. Ses travaux auraient obtenu une éclatante vérification grâce au témoignage d'un homme d'une soixantaine d'années qui aurait été dématérialisé à bord d'un engin spatial.

D'après toutes ces théories, la terre ne serait qu'un gigantesque "échiquier" sur lequel chacun de nous évoluerait comme un pion au sein d'une immense "programmation". Pour finir, Mary se rattache purement et simplement au vieux courant gnostique: il aurait dû le dire plus tôt, on aurait tout de suite compris le reste.

UNE CAUSE DESERVIE

Pour finir, la scéance se termine par une vente de livres (particulièrement recommandés aux spectateurs) et des explications sybilines sur les droits d'auteur qui devraient servir à des oeuvres qui n'ont pas été particulièrement précisées.

Pour avoir suivi d'assez près la question des OVNI, traitée abondamment par quelques gens sérieux et une foule de touche-à-tout à l'amateurisme peu éclairé (souvent autodidactes prétentieux), je crois pouvoir dire que l'on a assisté samedi à ce qu'on voit dans la majorité des cas, hélas!

Des gens qui déservent une cause par leur discours flou, approximatif, contradictoire et très peu scientifique. L'auditeur est noyé par de grandes phrases pompeuses qui font beaucoup d'effets mais ne s'appuient sur rien de tangible. On mélange absolument tout sans discernement ni critique. Et quand le mercantilisme s'en mêle, c'est encore autre chose.

Signé: R.P.

A la suite de tout celà, nous prenons contact avec Jean Pierre Prévost. Nous avons d'abord Fancellu Sauveur au téléphone qui nous affirme que l'affaire de Cergy est au-then-ti-que (NDLR: Autant qu'en toc) parce que lui, Fan-fan, a été témoin de quelque chose. Remarquez qu'il s'est bien gardé de nous dire quoi. Deux heures après cette intéressante conversation Jean Pierre Prévost nous téléphonait. Il confirme qu'à Saint Etienne il a rencontré des membres du CECRU, mais selon lui, s'il a dit: "...Cergy n'était qu'une vaste blague...", c'était uniquement dans le but de se débarrasser d'eux: "...Jamais en aucune façon, je ne reviendrais sur ce que j'ai dit!..." Il confirme aussi qu'il a bien l'intention d'arrêter les conférences. Nous aurions dû lui conseiller de laisser tomber sa revue par la même occasion. Ceci éviterait à certains, dont monsieur Patrice Seray, de s'y "planter régulièrement et lamentablement à chaque fois qu'ils prennent la plume. D'ailleurs, ce dernier devrait manger son crayon à chaque fois que l'envie d'écrire le prend. Nous avons particulièrement "apprécié" son article (revue le Grand Contact) concernant l'OVNI de Noël 1980 (en réalité une retombée d'un COSMOS soviétique) et nous avons eu beaucoup de mal à nous en remettre (de rire!).

Est-il vraiment nécessaire de conclure ?

Nous avons l'intention de parler un peu du livre de Jean Pierre (LE GRAND CONTACT), mais nous n'en avons plus l'envie. Tâchez de vous le procurer sans l'acheter car il est loin de valoir son prix, et lisez. Le sous-titre est déjà une escroquerie à lui tout seul: "La vérité sur l'affaire de Cergy Pontoise". Si vous parvenez aux dernières lignes sans "craquer" c'est que vous avez les nerfs solides. Nous avons passé l'épreuve de la lecture avec beaucoup de difficultés, nous ne voulons pas aller plus avant en décortiquant les affabulations de monsieur Prévost, ceci pourrait nous être fatal et nous ne voulons pas risquer Bonneval. Nous attendons avec un certain malaise le livre de Salomon. Si son oeuvre est lisible sans risque, nous envisagerons peut-être d'en écrire quelques lignes. Ce n'est pas tellement que nous aimons ce genre de littérature, loin de là, mais il faut bien savoir ce que racontent nos "contactés" avant d'en parler.

Rédaction: M Piccin 8/1981. Reproduction: CONTROL, avril 1982.

D'après une enquête CONTROL de: Pierre Jean Froment, Serge Riou et Piccin Michel, avec la collaboration de Patrick Pottier, Jean Louis Peyraut et Thierry Verdal. Avec aussi la collaboration de nos informateurs volontaires et involontaires.

DOCUMENTATION/

- "Contact OVNI Cergy Pontoise": Jimmy Gieu, Franck Fontaine, Jean Pierre Prévost et Salomon N'Diaye. Edition du Rocher.
- "LE GRAND CONTACT": Jean Pierre Prévost. Editions Michel Moutet.
- "Le Grand Contact" n° 0 et I: Revue produite par Jean Pierre Prévost et ses amis actuels.
- "AURIAU" n°I et 2: Revue produite par l'association du même nom: A.U.R.I.A.U, B.P. 52 95101 Argenteuil CEDEX France.
- "APPROCHE" n°22: Revue de la SVEPS
- Différentes coupures de Presse et enregistrements de journaux radiophoniques et télévisés.
- "A propos d'une disparition": Note technique n°6 Enquête GEPAN n° 79/07.
-
-
-

UNE CONFERENCE DE DANIEL HUGUET (IMSA): L'HYPNOSE N'EST PAS LE SERUM DE VERITE. CERGY: ON N'EST PAS A L'ABRI DES ERREURS....

Vous connaissez certainement tous Daniel Huguet, hypnotiseur de l'IMSA (présidée par Jimmy Guieu) pour son rôle joué dans la célèbre affaire de Cergy-Pontoise. Le 14 février 1982, il donnait une conférence-spectacle à Paris. Nous nous y sommes rendus et nous avons ramené quelques propos sur l'hypnose vue par Daniel Huguet. En voici des extraits choisis (Enregistrement sur cassettes. Archives G.E.P.O.):

Public: Peut-on, par l'hypnose, arriver à amener un sujet dans une régression mémorielle, atteindre un choc psychologique et le débloquent ?

D.Huguet: Oui, cela a déjà été réalisé. Sans aller sur le choc psychologique, je ne sais plus quelle est l'expérience qui a été... où...sur une personne qui avait par exemple mal dans le dos... bon...Médicalement parlant, elle n'avait rien, absolument rien. Radios, tout ce que vous voulez: Rien ! Bon, pourtant, elle avait mal dans le dos. Alors l'hypnotiseur, je ne sais plus lequel, avait fait une régression et s'était aperçu que dans une vie antérieure, il y avait 600 ans, la personne était morte d'un coup de couteau dans le dos. Alors, dans la régression, on a enlevé le couteau et on a fait revenir la personne à aujourd'hui et on l'a réveillée: Le point dans le dos avait disparu. Point d'interrogation?

P: Est-ce que la personne se souvenait de la régression?

DH: Pas forcément, je ne sais pas, mais...Enfin...C'est pas obligé.

P: En tous cas son subconscient avait enregistré le choc...

DH: Voilà! Son subconscient a enregistré. Maintenant il y a une psychose là-dessus, parce que souvent les gens: "Vous savez, j'arrive, j'ai mal à l'estomac, j'ai rien du tout, alors ça doit être dans une vie antérieure que j'ai dû être empoisonné" et ils arrivent tous: "Faites moi une régression", comme des fous. Bon alors attention! Sur les régressions tout à l'heure, je n'ai pas parlé...Enfin...Bien, l'hypnose ce n'est pas le sérum de vérité. Vous pouvez mentir sous hypnose. Vous pouvez, je ne sais pas à qui j'ai dit que je pouvais vous faire rêver ou inventer quelque chose. Vous pouvez vous construire une vie, la vie que vous voulez...

P: J'ai vu que sous hypnose on pouvait extirper des renseignements à des personnes. Mais ces renseignements, sont-ce des renseignements qui touchent le subconscient réel ou touche-t-on déjà une part de rêve ?

DH: Alors, ça dépend le renseignement, ça veut dire que vous assistez à un accident: une voiture qui passe et qui envoie une personne...Qui écrase quelqu'un et qui s'en va. Dans la précipitation, vous n'avez pas pu relever le numéro de la voiture, mais vous l'avez vu. Bien, alors ce n'est pas quelque chose qui vous touche de près, parce que la personne qu'on vient d'écraser, vous ne la connaissez pas. Enfin, vous venez d'assister à cela, c'est tout. Alors, en état hypnotique on peut vous dire: "Revoyez l'accident, voilà la voiture, elle est là, maintenant ça s'arrête. Vous allez lire le numéro!" Pourquoi ? Parce que vous êtes en dehors de tout. Après, si vous êtes directement impliqué et tout, il y a toujours des...Il faut faire très attention à ce qu'on dit à ce qu'on fait. Il faut pas dire: "ça y est, ça marche, c'est fini. Non Enfin, moi, je ne suis pas comme ça, je fais très attention.

P: Oui, mais on peut mieux polariser l'attention, et on est en dehors de tout l'environnement en quelque sorte. C'est d'ailleurs une chose qui

devrait être largement utilisée par les polices!

DH: Oui, mais alors, c'est toujours pareil! ... Par contre, si c'est vous qui avez tué votre voisin, et à la police vous dites: "Non, non, non, ce n'est pas moi, ce n'est pas moi, ce n'est pas moi." Sous hypnose vous direz: "Non, non, non, ce n'est pas moi." Il n'y a aucun problème. Alors, il faut quand même faire attention à tous les renseignements que l'on peut avoir sous hypnose. Je ne sais pas si vous faites allusion à UN CERTAIN LIVRE ?...EUH...OUI...BON. ALORS J'AI TOUJOURS DIT AU SUJET DE CE LIVRE QU'IL POUVAIT Y AVOIR UNE PART DE FANTASMES; C'EST UN LIVRE QUI A ETE EDITE, C'EST UN RAPPORT QUE NOUS AVONS FAIT ET...ON N'EST PAS A L'ABRI DES ERREURS...HEIN!

P : Dans le domaine des contactés, quel est le rôle de l'hypnose au niveau déblocage mémoriel ?

DH: Le même que pour l'accident de voiture de tout à l'heure. DANS LE PROBLEME DES CONTACTES, si au lieu de voir une voiture qui renverse un piéton, demain, VOUS ASSISTEZ A UN ATTERISSAGE, comme on dit, VOUS ALLEZ ETRE TELLEMENT SURPRIS ET VOUS ALLEZ AVOIR TELLEMENT PEUR, PEUT ETRE QUE VOUS NE VOUS SOUVIENDREZ PAS DE TOUS LES DETAILS. ET, SOUS HYPNOSE, ON POURRA VOUS FAIRE DIRE CERTAINS DETAILS. Alors, sur une voiture, il y a un numéro, on peut le contrôler, là on ne peut pas le contrôler, mais enfin voilà...On pourra faire dire quand même certains détails.

P : Dans l'affaire de Cergy-Pontoise, quelle est la réalité ?

DH: Euh...Tout ce qui a été écrit dans le livre, vous pourriez éventuellement...On les a toujours...C'est des preuves à conviction, vous pourriez écouter à peu près...20...Entre 20 et 30 heures d'hypnose. Et nous avons toutes les bandes intégrales que l'on a pas trafiquées. Et tout ce qui a été dit sous hypnose, on en fait UN CONDENSE ET ON A ECRIT LE LIVRE, C'EST TOUT! Mais enfin la première chose que j'ai dit à Cergy en arrivant à je ne sais plus quel journal où on m'a dit: " Ça y est! c'est le sérum de vérité!". Je leur ai dit: "Non!" Je leur ai dit: "On ne sait pas, on va essayer!".

Ce texte a été publié dans "OVNI et CIE" n° 27 (Juillet Aout Septembre 83)
Bulletin produit par le GEPO: 42470 St Symphorien-de-Lay France.

Nouvelle brève...

LE PARISIEN du lundi 2/8/1982

"Réapparition bis". "Franck Fontaine, vingt et un ans, qui avait prétendu, il y a deux ans, avoir été enlevé par des extra-terrestres près de Cergy-Pontoise (Val d' Cise) a été arrêté à La Baule (Loire-Atlantique), à la suite d'un vol à l'arraché. Le jeune homme, domicilié à Saint-Ouen-l'Aumone, et son comparse, Jean-Charles Hucher, vingt et un ans, de Pontoise, ont été interpellés alors que, circulant à moto, ils venaient de dérober le sac à main d'une passante. Franck Fontaine avait affirmé en 1980, avoir été enlevé par une soucoupe volante et était mystérieusement réapparu huit jours plus tard."

No comment...

Mise au point...

Il convient de revenir sur ce que nous écrivions en page 49, concernant le contacté sicilien Eugénio Siragusa. En septembre 1982, nous avons rencontré une nouvelle fois Edouardo Russo (C.U.N) et ce dernier nous a appris qu'il ne fallait pas prendre en considération les informations concernant le premier. En effet, il semble qu'Eugénio Siragusa fut victime d'une campagne de Presse et ne fut pas responsable de viol ni d'escroquerie pas plus que de mort d'homme. Ces accusations non fondées portées par la Presse italienne et reprises dans la notice technique du GEPAN (NT6) devaient être démenties. D'ailleurs, Mr et Mme Troadec ont écrit, à ce sujet, un texte très intéressant et plus convaincant dans le bulletin de l'A.E.S.V (n° 23 de septembre 1982).

Mais, tout ceci n'enlève rien à ce que nous écrivions en ce qui concerne Jean Pierre Prévost. Eugénio Siragusa s'est effectivement retrouvé en prison alors qu'il n'avait rien à se reprocher, il avait effectivement envoyé de l'argent au trio de Cergy-Pontoise, et, aux dernières nouvelles, il attend toujours....

Re-nouvelle brève...

OUEST FRANCE du lundi 2/8/1982

"Des objets volants aux objets volés..."

LA BAULE. Pour avoir dérobé le sac à main d'une femme et fait main basse sur l'argent (1800 F) de trois jeunes campeuses qui pourtant les avaient hébergés, deux jeunes gens, Franck Fontaine, 21 ans, domicilié à Saint-Ouen-l'Aumone, près de Pontoise, et Jean-Charles Huchet, 23 ans, de Pontoise, ont été arrêtés par les policiers de La Baule. Franck Fontaine, commerçant forain de son état, avait été, voilà deux ans, le héros d'une aventure d'un autre genre: "l'enlèvement" par les occupants d'un OVNI près de Cergy Pontoise...L'affaire avait, alors, défrayé largement la chronique. L'ancien extra-terrestre et son complice ont été écroués."

Rédaction et reproduction: CONTROL BP 04 91104 COBEIL ESSONNES CEDEX
